40/1
OCTOBRE 2022

L'ARTICHAUT

qui se déguste feuille à feuille

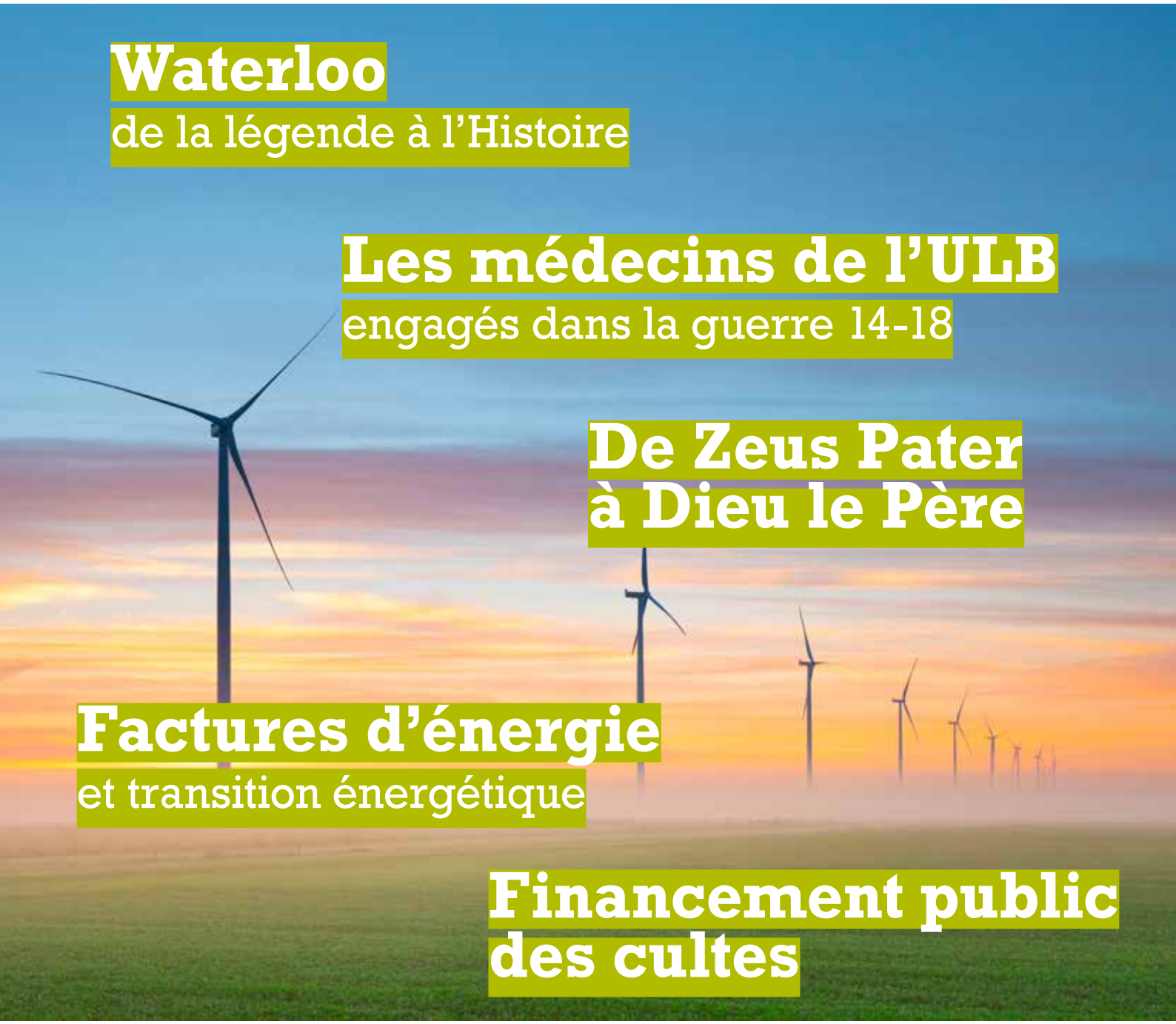

Waterloo
de la légende à l'Histoire

Les médecins de l'ULB
engagés dans la guerre 14-18

De Zeus Pater à Dieu le Père

Factures d'énergie
et transition énergétique

Financement public des cultes

UNIVERSITÉ INTER-ÂGES DE L'ULB
CEPULB asbl

40/1
OCTOBRE 2022

SOMMAIRE

RUBRIQUES

01 Éditorial
03 Rapport d'activités 21-22
11 Le coin des profs
50 Pour les amateurs
51 À lire
53 Cépulbistement Vôtre
57 Les prochaines conférences
65 Échos des ateliers

Les articles publiés dans ce magazine le sont sous la responsabilité de leur auteur.

11

Le financement public des cultes et des organisations philosophiques au XXIe siècle
Caroline Sägesser

21

Waterloo : de la légende à l'Histoire
Adrien Roselaer

27

De Zeus Pater à Dieu le Père
Xavier De Schutter

36

Les médecins de l'ULB engagés dans la guerre 14-18
Albert Jortay

43

Factures d'énergie et transition énergétique : feront-elles bon ménage ?
Pierre Kunsch

ÉDITORIAL 1

- Pour une rentrée qui soit quand même enthousiaste... Osons le changement ! par *Martine Verhaegen-Lewalle*

À LIRE 51

- «Les Indes fourbes» - commenté par *Claude Boffa*
- «Le petit pape Pie 3,14» - commenté par *Alain Brooke*
- «Siddharta» - commenté par *Gaby Caers*
- «Pitié pour le mal» - commenté par *Martine Verhaegen-Lewalle*
- «Les mots immigrés» et «La Fontaine : une école buissonière» - commentés par *Annette Colassin*
- Partageons nos livres avec les étudiant·es

CÉPULBISTEMENT VÔTRE 53

- Petites histoires du quartier universitaire - *Yves Rouyet*
- Un ancien doyen de la Faculté de Médecine nous raconte - *Raymond Mayer*

Photo de couverture : Skitterphoto/Pixabay

Pour une rentrée qui soit quand même enthousiaste… Osons le changement !

Nous vous souhaitons à tous une excellente rentrée académique, après des vacances ressourçantes et, nous l'espérons, sans ennuis notoires de santé.

La crise de la Covid-19, sans être totalement terminée, s'éloigne des unes des journaux et de nos préoccupations quotidiennes. Nous aimerions reprendre les occupations et plaisirs interrompus… les reprendre comme avant cette crise ?

Nous avons connu, coup sur coup, deux étés hors du commun. Nous avons encore tous en mémoire les images terribles des inondations de l'été dernier. Même si elles n'ont pas affecté toutes les communes avec la même ampleur, 62 % des communes wallonnes ont été sérieusement touchées. Et que dire des vallées de la Vesdre et de l'Ourthe, entre autres, qui sont loin de voir leurs habitants récupérer qui une habitation, qui un commerce, qui leur permettent d'envisager une vie décente et des projets d'avenir plus souriants. Par contre, je voudrais insister ici sur les immenses efforts de solidarité des citoyens qui, chacun avec ses aptitudes, sont venus en aide aux sinistrés … et leur viennent toujours en aide. Je pense en particulier à cet habitant de Flandre qui passe, depuis plus d'un an, des semaines entières à aider les plus démunis des communes inondées.

Cette solidarité, qui avait déjà soulevé des montagnes lors des crises sanitaire et climatique, s'est poursuivie lors de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Des souvenirs de l'accueil des réfugiés belges en France en mai-juin 1940 sont venus alimenter les conversations familiales. À nouveau, un élan de solidarité remarquable s'est manifesté … Des portes de demeures se sont ouvertes les transformant en refuges pour femmes et enfants, sans compter le soutien apporté à ceux-ci, malgré les difficultés de communication, lors de mauvaises nouvelles concernant les hommes restés au pays.

Bien sûr, cela ne peut occulter la difficulté qu'il y a à gérer cette autre détresse, celle des réfugiés venus d'horizons plus lointains, difficulté qui gonfle au fur et à mesure des défis climatiques, des engoncements économiques et des famines. Les familles discrètes qui, sans discontinuer, apportent leur aide à ces « autres » réfugiés font preuve d'un merveilleux sens citoyen. Leur engagement donne corps à cette idée d'humanité qui est nôtre.

Au fil de ces crises, nous sentons que ce qui peut nous aider à ne pas sombrer dans le catastrophisme est de l'ordre de la mise en pratique de l'idée de citoyenneté, prise au sens le plus large. Nous ne pourrons nous en sortir tout seuls dans notre coin.

Nous aurons besoin de toutes les ressources qui font la richesse – au sens noble ! - de chacun …

Certes, la science doit nous aider nous seulement à imaginer mais aussi à gérer les solutions que nos chercheurs élaborent sans relâche, et ceci dans une recherche libre et surtout non contrainte par des intérêts financiers orientés. Encore faut-il, en chaque application de recherche, s'efforcer de prendre en considération le cycle complet de la vie du produit, de la production des matières premières au recyclage du produit en fin de vie.

Dans ce domaine, je veux prendre en exemple La Fondation pour les Générations Futures[1]. La Fondation est convaincue qu'il est possible de transmettre un monde habitable à nos enfants, à condition d'adopter systématiquement une démarche de pensée et d'action à 360°, conjuguant simultanément 4 dimensions : sociale, environnementale, économique et participative. Elle récompense chaque année par des HERA Awards de jeunes lauréats dans ces différentes orientations. Fondée en 1998, sous l'impulsion de son actuel directeur Benoît Derenne, la Fondation pour les Générations Futures est la seule fondation belge dédiée exclusivement à la transition de notre société vers un mode de développement soutenable, l'un des plus grands défis du 21e siècle.

Le président actuel de cette Fondation, le philosophe et juriste François Ost, a posé, il y a des années déjà, la question de la place de la nature dans le droit de nos sociétés dans un remarquable ouvrage[2], un vrai cheminement interdisciplinaire entre droit, philosophie et écologie.

[1] https://www.futuregenerations.be/fr

[2] *La nature hors la loi. L'écologie à l'épreuve du droit. Éditions La Découverte.*

Nous devons aussi nous interroger avec Françoise Tulkens, ancienne juge et vice-présidente de la Cour européenne des Droits de l'Homme, membre associée de l'Académie royale de Belgique, sur les liens entre les droits humains et la justice climatique.

De plus en plus de penseurs, philosophes, sociologues, historiens des civilisations, psychologues, dialoguent avec les scientifiques, biologistes, épidémiologistes, énergéticiens, mettant en lumière l'interdépendance qui est la nôtre tant sur le plan de la recherche que sur celui des comportements à adopter pour un avenir soutenable. Nous ne parlons plus vraiment de lendemains qui chantent mais de lendemains qui tiennent compte d'un avenir pour nos enfants, nos petits-enfants et les générations futures sur une Terre dont on ne peut plus ignorer les limites. « Le capitalisme néolibéral d'inspiration anglo-saxonne n'intègre pas la finitude des ressources naturelles », exprimait tout récemment Bruno Colmant, économiste, membre de l'Académie Royale de Belgique, dans un texte d'une lucidité implacable[3].

Il est vrai que les années Thatcher – Reagan ont occulté puisamment les observations et les alertes du début des années 1970s. Beaucoup d'entre nous se souviennent cependant du rapport Meadows (intitulé les Limites à la croissance) édité par le Club de Rome en 1972. Et, la candidature de l'agronome René Dumont à l'élection présidentielle française de 1974 avait alors rassemblé 2 % des Français considérant, déjà, l'écologie comme un enjeu majeur de société.

En 1987, la Commission des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement publiait le Rapport Brundtland, du nom de sa présidente, Gro Harlem Brundtland, et intitulé «Our Common Future». Ce document est devenu la colonne vertébrale du développement durable tel qu'on l'entend aujourd'hui encore. Et nous avons tous en tête les rapports documentés du GIEC.

Les cris d'alarme ont donc été nombreux et cependant très peu suivis d'effets. Certes nous avons connu des dimanches sans voitures… mais, 50 ans plus tard, quand bien même l'idée séduirait à nouveau, nous savons que l'envergure des contraintes qui nous attendent exige des transformations bien plus radicales et tous azimuts. Et aussi en protégeant les plus faibles sur cette planète surexploitée.

Cet enjeu pour le futur est primordial.

Alors, osons le changement !

Ce changement est à construire de manière solidaire et participative, comme nos communes, entre autres, nous y invitent. Chacun à notre façon, n' hésitons pas à partager avec nos proches et nos moins proches et à exprimer nos solidarités envers nos aînés, comme envers les jeunes. L'habitat-kangourou en est un bel exemple mais il y en a tant d'autres.

Chacun aura à cœur de choisir sa voie et le meilleur rythme pour rester partie prenante des changements en cours.

Le CEPULB est à vos côtés dans cette évolution qui est aussi, à bien des égards, un tournant impératif.

Le changement qui est en marche implique de s'informer et nos conférenciers, qui sont tous des spécialistes dans leur domaine, vous donneront les informations les plus récentes et de première main.

La vaste offre de cours facultaires permettant de découvrir de nouvelles disciplines ou d'approfondir nos connaissances vous permettra, chance unique dans notre « Université Inter-Âges », de côtoyer des étudiants juniors enthousiastes et porteurs de projets d'avenir…

Marchons à leurs côtés. Eux aussi chantent « Imagine » et « La Tendresse »…

Bonne rentrée à vous tous !

Martine VERHAEGEN-LEWALLE,
Dr en Sciences, administratrice du CEPULB

[3] Carte blanche publiée le 07-08-2022 sur le site de la Libre Belgique.

Rapport d'activités 2021-2022

Approuvé par le Conseil d'Administration du lundi 23 mai 2022

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CEPULB a repris et réalisé la plupart de ses activités durant l'année académique 2021 – 2022 malgré les conditions rendues difficiles par la pandémie.

Cependant, nous retiendrons surtout comme évènement important la disparition de deux de nos administrateurs ; en décembre 2021, le CEPULB a perdu sa dynamique Présidente Madame Gisèle Van de Vyver et, en janvier 2022, Monsieur Alain Huet, administrateur, qui co-présentait les conférences du lundi et co-animait l'Atelier Marche.

Ces circonstances ont contraint le Conseil d'Administration à prendre des mesures d'urgence pour assurer la continuité des activités et pourvoir au remplacement de la Présidence et au renforcement du Conseil d'Administration.

Ainsi, la réunion du Conseil d'Administration du 19 janvier 2022 a nommé Madame Claudine Herman, administratrice, vice-présidente du CEPULB ; lors de cette même réunion, MM. Claude Boffa et Roland Dillien ont été désignés pour être proposés comme administrateurs à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 février 2022, qui a entériné ces propositions.

La réunion du Conseil d'Administration tenue à la suite de l'AGE a nommé Monsieur Claude Boffa Président du CEPULB.

En outre, le Conseil d'Administration s'est réuni pour traiter des affaires courantes les 27 octobre 2021, 19 janvier 2022, 14 mars 2022 et 23 mai 2022. Les dossiers de ces réunions ont été préparés par le Bureau du CEPULB.

FINANCEMENT DU CEPULB

Le CEPULB est financé principalement par les cotisations de ses membres ; les cotisations de base donnent accès à une série de 24 conférences et à la brochure *L'Artichaut*; des cotisations complémentaires permettent d'accéder aux autres activités décrites plus bas.

Subventions :

Au cours de l'année civile 2021, le CEPULB a bénéficié de la part de la Fédération Wallonie-Bruxelles, via le Ministère de la Culture et de l'Éducation permanente, par l'intermédiaire de l'AFUTAB (Association Francophone des Universités Tous Âges de Belgique), d'un subside de 6 690 € en tant que Service à l'Éducation permanente.

Depuis deux ans, le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Promotion sociale et de la Recherche scientifique ne nous octroie plus son subside de 5 000 €.

Dons :

Le Conseil d'Administration du CEPULB a décidé de se joindre à l'ULB et de faire un don de 500 € pour favoriser leur installation en Belgique à des Ukrainiens, étudiants et personnel de la communauté scientifique.

NOS MEMBRES

Par rapport à l'année académique précédente, le nombre d'adhérents a augmenté (de 1 211 à 1 366) mais reste bien en deçà du nombre de l'année 2019-2020 (1 778).

L'incertitude liée à la reprise des conférences et autres activités en raison des fluctuations des contaminations au Covid et des mesures sanitaires adoptées est la cause principale de la chute des adhésions.

Une campagne de publicité s'avère indispensable pour (re)motiver les anciens membres à se (ré)inscrire et en attirer de nouveaux.

Un droit d'inscription réduit est accordé aux demandeurs d'emploi de moins de 55 ans et aux personnes bénéficiant de l'aide du CPAS ou du statut BIM, traduisant ainsi la volonté du CEPULB d'ouvrir au plus grand nombre l'accès à la culture, au savoir et aux relations sociales, sans que les ressources financières ne puissent y faire obstacle.

ACTIVITÉS DU CEPULB

Le CEPULB s'est aligné sur les mesures sanitaires en vigueur à l'ULB et la continuité du contact avec ses membres a été sa principale préoccupation via la Newsletter mensuelle.

Conférences

Notre activité de base est représentée par les conférences, réparties en trois séries de 24 conférences chacune à jour fixe, soit 72 conférences au total.

Plus de la moitié de nos conférenciers sont des enseignants et chercheurs de l'ULB qui ont ainsi l'opportunité de se faire connaître en dehors du monde académique.

Des personnalités extérieures, choisies pour leurs compétences dans le domaine concerné, complètent la palette de nos conférenciers.

Les conférences ont repris en auditoire lors de la rentrée 2021 mais dès décembre, en raison de la recrudescence de la pandémie et jusqu'à la fin de l'année académique, les conférences se sont tenues à la fois en auditoire, (avec jauge, masque et plus tard contrôle CST) et en visio, les adhérents pouvant assister à la conférence du jour auquel ils avaient souscrit.

Le confort que procurent les conférences par visio, pour certains de nos membres, a déterminé la décision de continuer ce mode de diffusion jusqu'à la fin de l'année académique.

Toute cette organisation a demandé un effort très soutenu de nos collaboratrices, bénévoles et jobistes de l'ULB qui ont relevé le défi avec succès.

Les résultats de cette innovation furent concluants : l'assistance en auditoire a varié entre 60 et 100 personnes et le nombre de connexions entre 65 et 205.

Cours facultaires

Nos membres bénéficient de la possibilité de s'inscrire à un éventail de plus de 500 cours différents qu'ils suivent en commun avec les étudiants « juniors ». Ils y trouvent l'occasiond'assouvir leur curiosité intellectuelle, de maintenir et de découvrir de nouveaux domaines de connaissance.

Tous, « juniors » comme « seniors », apprécient ce brassage de générations.

Le CEPULB s'efforce, chaque année, de diversifier la palette des cours disponibles ainsi que d'augmenter le quota de ses membres pouvant y accéder.

Un formulaire d'inscription est envoyé par courriel aux membres qui y expriment leurs desiderata ; ceux-ci sont ensuite encodés par nos collaboratrices et des bénévoles dans le système de l'ULB. Les inscriptions aux cours sont enfin confirmées aux membres.

Les cours facultaires sont dispensés soit en auditoire, soit par visio.

Nos membres ont également accès à « l'Université Virtuelle » qui sert de support documentaire à la plupart des cours.

Le nombre d'inscrits aux cours facultaires est monté à 335 personnes contre 321 l'année précédente, et 489 l'année d'avant ; il ne nous est cependant pas possible d'évaluer le nombre de nos membres qui suivent effectivement les cours.

Cours d'éducation physique

Les Professeurs Renée et Jacques Vanfraechem ont développé gracieusement avec leur collaborateur, Patrick Dufond, un ensemble de cours d'éducation physique conçus spécifiquement à l'intention de nos membres.

Les cours de yoga donnés auparavant par Frédéric Leblud, sont maintenant assurés par Martine Séguy.
Ces cours ont enregistré 121 inscriptions, nombre quasi identique à celui de 2019-2020 et bien plus élevé que 2020-2021.
Les activités se sont déroulées normalement avec un minimum de restrictions sanitaires.

Atelier «Tai Chi»

66 participants se sont inscrits aux Ateliers de Tai Chi (3 sessions hebdomadaires) animés par Madame Marie-Caroline Mendez, remplaçant Maître Pan Wenjun.

Atelier «Marche»

L'atelier « Marche » propose, sous la houlette de Madame Anne Coppens, des sorties hebdomadaires, le vendredi.

Monsieur Alain Huet secondait Madame Coppens pour cet atelier jusqu'à sa disparition en janvier 2022.

Le nombre d'inscrits (134) est égal à celui de 2019-2020, démontrant la motivation des adhérents à garder la forme dans une ambiance conviviale.

chulmin park/Pixabay

L'atelier Marche a repris ses activités avec enthousiasme au mois de mai 2021. Selon la météo, le groupe varie de quelques personnes à une quarantaine de personnes, en moyenne une bonne vingtaine.

L'équipe des guides a été renforcée par trois nouvelles recrues tandis que d'anciens guides sont momentanément à l'arrêt pour raison de santé. Cependant, un nouveau groupe de guides "occasionnels" se sont proposés pour organiser une marche une fois l'an.

Atelier «Narration-Chanson»

Annette Colassin, responsable de l'Atelier Narration nous rend compte des activités de l'année 2021-2022 :
Les activités de l'atelier Narration se sont déroulées normalement pendant l'année, dans une nouvelle salle de séminaire qui donne pleinement satisfaction.
Des 28 inscriptions enregistrées, un noyau dur de 15 personnes participent aux rencontres.
En mai, Monsieur A. Nysenholc a présenté son dernier ouvrage sur Charlie Chaplin et une promenade champêtre a été organisée.

Atelier «Activités en Tandem» 2020-2021

À l'initiative de Claudine Herman, l'Experimentarium de Chimie de l'Université et le CEPULB organisent des activités en Tandem qui visent à associer dans une même activité scientifique, un grand-parent et un enfant âgé de 8 à 12 ans. Cette initiative ludique et à caractère intergénérationnel suscite l'enthousiasme des participants. Après avoir été suspendue en 2020-2021, elle a pleinement repris en 2021-2022.

Les sessions ont réuni 54 tandems et se sont échelonnées comme suit :

- 27 novembre, Chimie, « La désinfection ».
- 12 janvier, l'activité « Biologie » s'est tenue à Flagey, dans le cadre de l'exposition « Les mécanismes de l'évolution ».
- 23 février, Physique, « La magie de l'image ».

- 5 mars, Chimie, « Le dioxyde de carbone, molécule clé ».
- 20 avril, au jardin Massart, « Étude des milieux humides ».

Atelier Voyages

L'atelier Voyages propose chaque année à nos membres trois voyages culturels de durée et de prix différents de manière à rencontrer au mieux les attentes et les possibilités de nos membres. Ces voyages offrent aux participants une ouverture sur le monde dans un climat de convivialité.

… Voyages 2021-2022

Deux voyages ont été réalisés :

- Berlin, du 21 au 25 mars 2022, 25 participants.
- Turin et Gènes, du 21 au 28 avril 2022, 28 participants.

- Vu les conditions géopolitiques et sanitaires, le voyage à St Pétersbourg, déjà maintes fois reporté, a été annulé.

… Minitrip 2022

Un minitrip de 3 jours dans la région Rhin – Moselle en Allemagne est prévu du 20 au 22 septembre 2022.

… Excursions et visites guidées d'expositions organisées en 2021-2022

- Excursion dans le Nord de la France, au Musée Matisse à Cateau Cambrésis et au MusVerre de Sars-Poteries : s'est tenue le 15 octobre 2021 avec 28 participants.
- Excursion au musée du Louvre-Lens et au Centre minier de Lewarde : prévue le 2 juin, les inscriptions sont complètes avec liste d'attente.
- Les autres excursions et visites guidées prévues ont dû être annulées pour cause Covid.

… Programme 2022/2023

Sous réserve, voici la programmation proposée avec les périodes envisagées :

Voyages :

- Sur les traces de Winston Churchill (5 jours) : 27-31 mars 2023.
- Portugal (10 jours) de Porto à Lisbonne : 17-26 avril 2023.
- Les Pouilles (8 jours): 8-15 juin 2023.

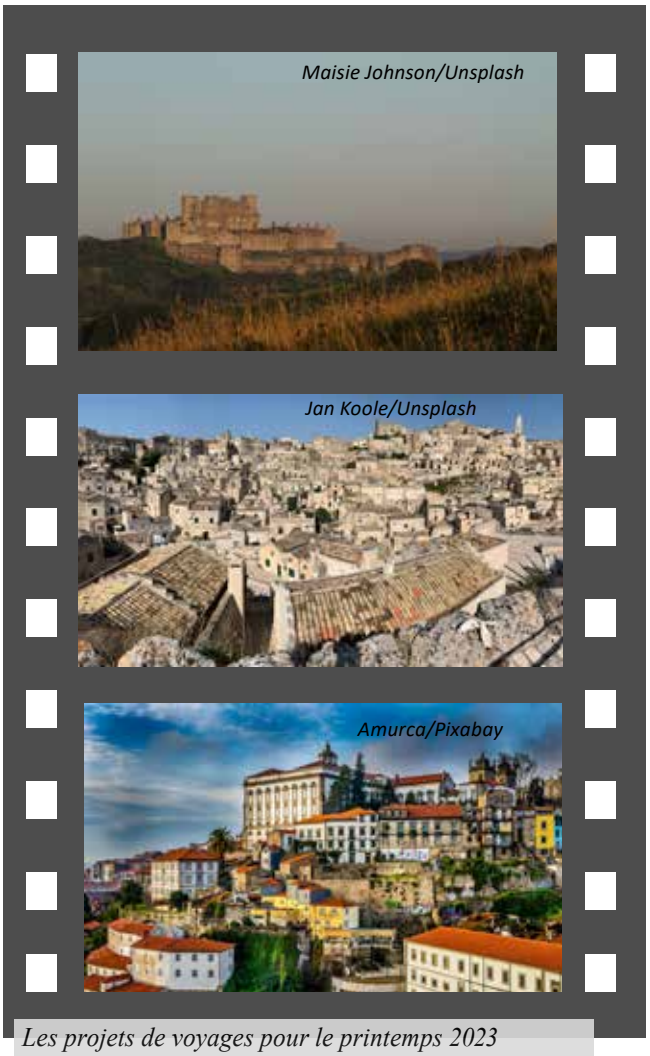

Les projets de voyages pour le printemps 2023

Minitrips :

- Esch-sur-Alzette capitale culturelle européenne, Centre Pompidou de Metz, MUDAM à Luxembourg (3 jours) : mi-novembre 2022.
- Normandie authentique, hier et aujourd'hui - Rouen, Caen, Bayeux + Amiens, (4 jours) : 24-27 mai 2023.

Excursions :

- Musée de Mariemont : collections permanentes et expo temporaire « La Chine au féminin » : 14/10/2022.
- Anvers : musée sur le quai (MAS) et musée du diamant (février 2023).
- Hôpital Notre-Dame à la Rose à Lessines et Archéosite d'Aubechies (mars ou juin 2023).

Hôpital Notre-Dame à la Rose

Visites (à confirmer) :

- RTBF : visite des studios : fin 2022.
- Bozar : Alexandrie : décembre 2022.
- Musée du Design au Heyzel : janvier 2023.

La liste des visites sera finalisée en fonction des annonces de la programmation des musées et autres institutions culturelles.

Séances d'information

Une seule des traditionnelles séances d'information a eu lieu, le 2 septembre, et a réuni une soixantaine de participants.

Rentrée du CEPULB - Université Inter-Âges

La conférence inaugurale donnée par le Professeur Cédric Blanpain, avec pour titre « Cellules souches et

cancer », s'est tenue le 28 septembre 2021, sur le Campus d'Érasme et a réuni environ 250 participants, à peine un tiers de l'audience habituelle, en raison d'une part de la persistance de la pandémie et surtout de l'éloignement du Campus Érasme et des difficultés d'accès par rapport au lieu d'habitation de la majorité des adhérents.

Tableau récapitulatif des activités

Le tableau suivant recense le nombre d'inscrits par activités.

Activité	Inscrits 2020-2021	Inscrits 2021-2022
Conférences	1 205 inscrits aux 3 séries de conférences	1 366 inscrits aux 3 séries de conférences
Cours facultaires	321 inscrits	335 inscrits
Educ. physique et Yoga	95	121
Marche	105	134
Narration	18	28
Tai Chi	57	66
Visites et excursions		76
Voyages et minitrips	20	53
Tandems	42x2	54x2
Nouveaux membres	141	210

COMMUNICATION AVEC NOS MEMBRES

Par Internet et courriel

L'actualité du CEPULB, activités et informations se déclinent sur notre site web ainsi que via notre Newsletter mensuelle qui est diffusée par courriel.

Autre

Nous réservons aussi tous nos soins à la communication via la permanence, par téléphone et par courrier postal avec ceux de nos membres qui n'utilisent ni Internet, ni la messagerie électronique ; nous sommes cependant conscients de leur possible sentiment d'isolement.

PUBLICATIONS

L'Artichaut… qui se déguste feuille à feuille

Notre magazine est publié quatre fois par an, chaque fascicule comprend une cinquantaine de pages et est tiré à près de 2 000 exemplaires, soit environ 7 000 exemplaires au total.

Le comité de rédaction se réunit préalablement à chaque édition, approuvant le contenu du fascicule à paraître, relisant les différentes rubriques et ébauchant le contenu de l'édition suivante.

Ce magazine est distribué gratuitement à l'entrée des conférences et contribue ainsi à la diffusion des connaissances.

Programme des activités

La brochure de présentation du CEPULB est tirée à 5 500 exemplaires. Outre le programme des conférences 2021-2022, elle détaille les différentes activités proposées ainsi que les modalités d'inscription. Elle est envoyée aux membres par courrier postal et est disponible dans nos bureaux.

Répertoire des cours facultaires

Le répertoire des cours facultaires présentant les cours accessibles aux CEPULBistes durant l'exercice 2021-2022 est publié et mis à jour sur le site web du CEPULB.

RELATIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES

Avec l'AFUTAB (Association Francophone des Universités Tous Âges de Belgique)

L'AFUTAB est l'organe représentatif des Universités Tous Âges et elle veille à synthétiser les courants d'idées qui parcourent celles-ci. De ce fait, l'AFUTAB respecte la diversité des Universités Tous Âges et est d'ailleurs officiellement reconnue en tant que telle par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
Le CEPULB est représenté au Conseil d'Administration de l'AFUTAB par deux de ses Administrateurs, Madame Gisèle Van de Vyver (remplacée ensuite par Madame Annie Courtois) et Monsieur Alain Brooke, et à l'Assemblée Générale par trois de ses Administrateurs, Annie Courtois, Alain Brooke et Claude Boffa.

Antennes inter-universitaires UCL-ULB

Fruit d'une décision conjointe soutenue par l'Université catholique de Louvain et l'Université libre de Bruxelles, dès 1981, l'UDA et le CEPULB ont mis sur pied en association étroite avec certaines communes, une série d'Antennes interuniversitaires.

Ces antennes mettent leurs connaissances, par l'intermédiaire de leurs conférenciers, à la disposition de la société civile dans un esprit d'ouverture et de pluralisme tant sur le plan philosophique que culturel.

Actuellement, il en existe cinq : deux dans la région de Bruxelles-Capitale (Jette et Uccle) et trois dans le Brabant Wallon (Braine-l'Alleud, Nivelles et Waterloo).

La tenue des conférences s'est déroulée quasi normalement ; 36 conférences réparties entre l'UCL et l'ULB ont eu lieu à Jette (6), Braine-l'Alleud (4), Nivelles (10), Uccle (8) et Waterloo (8). Leur coordination, pour la part du CEPULB, est dans les mains de Camille Rombeaux.

Avec Bruxelles Laïque

Notre représentante à l'Assemblée Générale de Bruxelles Laïque est Madame Bernadette Devos, administrateur du CEPULB.

Avec l'Extension de l'ULB

Madame Bernadette Devos représente également le CEPULB à l'Assemblée Générale de « l'Extension de l'ULB ».

REMERCIEMENTS

L'année 2021-2022 fut difficile pour tous et pour le CEPULB en particulier.

Comme nous le souhaitions l'an passé, nous avons vu nos membres fidèles reprendre le chemin des auditoires, des sentiers de marche, des salles d'éducation physique ; certains ont préféré, ponctuellement ou régulièrement, se connecter pour assister aux conférences.

Merci à tous nos membres, qui justifient les efforts déployés pour nous adapter aux situations compliquées.

Merci à nos conférenciers, qui ont répondu à notre invitation et qui ont patiemment enduré les difficultés de transmission et respecté le nouveau protocole d'organisation horaire avant de pouvoir partager leurs connaissances avec l'audience.

Merci aux présentateurs des conférences qui, de manière régulière ou occasionnelle, ont assuré les introductions et questions/réponses des conférences.

Ensuite, nous exprimons notre immense reconnaissance à tous ceux et celles, collaboratrices, membres du Conseil d'Administration, bénévoles, qui, au moment de la brusque disparition de la Présidente du CEPULB, Gisèle Van de Vyver, ont œuvré à la poursuite des activités sans ménager leurs efforts avec un sens de la responsabilité et de la solidarité, fidèle à la philosophie de travail que Gisèle avait instillée.

Plus spécifiquement, nos collaboratrices Anne-Françoise Erhardt et Camille Rombeaux, ont déployé efficacement toutes leurs ressources, humaines et techniques, pour maintenir le lien entre tous les acteurs qui animent le CEPULB.

Monsieur Claude Boffa et Madame Claudine Herman ont accepté de reprendre la Présidence et la Vice-Présidence du CEPULB ; un grand merci pour avoir accepté d'assumer cette responsabilité.

Nous remercions Messieurs Alain Brooke, Trésorier, Philippe Attas, Trésorier Voyages et Georges Destrée, responsable informatique, pour le soin qu'ils ont apporté à la surveillance et au contrôle de nos finances et de notre base de données; Madame Claudine Herman pour les propositions de thèmes des activités Tandems qui passionnent chaque année petits et grands ; les professeurs d'éducation physique - les professeurs Renée et Jacques Vanfraechem et leur collaborateur Patrick Dufond, les professeures de yoga

Martine Séguy, qui a remplacé Frédéric Leblud et de tai chi, Marie-Caroline Mendez qui a remplacé Maître Pan Wenjun.

Merci à Madame Anne Coppens qui assure avec succès la responsabilité de l'Atelier Marche et à Annette Colassin qui donne l'élan à l'Atelier « Narration ».

Les membres du Comité de Rédaction de l'Artichaut et sa secrétaire de rédaction Anne-Françoise Erhardt assurent la cohérence et la diversité des articles, que leurs efforts soient ici reconnus.

Nous témoignons notre reconnaissance à notre Université, qui nous héberge, et dont le support s'exprime par la disponibilité des membres de son corps professoral et scientifique pour nos conférences et par l'accueil de nos membres aux cours facultaires ainsi que par l'organisation des activités intergénérationnelles en Tandem.

Le CEPULB remercie de manière toute particulière la Rectrice, le Président et la Directrice Générale qui accordent en permanence une écoute attentive à nos demandes. L'ULB apporte ainsi son soutien à la mission qu'elle nous a confiée, assurer l'Éducation permanente des Adultes, sans exclusive.

Que toutes et tous soient ici collectivement remerciés.

Annie Courtois
Secrétaire du CA

Claude Boffa
Président

Le financement public des cultes et des organisations philosophiques au XXIe siècle

PAR CAROLINE SÄGESSER

La grande majorité des États de l'Union européenne connaît un financement public direct des cultes. Les autres pratiquent généralement un système de financement indirect, via la déductibilité fiscale des dons. C'est notamment le cas de la France. En réalité, il y a autant de systèmes de financement des cultes que d'États : chacun est le produit d'une histoire et d'une tradition spécifiques. Les différents régimes des cultes s'enracinent dans l'histoire nationale, et, bien souvent, sont organisés autour de principes ou mêmes de textes juridiques très anciens ; il en va ainsi de la Belgique, dont le régime des cultes constitue un héritage de l'époque napoléonienne, qui n'a depuis été modifié que de façon marginale. Aujourd'hui, dans une société belge profondément différente de celle d'il y a deux siècles, marquée par la sécularisation et la diversification du paysage convictionnel, ce régime des cultes est-il adéquat ? Doit-il être profondément modifié, ou simplement adapté aux nouvelles réalités ? La première condition à rencontrer pour développer une réflexion à son sujet est de connaître le fonctionnement de notre système de financement public. C'est là le premier objectif de cet article qui offre toutefois, en guise de conclusion, quelques pistes de réflexion à propos des enjeux du moment.

Les origines du système belge

Lors de la création de l'État belge en 1830-31, les principes de la liberté de conscience pour tous les citoyens et de la liberté religieuse pour tous les cultes ont été affirmés (articles 19, anc. 14, et 20, anc. 15 de la Constitution). En outre, l'Église, et par extension les autres cultes, ont été émancipés du contrôle de l'État (article 21, anc. 16) tout en demeurant

Constitution belge

Art. 19 (anc. 14)
La liberté des cultes, celle de leur exercice public, ainsi que la liberté de manifester ses opinions en toute matière, sont garanties, sauf la répression des délits commis à l'occasion de l'usage de ces libertés.

Art. 20 (anc. 15)
Nul ne peut être contraint de concourir d'une manière quelconque aux actes et aux cérémonies d'un culte, ni d'en observer les jours de repos.

Art. 21 (anc. 16)
L'État n'a le droit d'intervenir ni dans la nomination ni dans l'installation des ministres d'un culte quelconque, ni de défendre à ceux-ci de correspondre avec leurs supérieurs, et de publier leurs actes, sauf, en ce dernier cas, la responsabilité ordinaire en matière de presse et de publication.
Le mariage civil devra toujours précéder la bénédiction nuptiale, sauf les exceptions à établir par la loi, s'il y a lieu.

Art. 181 (anc. 117)
§ 1er. Les traitements et pensions des ministres des cultes sont à la charge de l'État ; les sommes nécessaires pour y faire face sont annuellement portées au budget.
§ 2. Les traitements et pensions des délégués des organisations reconnues par la loi qui offrent une assistance morale selon une conception philosophique non confessionnelle sont à la charge de l'État ; les sommes nécessaires pour y faire face sont annuellement portées au budget.

au bénéfice du financement public (article 181, paragraphe 1, anc. 117)[1]. Dès l'origine, on observe une tension entre ces deux principes, l'autonomie des cultes – certains évoqueront d'emblée un principe de séparation de l'Église et de l'État – et le financement public, qui dicte une forme de contrôle sur l'utilisation des fonds. Pour organiser ce financement, la Belgique a conservé les instruments prévus par le régime napoléonien et d'inspiration concordataire. C'est ainsi que le système prévoit le paiement des traitements et pensions des ministres des cultes par l'État, et les interventions des communes et des provinces en faveur des paroisses. Ces interventions prennent la forme d'un financement des grosses réparations aux édifices du culte, de la couverture du déficit des fabriques d'église et de la fourniture d'un logement aux curés, en application d'un décret impérial du 30 décembre 1809.

Pour l'essentiel, ces mécanismes vont demeurer inchangés jusqu'à aujourd'hui. Cette grande stabilité du système s'explique principalement par trois facteurs : l'inscription du principe de financement public dans la Constitution, dont le texte a revêtu jusqu'à la fin du 19e siècle un caractère quasi-sacré ; la faiblesse relative des forces politiques anticléricales, qui ne leur a pas permis d'adopter une législation similaire à celle qui était adoptée en France sous la Troisième République (dont la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905); ensuite la généralisation des gouvernements de coalition dont le parti catholique puis les partis sociaux-chrétiens vont constituer l'axe central après l'instauration du suffrage universel masculin en 1919.

Dès l'origine, le système belge s'est montré extrêmement libéral, voire généreux, en finançant non seulement le culte catholique mais également le culte protestant, le culte anglican et le culte israélite, un culte non-chrétien, dans un contexte où l'antisémitisme demeurait très répandu.

L'extension des bénéficiaires

Dès l'origine, le système belge s'est montré extrêmement libéral, voire généreux, en finançant non seulement le culte catholique mais également le culte protestant, essentiellement professé alors par « l'ennemi d'hier », les Hollandais, le culte anglican, dont seuls des citoyens britanniques étaient alors les fidèles, et le culte israélite, un culte non-chrétien, dans un contexte où l'antisémitisme demeurait très répandu. Cette ouverture s'est poursuivie au siècle suivant : la Belgique a reconnu le culte islamique en 1974 et le culte orthodoxe en 1985. Plus audacieux encore, en 1993 une modification constitutionnelle a étendu le financement public aux organisations philosophiques non-confessionnelles reconnues, en ajoutant un

1 Pour un exposé général du système, cf. C. SÄGESSER, Cultes et laïcité. Dossier du CRISP n°78, Bruxelles, 2011.

Le financement public de la laïcité dite organisée, selon les mêmes mécanismes que ceux qui bénéficient aux cultes, constitue une spécificité marquante du système belge.

second alinéa à l'article 181. Et en 2002 une loi a reconnu la laïcité dite organisée, dont le Centre d'action laïque est l'organisation faîtière francophone, en tant qu'organisation philosophique non confessionnelle[2]. Ce financement public d'une organisation représentant les « sans-religion », selon les mêmes mécanismes que ceux qui bénéficient aux cultes, constitue une spécificité marquante du système belge. Aujourd'hui, le gouvernement dirigé par Alexander De Croo, dit Vivaldi, a mis à son programme la reconnaissance du bouddhisme en tant qu'organisation philosophique non confessionnelle[3] et le Forum hindou de Belgique a également adressé une demande de reconnaissance pour l'hindouisme.

2 Par la loi du 21 juin 2002 relative au conseil central des communautés philosophiques non confessionnelles de Belgique, aux délégués et aux établissements chargés de la gestion des intérêts matériels et financiers des communautés philosophiques non confessionnelles reconnues (Moniteur belge, 22 octobre 2022). Sur ce sujet voir J.F. HUSSON et C. SÄGESSER, « La reconnaissance et le financement de la laïcité », Courrier hebdomadaire, CRISP, n°1756 et n° 1760, 2002.

3 « Le gouvernement, en concertation avec les entités fédérées, reconnaîtra l'Union bouddhiste belge comme une organisation qui fournit une assistance morale dans une perspective philosophique non confessionnelle » Accord de gouvernement, 30/09/2020, p.76. https://www.belgium.be/sites/default/files/Accord_de_gouvernement_2020.pdf

En l'absence de toute législation organique, le Parlement détermine souverainement quelles sont les organisations convictionnelles qui sont « reconnues », c'est-à-dire admises au financement public ; en pratique, c'est le gouvernement fédéral qui dépose un projet de loi. La reconnaissance d'une organisation convictionnelle se double de la reconnaissance de son organe représentatif, dont l'existence est rendue nécessaire par la lecture combinée des articles 21 et 181 de la Constitution : l'État doit disposer d'un interlocuteur, chargé de désigner les ministres du culte ou les délégués de l'organisation convictionnelle. Pour les cultes, cet organe représentatif est souvent appelé « organe chef de culte ». Il exerce également des responsabilités en matière de reconnaissance et de contrôle des implantations locales ainsi que de sélection des enseignants de religion.

Le tableau suivant présente les organisations convictionnelles reconnues, la base législative de leur reconnaissance et leur organe représentatif.

Organisations convictionnelles reconnues, base juridique et organe représentatif

Organisation convictionnelle reconnue	Base juridique	Organe représentatif
Culte catholique	loi du 18 Germinal an X (8 avril 1802) relative à l'organisation des cultes	Les évêques (conférence épiscopale)
Culte protestant	articles 3 et 8 de la loi du 18 Germinal an X décret du 5 mai 1806 relatif au logement des ministres du culte protestant et à l'entretien des temples	Conseil administratif du Culte protestant et évangélique (CACPE) (avant juin 2003 : Synode de l'EPUB)
Culte israélite	décrets du 17 mars 1808 concernant les Juifs loi du 4 mars 1870 sur le temporel des cultes	Consistoire central israélite de Belgique (CCIB)
Culte anglican	loi du 4 mars 1870 sur le temporel des cultes	Comité central
Culte orthodoxe	loi du 17 avril 1985 portant reconnaissance des administrations chargées de la gestion du temporel du culte orthodoxe (modifiant la loi du 4 mars 1870 sur le temporel des cultes)	Métropolite - archevêque du Patriarcat œcuménique de Constantinople
Culte islamique	loi du 19 juillet 1974 portant reconnaissance des administrations chargées de la gestion du temporel du culte islamique (modifiant la loi du 4 mars 1870 sur le temporel des cultes)	Exécutif des musulmans de Belgique
Laïcité organisée	loi du 21 juin 2002 relative au Conseil central des Communautés philosophiques non confessionnelles de Belgique, aux délégués et aux établissements chargés de la gestion des intérêts matériels et financiers des communautés philosophiques non confessionnelles reconnues	Conseil central laïque (CCL)

L'impact de la régionalisation

Ce que près de deux siècles de combat laïque n'avaient pas réussi à faire, à savoir réformer la législation concernant le financement public des cultes, la réforme de l'État y est parvenue[4]. Ainsi, la loi spéciale du 13 juillet 2001 a-t-elle confié aux Régions l'organisation et le fonctionnement des institutions provinciales et communales[5]. La quasi-totalité de la loi communale est devenue matière régionale, et avec elle la législation concernant les fabriques d'église[6] et établissements assimilés. En outre, la Région wallonne a transféré l'exercice de cette compétence à la Communauté germanophone au 1er janvier 2005. L'Autorité fédérale et les entités fédérées ont ensuite conclu un accord de coopération en vue de gérer de façon coordonnée cette matière[7]. Le tableau ci-dessous présente schématiquement la répartition actuelle des compétences.

4 Cf. C. SÄGESSER, « Le temporel des cultes depuis sa régionalisation », Courrier hebdomadaire, CRISP, n° 1968, 2007.

5 Loi spéciale du 13 juillet 2001 portant transfert de diverses compétences aux Régions et Communautés (Moniteur belge, 3 août 2001).

6 La fabrique d'église est un établissement public chargé de la gestion des biens d'une paroisse. Par extension, les organes de gestion des communautés religieuses locales des autres cultes reconnus se voient appliquer, mutatis mutandis, les mêmes dispositions.

7 Accord de coopération du 27 mai 2004 (Moniteur belge, 14 juin 2004).

Tableau récapitulatif des principales compétences

Autorité fédérale	- reconnaissance des organisations convictionnelles (cultes et organisations philosophiques) - reconnaissance de leurs organes représentatifs - paiement des traitements et pensions des ministres des cultes et délégués des organisations philosophiques - statut des ministres et délégués (dont la sécurité sociale) - reconnaissance et organisation du financement et du contrôle des implantations locales des organisations philosophiques - organisation et financement des aumôneries à la Défense et dans les prisons
Autorité flamande	- reconnaissance et organisation du financement et du contrôle des implantations locales des cultes (fabriques d'église et assimilés) - patrimoine - organisation et financement des cours de religion et de morale - assistance morale et religieuse spécialisée - organisation et financement des facultés de théologie et autres établissements d'enseignement supérieurs confessionnels
Fédération Wallonie-Bruxelles	- organisation et financement des cours de religion et de morale - assistance morale et religieuse spécialisée - organisation et financement des facultés de théologie et autres établissements d'enseignement supérieurs confessionnels
Région wallonne (dans la région de langue française)	- reconnaissance et organisation du financement et du contrôle des implantations locales des cultes (fabriques d'église et assimilés) - patrimoine
Communauté germanophone	- reconnaissance et organisation du financement et du contrôle des implantations locales des cultes (fabriques d'église et assimilés) - patrimoine - organisation et financement des cours de religion et de morale
Région de Bruxelles-Capitale	- reconnaissance et organisation du financement et du contrôle des implantations locales des cultes (fabriques d'église et assimilés) - financement des implantations locales des cultes (fabriques d'église et assimilés) et des organisations philosophiques non confessionnelles - patrimoine
Provinces	financement des implantations locales des cultes orthodoxe et islamique et des organisations philosophiques non confessionnelles ainsi que des fabriques cathédrales
Communes (sauf en RBC)	financement des implantations locales des cultes catholique, protestant, anglican et israélite (fabriques d'église et assimilées)

Comme on peut l'observer dans le tableau qui précède, la gestion du financement public des organisations convictionnelles s'est fortement complexifiée suite à la régionalisation de 2001, ce caractère complexe étant évidemment renforcé par l'asymétrie du système fédéral belge. Les trois Régions et la Communauté germanophone ont adopté de nouvelles normes législatives en matière de reconnaissance et de financement des communautés locales ; les détailler dépasserait toutefois le cadre imparti au présent article. On se limitera à indiquer que ces nouveaux instruments (décrets et ordonnances) ont généralement respecté les principes de financement hérités de l'Autorité fédérale, se bornant à en modifier les modalités. Toutefois, l'instrument le plus récent, à savoir l'ordonnance bruxelloise adoptée le 10 décembre 2021, innove : elle met fin au lien organique entre la commune et la fabrique d'église, transférant tutelle et financement à la Région, et elle plafonne dorénavant les interventions, désormais régionales, en faveur des établissements de gestion du culte à 30 % des dépenses ordinaires, ou 40 % si plusieurs établissements acceptent de s'associer[8].

Quelques chiffres

Il est difficile d'obtenir des chiffres globaux pour le financement public des organisations convictionnelles car les interventions dépendent de plusieurs niveaux de pouvoir et ne font pas l'objet d'une globalisation. Les montants octroyés par le niveau fédéral sont les plus faciles à appréhender. Le tableau suivant présente le budget alloué aux cultes et à la laïcité par le SPF Justice.

Les montants alloués aux cultes par le SPF Justice sont depuis quelques années en croissance, principalement en raison de l'augmentation du nombre de postes financés pour les cultes minoritaires.

Les montants alloués aux cultes et aux organisations philosophiques non confessionnelles par l'Autorité fédérale recouvrent principalement les traitements, payés par le SPF Justice (Les pensions du personnel retraité sont également à charge de l'Autorité fédérale et sont payées par le Service fédéral des pensions). Des subventions sont également octroyées à deux organes représentatifs, l'Exécutif des Musulmans de Belgique et le Conseil central laïque. Elles sont justifiées par le constat que ces deux organismes ne disposent pas de patrimoine historique propre, notamment immobilier. L'Union bouddhique belge perçoit également une subvention, destinée à lui permettre de se structurer, en attendant la reconnaissance du bouddhisme. Les montants alloués aux cultes par le SPF Justice sont depuis quelques années en croissance, principalement en raison de l'augmentation du nombre de postes financés pour les cultes minoritaires. Notons par ailleurs que les dépenses réelles pour les traitements de ministres du culte islamique sont, jusqu'à présent, toujours très inférieures au budget initialement alloué : ce dernier anticipe des reconnaissances de mosquées et des nominations d'imams qui ne deviennent pas effectives. Les deux principaux bénéficiaires du financement public sont l'Église catholique et les organisations du Conseil central laïque, ainsi que l'illustre le tableau suivant qui indique le nombre d'équivalents temps plein financés pour chaque organisation[10]. Les cultes autres que le culte catholique bénéficient d'un nombre limité de postes financés. Aucune clé de répartition, tel un recensement des convictions, ne détermine ce nombre, et il est malaisé de le

8 Ordonnance du 10 décembre 2021 organique de la gestion des intérêts matériels des communautés cultuelles locales reconnues (Moniteur belge, 23 décembre 2021).

9 Chambre des Représentants, Projet de loi contenant le budget général des dépenses pour l'année budgétaire 2022, 16 novembre 2021, Doc 55 2292/001, p.232-234.

10 A.-M. VILENO, J.-Ph. SCHREIBER et C. VANDERPELEN-DIAGRE, Religions et Laïcité en Belgique. Rapport Orela 2020, Bruxelles, 2021, p.105.

Budget alloué aux organisations convictionnelles par le SPF Justice [9]

En milliers d'euros	Réalisations 2020	Crédits initiaux 2022
Cultes catholique, protestant, orthodoxe, anglican et israélite (rémunérations)	87.033	89.762
Cultes catholique, protestant, orthodoxe, anglican et israélite (autres frais)	30	78
Laïcité (rémunérations)	16.183	17.117
Laïcité (subvention pour reconnaissance)	2.177	2.383
Culte islamique (rémunérations)	3.144	5.519
Culte islamique (subventions pour reconnaissance)	822	641
Bouddhisme (subventions pour reconnaissance)	156	225
Total	109.545	115.725

mettre en rapport avec l'importance de chaque communauté convictionnelle (cf. *infra*). Tout au plus peut-on remarquer que le culte islamique, deuxième religion du pays, apparaît comme particulièrement sous-financé par rapport aux autres.

Répartition des postes (équivalents-temps plein) financés par le SPF Justice au 1er janvier 2020

Organisation convictionnelle	ETP 2020	%
c. catholique	2840	80,95
c. protestant-évangélique	139	3,96
c. islamique	88	2,51
c. orthodoxe	71	2,02
c. israélite	33,5	0,95
c. anglican	20	0,57
Laïcité	316,65	9,03
Total	3508,15	100

La loi détermine les rémunérations payées aux différents ministres des cultes et aux délégués laïques[11]. Celles-ci varient selon la nature de la fonction et selon les organisations convictionnelles. Le tableau suivant présente quelques exemples de rémunération pour chaque organisation convictionnelle, en regard du nombre de postes concernés. Les fonctions la plus haute et la plus basse ont été retenues pour chaque organisation[12].

En ce qui concerne les cultes, on observera que si les basses fonctions sont toutes rémunérées au même tarif, les hautes fonctions reçoivent un traitement différent, que l'on peut mettre en rapport avec le nombre de fidèles de chaque confession. Les salaires des ministres des cultes sont fixes et ne connaissent pas de progression durant la carrière. Ceux des délégués laïques sont, en revanche, barémisés comme dans la fonction publique.

Traitements annuels bruts payés par le SPF Justice aux ministres des cultes et délégués laïques

Organisation convictionnelle	fonction	ETP	Traitement annuel brut
c. catholique	archevêque	1	112.170 €
	curé, vicaire, AP	2701	21.998 €
c. protestant-évangélique	pasteur-président	2	70.919 €
	pasteur auxiliaire	6	21.998 €
c. islamique	secrétaire général de l'EMB	1	70.919 €
	imam 3ème rang	18	21.998 €
c. orthodoxe	métropolite-archevêque	1	51.243 €
	curé, desservant, vicaire	59,5	21.998 €
c. israélite	grand rabbin	2,5	33.498 €
	ministre-officiant	19,5	21.998 €
c. anglican	chapelain-président	1	33.498 €
	chapelain (sauf Anvers et Ixelles)	10,5	23.620 €
Laïcité	secrétaire-général	2	63.548 – 87.450 €
	conseiller moral assistant		21.998 – 35.746 €

Les interventions des pouvoirs locaux (communes et provinces et Région de Bruxelles-Capitale) sont difficiles à estimer. En 2008, Jean-François Husson avait estimé l'ensemble de ces interventions à près de 125 millions d'euros[13].

D'autres dépenses bénéficient également aux communautés convictionnelles, quoi que de façon indirecte : elles ne sont pas directement liées aux principes du financement public. Il s'agit des exonérations de précompte immobilier, des dépenses relatives aux édifices classés, du financement des aumôneries ou encore de la diffusion des émissions concédées et des célébrations religieuses du culte catholique (messes dominicales).

Laura Siegal/Unsplash

11 Loi du 2 août 1974 relative aux traitements de certaines fonctions publiques et des ministres des cultes (Moniteur belge, 19 septembre 1974).

12 A.-M. VILENO, J.-Ph. SCHREIBER et C. VANDERPELEN-DIAGRE, Religions et Laïcité en Belgique. Rapport Orela 2020, op. cit., p.106.

13 J.-Fr. HUSSON, « Les montants affectés aux cultes et à la laïcité », p.66, dans C. SÄGESSER et J.-Ph. SCHREIBER (dir.), Le financement public des religions et de la laïcité en Belgique, Louvain-la-Neuve, 2010, pp.43-69.

Par ailleurs, le financement des cours de religion dans l'enseignement libre confessionnel et dans l'enseignement officiel représente des montants élevés ; ils sont toutefois en décroissance en Fédération Wallonie-Bruxelles, par suite de la réduction du volume horaire de ces cours à une heure/semaine, l'autre heure étant désormais affectée au cours de philosophie et de citoyenneté (CPC).

Les mutations du paysage convictionnel

Si les principes du financement public sont restés globalement inchangés, le paysage convictionnel a subi de profondes mutations. Celles-ci sont principalement le produit d'un mouvement de sécularisation, qui a affecté les religions historiquement établies dans le pays, essentiellement l'Église catholique, et d'une dynamique migratoire qui a amené dans notre pays le développement d'autres religions.

La Belgique ne recense pas les opinions philosophiques et religieuses, il convient donc de s'en référer aux sondages disponibles. Les différentes enquêtes réalisées dans notre pays livrent des résultats parfois contrastés ; le tableau suivant présente les principales données de quelques enquêtes récentes.

Pourcentage de la population déclarant appartenir aux différentes communautés convictionnelles dans 4 sondages réalisés entre 2015 et 2019

	L'Appel – 2019 [1] Belgique francophone	ESS 2018 [2] Belgique	Pew 2017 [3] Belgique	Orela 2015 [4] Belgique francophone
Christianisme			55	
catholicisme	37	33,5		63
protestantisme, calvinisme	2	1,4		2
évangélisme	1			
orthodoxie	1	1,3		
christianisme (autre)	4	0,8		
Islam	11	7,6		7
Athéisme / agnosticisme ou sans affiliation	35	54	38	26
Judaïsme	0,5	0,2		
Bouddhisme	2			
Religions orientales		0,7		
Autres religions	4	0,6		2

[1] « Trois Belges francophones sur quatre préoccupés par la question du sens de la vie », *L'Appel*, n° 434, février 2021, p.8 https://magazine-appel.be/IMG/pdf/_principaux_re_sultats_de_l_enque_te.pdf

[2] *European Social Survey* (round 9), 2018. Cité par *Orela, Rapport 2020*, p. 157. https://o-re-la.ulb.be/images/stories/RAPPORTS_ISSN_alternative/RAPPORT_ORELA_2020.pdf

[3] Pew Research Center, *Being Christian in Western Europe*, May 29, 2018, p.39. https://www.pewforum.org/2018/05/29/being-christian-in-western-europe/

[4] « Un sondage ORELA/IPSOS/Le Soir/RTBF : « Les Belges francophones et la religion » », Analyse *Orela*, 28 janvier 2016. https://o-re-la.ulb.be/index.php/analyses/item/1476-un-sondage-orela/ipsos/le-soir/rtbf-les-belges-francophones-et-la-religion

James Lee/Unsplash

Les pourcentages de la population appartenant à l'une ou l'autre conviction varient grandement d'un sondage à l'autre. C'est ainsi que le nombre de catholiques évolue entre 33,5 % et 63 %, et celui des non-religieux entre 26 % et 54 %[14]. Outre les incertitudes inhérentes à la technique du sondage, la méthodologie employée influence également le résultat. Par exemple, dans le *European Social Survey* (2018), les personnes ont d'abord été amenées à choisir si elles considéraient appartenir à une religion ou confession particulière puis, dans un second temps, à spécifier laquelle. Cette façon de procéder a sans doute pour conséquence de gonfler le pourcentage de non-affiliés. En 2015, le sondage Orela/Ipsos/Le Soir permettait aux répondants de distinguer entre pratiquants et non pratiquants. Il a trouvé 43 % de catholiques pratiquants et 20 % de catholiques non pratiquants, ce qui livrait donc un total de 63 % de catholiques. Dans ce dernier cas, il est vraisemblable que la possibilité de se définir comme « catholique non pratiquant » ait gonflé le pourcentage total de catholiques. Remarquons encore une autre imprécision des sondages, qui distinguent habituellement différentes religions au sein du christianisme mais non de l'islam, du judaïsme ou encore du bouddhisme. En résumé, il est donc impossible de connaître avec exactitude le pourcentage de croyants et de fidèles des différentes religions en Belgique.

En revanche, l'évolution de la pratique religieuse au sein de la première religion du pays, le catholicisme, est bien documentée. Le tableau suivant présente quelques données relatives à l'évolution de la pratique religieuse catholique depuis 1977 [15].

15 Sources: C., SÄGESSER, Cultes et laïcité, op. cit. ; S. BOTTERMAN et, M. HOOGHE, Religieuze praktijk in België 2007. Een statistische analyse. Rapport ten behoeve van de Belgische Bisschoppenconferentie, Louvain, KU Leuven, 2009; N. HAVERMANS et M. HOOGHE, Kerkpraktijk in België: Resultaten van de zondagstelling in oktober 2009. Rapport ten behoeve van de Belgische Bisschoppenconferentie, Louvain, KU Leuven, 2011; Rapport annuel. L'Église catholique en Belgique, novembre 2018.

16 Le pourcentage de participation à la messe dominicale indique (sauf pour 2007) le rapport entre le nombre de personnes présentes dans une église le troisième dimanche du mois d'octobre rapporté à la population en âge de s'y rendre ; le pourcentage de mariages religieux rapporte le nombre de mariages catholiques par rapport au nombre de mariages enregistrés à l'état civil cette année-là ; le pourcentage de baptêmes rapporte le nombre de baptêmes administrés par rapport au nombre de naissances enregistrées à l'état civil cette année-là ; le pourcentage de funérailles rapporte le nombre de cérémonies funéraires catholiques par rapport au nombre de décès enregistrés à l'état civil cette année-là.

Pourcentages de participation à différents rites catholiques [16]

	année	pourcentage
Messe dominicale	1977	29,4
	1996	13,1
	2007 (Noël)	8,5
	2009	4,97
Mariage religieux	1977	77,7
	1996	50,2
	2007	25,6
	2016	17,6
Baptêmes	1977	85,2
	1996	68,1
	2007	54,6
	2016	42,1
Funérailles	1977	83,7
	1996	77,7
	2007	58,4

Les changements de population sont naturellement plus marqués dans les villes. C'est ainsi que le paysage convictionnel de la Région de Bruxelles-Capitale est très différent, marqué tant par une proportion plus faible de catholiques qu'une proportion plus élevée de croyants d'une autre religion. Ce constat

Imad Alassiry/Unsplash

peut être mis en évidence notamment par l'examen des statistiques de fréquentation des différents cours de religions et de morale non-confessionnelle. Les graphiques ci-dessous comparent les pourcentages d'enfants qui suivent les différents cours de religion ou de morale au niveau primaire, dans les écoles des réseaux officiels de l'enseignement francophone en Région de Bruxelles-Capitale vs dans toute la Communauté française.

Toute la Fédération Wallonie-Bruxelles [2020-21]

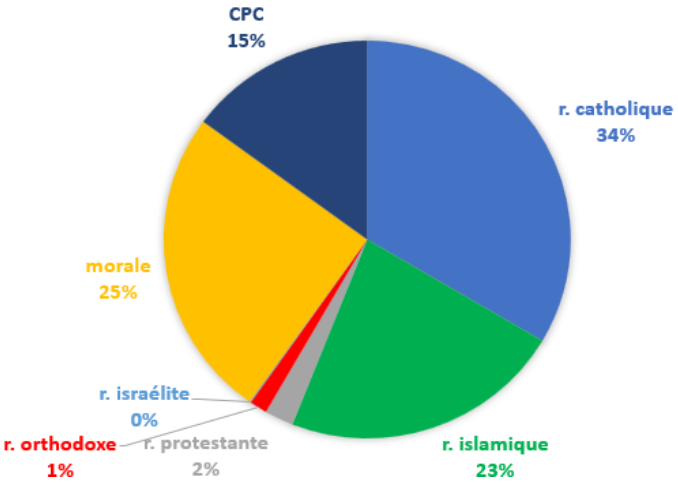

Région de Bruxelles-Capitale [2020-21]

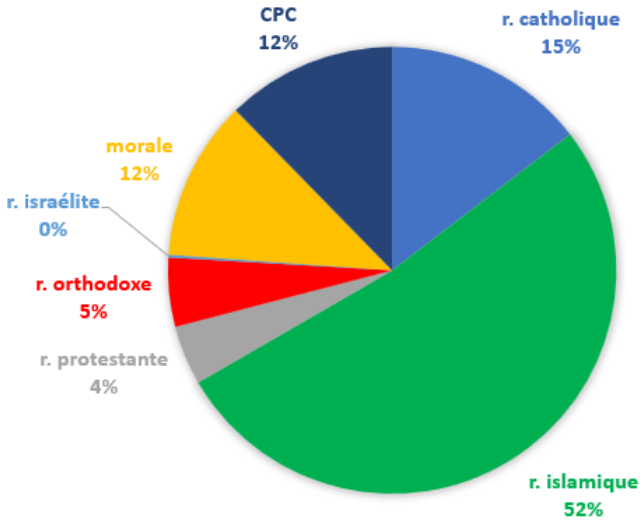

17 Rapport annuel de l'Église catholique, 2021, p.81.

18 https://www.catho-bruxelles.be/communautes-dites-dorigine-etrangere/#1450711529001-baa76386-0e6e

19 Il s'agit de la « Commission des Sages » instituée par l'arrêté royal du 10 novembre 2005 (Moniteur belge, 7 décembre 2005) et du Groupe de travail instauré par l'arrêté royal du 13 mai 2009 (Moniteur belge, 3 juin 2009). Leurs rapports sont consultables sur le site du SPF Justice (https://justice.belgium.be/fr/themes_et_dossiers/cultes_et_laicite/rapports)

Une telle comparaison établie au niveau secondaire ou pour l'enseignement néerlandophone livre des constats similaires. Rappelons évidemment qu'en Communautés française et germanophone (chiffres globalisés), 41,58 % des élèves de primaire et 59,98 % des élèves du secondaire fréquentent une école catholique. En Communauté flamande ces proportions sont respectivement de 56,82 % et 72,48 %[17]. Les pourcentages présentés dans les graphiques ci-contre, concernant les seuls enfants scolarisés dans les réseaux officiels, ne peuvent donc pas donner d'indication sur la répartition des croyants au sein de la population en général.

Le caractère religieusement cosmopolite de la capitale est également visible dans le nombre très important de langues différentes utilisées dans les lieux de cultes. Le vicariat de Bruxelles recense ainsi des célébrations catholiques dans plus d'une vingtaine de langues différentes [18].

John Thomas/Unsplash

Les enjeux actuels

Fréquents durant la seconde moitié du 19e siècle puis largement sortis du champ politique, les débats autour d'une réforme de notre système de financement des cultes ont repris au 21e siècle. Ils ont été alimentés par les travaux de deux commissions nommées par le ministre de la Justice en 2005 et en 2009 [19]. Les rapports de ces commissions ont notamment pointé le manque de transparence du processus de reconnaissance, et l'absence de critères juridiques pour l'admission au bénéfice du financement et pour la répartition de ce dernier. La technicité de la matière, son articulation avec des compétences communautaires (l'enseignement) et régionales (les fabriques d'église e.a.), le caractère toujours

délicat des questions liées à la religion et l'admission récente de la laïcité organisée parmi les bénéficiaires du système ont eu raison des velléités de changement. Toutefois, un arrêt récent de la Cour européenne des Droits de l'homme est venu confirmer le caractère discriminatoire du système belge et pourrait réalimenter un processus de réforme[20].

Les compétences des Communautés et des Régions en matière de cultes sont également le cadre de réflexions approfondies.

Au niveau des Communautés, la réforme des cours de religion et de morale dans l'enseignement officiel est en débat depuis plus de vingt ans. En Fédération Wallonie-Bruxelles, le volume horaire des cours de religion et de morale non confessionnelle a déjà diminué de moitié avec l'introduction du cours de philosophie et de citoyenneté en 2016 et 2017. Aujourd'hui, les conclusions d'un groupe de travail parlementaire recommandent l'extension du cours de philosophie et de citoyenneté à deux heures par semaine et le maintien de cours de religion et de morale non confessionnelle à caractère optionnel, en dehors de la grille horaire[21]. Il est toutefois peu probable que cette réforme intervienne encore avant la fin de la législature.

Au niveau des Régions, la réforme du financement des implantations locales répond à deux objectifs. D'une part, il s'agit de limiter les dépenses en faveur des fabriques d'église et des édifices du culte catholique dans le contexte de la baisse de leur fréquentation ; des mécanismes de nature à encourager les fusions et les réaffectations de bâtiment sont déjà mis en place ou à l'étude. D'autre part, il s'agit d'utiliser le financement des communautés islamiques pour lutter contre le radicalisme ; de nouveaux critères de reconnaissance ont ainsi été mis en place dans les trois Régions.

Enfin, les débats autour de la neutralité des services publics et de la laïcité de l'État ont également repris, alimentés par une abondante actualité judiciaire à propos du port de signes convictionnels ostentatoires. Ils sont notamment organisés au sein des communes et du Parlement bruxellois, tandis qu'ils ont donné lieu au dépôt de propositions de modification de la Constitution au niveau fédéral. L'absence de consensus entre les partenaires des différentes coalitions gouvernementales et le peu de probabilité de pouvoir dégager une majorité des deux tiers au parlement fédéral en faveur d'une modification constitutionnelle rendent peu probable un changement prochain. Toutefois, le processus de réflexion en vue de la septième réforme de l'État est enclenché. Considérant ce qui se pratique dans les autres États fédéraux, où les entités fédérées gèrent généralement les rapports Église / État en toute autonomie, il n'est pas impossible que l'entièreté de la matière soit défédéralisée à l'avenir …

20 Il s'agit d'un arrêt du 5 avril 2022 donnant raison aux congrégations des Témoins de Jéhovah protestant contre la perte de l'exonération du précompte immobilier désormais réservée aux cultes reconnus par la Région de Bruxelles-Capitale. Cf. C. SÄGESSER, « Le régime belge des cultes dans le viseur de la Cour de Strasbourg », Analyse Orela, 8 avril 2022, https://o-re-la.ulb.be/analyses/item/4163-le-r%C3%A9gime-belge-des-cultes-dans-le-viseur-de-la-cour-de-strasbourg.html

21 Parlement de la Communauté française, Rapport du groupe de travail relatif au cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté, 17 novembre 2021. Doc 318 (2021-2022), n°1.

***Caroline SÄGESSER** est historienne et politologue, chercheure au CRISP et collaboratrice scientifique au CIERL / ULB*

Orientation bibliographique

J.-F. Husson (éd.), *Le financement des cultes et de la laïcité. Comparaison internationale et perspectives,* Les éditions namuroises, Namur, 2005.

J.-F. Husson et C. Sägesser, « La reconnaissance et le financement de la laïcité », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1756 et n° 1760, 2002.

C. Sägesser, *Cultes et laïcité en Belgique*, Dossier du CRISP n° 78, Bruxelles, 2011.

C. Sägesser et J.-P. Schreiber (éd.), *Le financement public des religions et de la laïcité en Belgique*, Academia Bruylant, Louvain-la-Neuve, 2010.

C. Sägesser « Les fondements inébranlés du régime des cultes » dans L. Bruyère, A.-S. Crosetti, J. Faniel et C. Sägesser, *Piliers, dépilarisation et clivage philosophique en Belgique*, Bruxelles, CRISP, 2019, pp. 55-82.

C. Sägesser « L'organisation et le financement public du culte islamique. Belgique et perspectives européennes », *Courrier hebdomadaire du Crisp*, n° 2459-2460, 2020.

A.-M.Vileno, J.-Ph. Schreiber et C. Vanderpelen-Diagre, *Religions et Laïcité en Belgique. Rapport Orela 2020*, Bruxelles, ULB, 2021.

S. Wattier, *Le financement public des cultes et des organisations philosophiques non confessionnelles. Analyse de constitutionnalité et de conventionnalité*. Bruxelles, Bruylant, 2016.

Waterloo : de la légende à l'Histoire

PAR **ADRIEN ROSELAER**

La Bataille de Waterloo, 18 juin 1815. Par Clément-Auguste Andrieux (1829–1880)

La bataille de Waterloo est incontestablement ancrée dans notre inconscient collectif. Il s'agit d'une des bataille les plus sanglante de l'Histoire avec près de 200 000 combattants dont près de 10 000 seront tués et 30 000 blessés. Comme toujours lorsqu'on s'intéresse à des événements historiques, les chiffres sont évidemment à manipuler avec précaution mais une chose est certaine, les pertes humaines et le nombre de blessés s'apparentent aux combats les plus féroces de la Première Guerre mondiale alors qu'ici le théâtre des combats ne mesure qu'une grosse dizaine de km² ! L'objectif de cet article est de faire vivre cette bataille aux lecteurs, aux cotés des soldats et des généraux. Leur permettre de ressentir leurs peurs, leurs doutes mais aussi la détermination qui les a conduit dans un camp à charger et charger encore alors que dans l'autre camp on tenait bon face aux coups de boutoirs ennemis, tout cela dans des conditions dantesques.

I- Introduction

La déclaration du duc de Wellington (voir encadré), cet appel lancé par le général en chef des armées alliées, le 26 avril 1815, permet de ressentir la tension qui monte et toute la confiance des alliés.

Évènements précurseurs à la bataille…

Napoléon avait déjà été défait par les armées alliées en avril 1814, ce qui l'avait conduit à abdiquer une première fois au début du mois d'avril 1814 et à être exilé sur l'île d'Elbe où il débarque le 4 mai 1814. Le 30 mai de la même année, les alliés contraignent la France à signer le traité de Paris qui ramène la France à ses limites de 1791. Napoléon quant à lui se voit accorder la souveraineté de l'île d'Elbe, une pension annuelle de 2 millions de francs et une petite garde personnelle.

Pour autant, l'épopée napoléonienne ne s'arrête pas là puisque lorsque le duc de Wellington prononce sa déclaration au Peuple français, Napoléon a quitté l'île d'Elbe et débarqué à Golfe-Juan depuis bientôt deux mois. Au cours de la traversée, Napoléon en avait profité pour rédiger la proclamation dont voici un extrait : « […] *Français, dans mon exil, j'ai entendu vos plaintes et vos vœux ; vous réclamez ce gouvernement de votre choix qui seul est légitime. Vous accusiez mon long sommeil ; vous me reprochiez de sacrifier à mon repos les grands intérêts de la Patrie. J'ai traversé les mers au milieu des périls de toute espèce, j'arrive parmi vous reprendre mes droits qui sont les vôtres.* » (Proclamation de l'Empereur au peuple français, au Golfe Juan, le 1er mars 1815 © GALLICA).

À son retour, l'Empereur s'évertuera à apaiser les grandes puissances européennes en cherchant à les rassurer mais rien n'y fait ! Dès le 25 mars 1815, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse concluent un nouveau traité d'alliance dans lequel elles conviennent de terrasser définitivement Napoléon. Les termes de l'accord prévoient que chacune de ces puissances s'engage à mettre sur pied une armée de 150 000 hommes en vue d'envahir la France le plus tôt possible.

À partir de là, le sort de l'Europe est scellé, c'est une nouvelle guerre qui se profile à l'horizon et Napoléon n'aura d'autre choix que d'affronter cette puissante coalition européenne. Conscient de ne pas pouvoir s'opposer à une telle armée de front, la défaite qui avait conduit à sa première abdication au cours de l'année précédente encore bien présente dans son esprit, il sait que la rapidité et l'effet de surprise seront ses seuls atouts. En effet, en cette fin de printemps 1815, seules deux des quatre armées d'invasion sont prêtes et stationnées aux frontières de la France : l'armée commandée par le duc de Wellington, composée de soldats britanniques, de troupes des Pays-Bas et de contingents issus de diverses principautés allemandes ; l'armée prussienne commandée par le vieux feld-maréchal Blücher, âgé tout de même de 73 ans cette année-là.

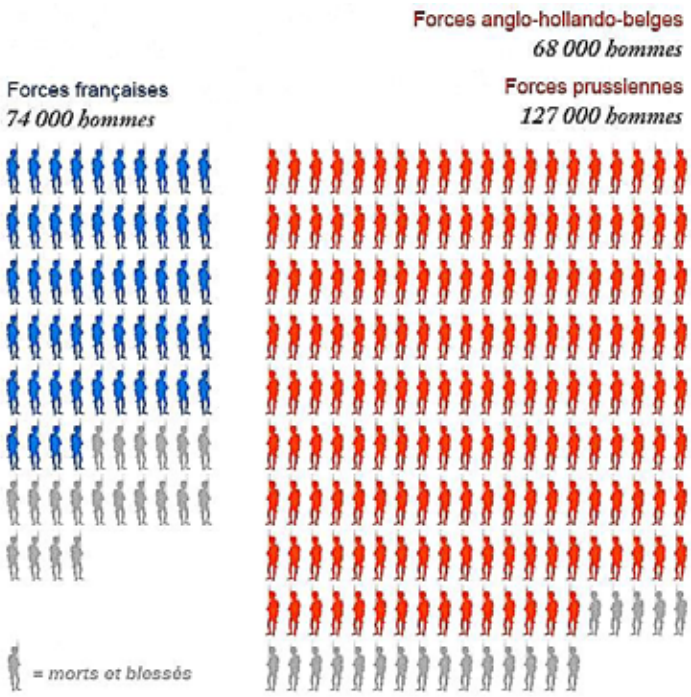

**Ces chiffres n'ont de valeur qu'à titre comparatif concernant des armées. Nous ne tenons pas compte des terribles pertes humaines civiles s'élevant à des millions de personnes*

Extrait de Sciences et Avenir, juin 2015. Sources : Alain Pigeard, « Dictionnaire des Batailles de Napoléon ».

Le maréchal Blücher, huile sur toile, c 1818, par George Dawe (1742-1819). © The Victoria and Albert Museum, Londres.

Déclaration du Général en chef (Wellington) des Armées alliées au Peuple françois

26 avril 1815

François, c'est de mon quartier général, au milieu d'une armée formidable de soldats aguerris, que j'élève la voix au nom de votre Roi et de ses alliés, pour vous rappeler aux sentiments de la soumission et de la paix. Les malheurs qui vous menacent m'en font un devoir pénible ; mais il deviendra un titre de gloire pour moi, si je suis écouté. En me conférant le commandement en chef des armées du Nord, les souverains alliés m'ont investi d'une confiance qui m'honore. Je me suis engagé de la remplir ; je tiendrai parole.

François, qu'espérez-vous en vous attachant au sort du violateur de tous les traités, d'un homme sans titre et sans pouvoir ? Voulez-vous éterniser la guerre en suivant cette aigle nourrie et toujours altérée de sang ? Serez-vous assez trompés, assez égarés, pour penser contre toute probabilité qu'il triomphera de l'Europe entière dans la lutte qu'il se prépare follement à soutenir ? Non, François, nous ne pensons pas, nous ne supposons même pas que cet ambitieux effréné puisse avoir assez d'influence, pour vous séduire au point de croire au succès de la plus folle des entreprises.

Nous connoissons ses forces, nous savons quels sont ses moyens ; nous ne vous abusons pas, nous ne nous abusons pas nous-mêmes en vous déclarant que tous ses efforts ne vont servir qu'à le faire tomber plus sûrement dans nos mains. Non, François, je ne fais que le répéter, ce n'est point à la nation que nous entendons faire la guerre ; ce n'est qu'à Bonaparte et à ses soldats. Malheur à ceux qui se joindront à eux ; malheur aux provinces rebelles.... Ne pensez pas que Bonaparte aura bravé impunément l'autorité souveraine de tant de têtes couronnées, en abusant comme il a fait de leur clémence ; et ne pensez pas non plus que l'Europe offensée aura vainement fait d'énormes sacrifices pour replacer les Bourbons sur le trône de France, quand le repos et l'intérêt des nations lui commandent de les y maintenir.

Ces considérations n'existeroient pas, qu'une plus puissante encore les mettroit dans la nécessité de reprendre les armes une seconde fois : celle de punir cette horde de factieux qui ont fomenté les troubles actuels, et qui osent se prononcer contre le vœu unanime de toutes les monarchies européennes.

Oui, François, désormais l'Europe unie et mue par le même intérêt, ne doit plus former qu'une seule et même puissance ; et les souverains une corporation suprême, d'où s'élèvera le piédestal inébranlable de la paix et du bonheur des nations. Les droits de la monarchie émaneront de ce sénat auguste pour être consignés dans ses actes solennels.

Le nom de Louis XVIII est inscrit dans ce pacte fédératif. Les souverains alliés l'ont replacé sur le trône de ses ancêtres, et proclamé la famille des Bourbons régnante jusqu'à son extinction sur le peuple françois. C'est pour relever et affermir cette dynastie, qu'ils reprennent aujourd'hui les armes; c'est pour soutenir la cause des rois, c'est pour consolider la souveraineté, c'est pour assurer le repos de tous les peuples, et pour donner un exemple imposant du pouvoir souverain à toutes les nations. Ils ne les déposeront qu'après avoir détruit sans retour la source de tous les maux dont vous êtes menacés, qu'après avoir signé la paix générale, et assuré le repos et la tranquillité de l'Europe entière : ils l'ont juré à la face de l'univers.

François, c'est au nom de votre roi et de ses alliés que je vous exhorte à rentrer dans le devoir et dans le parti de la bonne cause. Louis XVIII vous rappelle encore, sa clémence veut encore vous pardonner votre égarement. Vous n'avez plus que peu de temps pour retourner à lui. Toute la France lui est signalée. Il connaît le nom des bons et le nom des mauvais François. Il saura tenir compte aux uns de leur attachement, comme il saura punir l'infidélité des autres.

Dans quelques jours, douze cent mille soldats auront franchi vos frontières et envahi vos campagnes. Je ferai respecter les provinces soumises, mais je serai forcé de sévir contre le peuple rebelle.

© GALLICA

En fin tacticien, l'empereur français comprend rapidement que ses maigres chances de victoire résident dans sa capacité à affronter chacune de ces armées séparément. L'armée dirigée par Wellington compte alors une centaine de milliers d'hommes tandis que celle de Blücher est forte de 123 000 soldats. Napoléon quant à lui est parvenu à rassembler en un temps record près de 130 000 hommes, ce qui lui donnerait l'avantage s'il parvenait à affronter Wellington et Blücher séparément. C'est donc une course de vitesse qui va s'engager pour l'armée française. Une course qui la conduira inexorablement vers cette funeste journée du 18 juin 1815 sur le champ de bataille de Waterloo.

II- La bataille de Waterloo

Dès son retour de l'île d'Elbe, Napoléon va s'employer à remettre la France en ordre en rétablissant les institutions impériales, en se lançant dans la rédaction d'une réforme constitutionnelle[1] ayant notamment pour but de rassurer la bourgeoisie libérale, en organisant des élections législatives et municipales et, naturellement face à l'hostilités des nations européennes, en réorganisant l'armée. Celle-ci ayant été réduite de moitié par Louis XVIII, il convient donc d'en rétablir les effectifs en rappelant sous les drapeaux tous les soldats en congés, anciens militaires et conscrits de l'année précédentes.

De leur côté, les troupes anglaises ont débarqué en Belgique dans les premiers jours du mois d'avril, par Ostende et Anvers. Wellington, qui a été nommé ambassadeur à Paris auprès de Louis XVIII au lendemain de la première abdication de Napoléon, est quant à lui à Vienne, où il participe aux travaux du Congrès, lorsqu'il est nommé commandant en chef des forces britanniques sur le continent. Le 4 avril, il arrive à Bruxelles pour prendre son poste et y établir son quartier général.

Dans la camp prussien, l'armée a en grande partie été démobilisée après l'abdication de Napoléon. Il ne reste plus qu'environ 50 000 hommes en service assurant la garde du Rhin. Au retour de Napoléon, c'est donc autour de cette armée du Rhin que se fera la mobilisation générale d'une armée placée sous les ordres de Blücher. Une fois les troupes rassemblées, celles-ci viendront se stationner dans une vaste région autour de Liège et de Namur ; Namur où Blücher décide d'installer son quartier général.

Voilà pour les forces en présence en vue de la bataille de Waterloo. Trois armées, expérimentées et déterminées.

1 Cette réforme porte le nom d'Acte additionnel aux constitutions de l'Empire.

"Les Highlanders en carré résistent aux charges des cuirassiers français", par Henri Félix Emmanuel Philippoteaux (1815-1884)

Comme cela a déjà été souligné, l'objectif de Napoléon est d'aller vite car il sait que là réside la clé du succès. En effet, comme il l'écrira durant son séjour à Sainte-Hélène : « *À peu d'exceptions près, c'est à la troupe la plus nombreuse que la victoire est assurée. L'art de la guerre consiste donc à se trouver en nombre supérieur sur le point que l'on veut combattre. Votre armée est-elle moins nombreuse que celle de l'ennemi, ne [lui] laissez pas le temps de réunir ses forces ; surprenez-le dans ses mouvements ; et vous portant avec rapidité sur les divers corps que vous aurez eu l'art d'isoler, combinez vos manœuvres de manière à parvenir à opposer dans toutes ces rencontres votre armée entière à des divisions d'armée. C'est ainsi qu'avec une armée moitié moins forte que celle de l'ennemi, vous serez toujours plus fort que lui sur le champ de bataille ;* […] »[2] Toute la stratégie déployée par l'empereur lors de la campagne de Belgique de juin 1815 est résumée dans ces lignes.

2 DE VILLEPIN Dominique, La chute de Napoléon, Paris, 2015.

La mobilisation des armées, pour les mettre en état de se battre, nécessite plusieurs jours et c'est bien là-dessus que compte Napoléon.

Pour bien comprendre les choses, il faut avoir en tête que les armées de ce début du XIX^{e} siècle, lorsqu'elles sont stationnées à un endroit, logent chez l'habitant. Or, pour loger les près de 94 000 soldats de Wellington ou les 123 000 hommes de Blücher, ces soldats sont répartis sur un très vaste territoire. Par conséquent, la mobilisation de ces armées, pour les mettre en état de se battre, nécessite plusieurs jours et c'est bien là-dessus que compte Napoléon. Ce dernier entend traverser la frontière belge par surprise et s'attaquer à la première des deux armées qui tombera à sa portée sans que l'autre n'ait le temps de réagir. Un plan qui avait d'autant plus de chance de succès que les alliés ne s'attendent plus à une attaque française, estimant qu'ils sont désormais trop forts, comme on peut le voir dans cette lettre adressée par Wellington à Thomas Graham, baron de Lynedoch, le 13 juin 1815 : « *Il n'y a rien de nouveau ici. Nous avons des rapports selon lesquels Bonaparte a rejoint l'armée et nous a attaqués ; mais j'ai des récits de Paris du 10, jour où il était encore là ; et je juge d'après son discours à la législature que son départ n'était pas susceptible d'être immédiat. Je pense que nous sommes maintenant trop forts pour lui ici.* ». (Antony Brett-James, *Wellington At War 1794-1815: A selection of his wartime letters*, Londres: Macmillan & Co LTD, 1961, p.307).

15 juin 1815 :

À l'aube du 15 juin, les troupes impériales franchissent la frontière nord de la France en trois colonnes distinctes avec pour ambition de se porter le plus rapidement possible jusqu'à Charleroi où elles doivent se regrouper. Pour y parvenir, il va falloir affronter quelques avant-postes prussiens mais ceux-ci n'opposeront pas une très grande résistance, si bien que Napoléon peut manger à Charleroi, abandonné par les troupes prussiennes, le 15 juin 1815 à midi. Le soir-même, l'Empereur se félicite des résultats de cette journée qui l'a vu avancer profondément en territoire ennemi alors que son armée s'est regroupée autour de Charleroi. Les prussiens quant à eux refusent le combat et se replient vers Sombreffe où Blücher a établi son quartier général.

Pour sa part, le duc de Wellington qui a été tenu informé des mouvements français tout au long de la journée, n'a pas réellement pris la mesure des événements dans lesquels ils ne voit qu'une feinte de Napoléon en vue d'une éventuelle attaque sur Mons. Le général britannique décide donc de ne pas réagir tant qu'il ne saura pas exactement quelles sont les intentions françaises. C'est donc insouciant qu'il se rend, en cette soirée du 15 juin, au grand bal donné en l'honneur des troupes britanniques par la duchesse de Richmond dans le centre de Bruxelles. Sans que Wellington n'en ait déjà vraiment conscience, la campagne de Belgique a démarré. Les événements vont se précipiter jusqu'à cette terrible journée du 18 juin 1815 !

16 juin 1815 – une journée décisive :

Cette deuxième journée de la campagne de Belgique voit se dérouler des batailles décisives comme celle des Quatre-Bras et celle de Ligny. Deux moments forts de la campagne au cours desquels les décisions prises auront de lourdes conséquences sur le champ de bataille de Waterloo. En effet, du côté des Quatre-Bras, le maréchal Ney a reçu ordre de Napoléon de prendre possession de ce carrefour stratégique tenu par l'armée du duc de Wellington. Malgré ses efforts, le maréchal français ne parviendra pas à remplir sa mission et son manque de réactivité ainsi que l'ingéniosité du duc britannique permettront à ce dernier de se replier en bon ordre vers Waterloo. De l'autre côté, sur le champ de bataille de Ligny, va se jouer une bataille que beaucoup considèrent être l'une des raisons principales de la défaite de

Napoléon à Waterloo deux jours plus tard. Les forces françaises en présence sont alors de 71 000 hommes et 242 bouches à feu alors que Blücher peut compter sur 83 000 hommes et 224 canons. Malgré ce rapport de force défavorable à l'empereur, son sens de la stratégie lui permet de mettre l'armée prussienne en déroute après des combats particulièrement sanglants : 12 000 hommes hors de combat côté prussien, morts ou blessés, contre 8 500 côté français. Contre toute attente, Napoléon laisse alors l'armée vaincue se replier au lieu d'ordonner à ses troupe de réserve, encore fraiches, de les poursuivre pour les empêcher de se rassembler. Cette décision permettra aux prussiens d'intervenir sur le champs de bataille de Waterloo deux jours plus tard.

17 juin 1815 – Une journée de poursuites :

Cette journée sera consacrée à la poursuite, par les français, des armées alliées qui se replient mais chaque fois avec un temps de retard. Le maréchal Ney n'a pas vu que l'armée du duc de Wellington ne lui fait plus face du côté des Quatre-Bras et se replie vers le champs de bataille de Waterloo que le duc anglais a identifié comme idéal pour arrêter une armée devant Bruxelles. À Ligny, Napoléon a tardé à envoyer le maréchal Grouchy à la poursuite des prussiens dont il perdra rapidement la trace. À la fin de journée, alors que des trombes d'eau s'abattent sur la campagne, Napoléon comprend que l'armée de Wellington s'est arrêtée sur les hauteurs de Mont-Saint-Jean et s'apprête à l'affronter. Grouchy de son côté à perdu toute trace de l'armée prussienne en déroute et ne comprend que celle-ci se rassemble en vue de venir soutenir Wellington à Waterloo. Enfin, du côté des soldats des deux camps, c'est une nuit de pluie, de faim et de boue qui s'annonce comme en atteste les nombreux témoignages : « La nuit fut affreuse ; la pluie tombait avec abondance, ce qui avait détrempé le terrain de manière à gêner beaucoup les mouvements de l'artillerie. Les troupes avaient passé la nuit sans abri, aucun fusil ne pouvait faire feu ».

À la fin de journée, Napoléon comprend que l'armée de Wellington s'est arrêtée sur les hauteurs de Mont-Saint-Jean et s'apprête à l'affronter.

18 juin – La bataille :

Toutes les pièces sont désormais en place pour comprendre cette terrible bataille qui marquera l'histoire de nos régions, de l'Europe et du Monde. Les armées se font face, les quelques grosses fermes qui parsèment le champ de bataille ont été fortifiées par Wellington et le feld-maréchal Blücher a fait savoir au duc britannique que des renforts prussiens étaient en route. Napoléon de son côté se réjouit que les alliées acceptent enfin l'affrontement car il est sûr de sa victoire !

Sur le coup de 11h35, le combat s'engage par un tir de canon anglais qui embrase aussitôt le champ de bataille. Alors que jusque-là les deux armées se faisaient face dans une tension presque palpable, désormais la bataille fait rage et les boulets pleuvent sur la plaine de Waterloo. Des affrontements terribles se joueront à la ferme d'Hougoumont sur le flanc droit de Wellington. Là, l'attaque que Napoléon ne voulait être qu'une diversion durera en réalité toute la journée et mobilisera jusqu'à 8 000 hommes côté français. Des combats au moins aussi terribles se déroulent au même moment pour prendre la ferme de la Haie-Sainte au centre du dispositif de défense allié et si, en cours de journée, les efforts de Napoléon semblent porter leurs fruits, l'arrivée des troupes prussiennes permet à Wellington de renforcer son dispositif là où il menaçait de céder. Tout est à refaire pour les troupes françaises ! Alors que la cavalerie française charge encore et encore les positions alliées, les vagues françaises viennent se briser sur une défense alliée bien en place. Au terme d'une journée sanglante, alors que les hommes et les bêtes se battent depuis près de 9 heures sans interruption, la victoire a finalement choisi son camp. C'est sur le coup de 20h30 que se donne l'estocade finale. Les troupe alliées chargent les soldats français en déroute qui se replient dans la plus grande confusion alors que le sol est jonché des corps des soldats morts ou blessés.

Ces événements terribles firent basculer le cours de l'Histoire et n'allaient pas tarder à façonner la légende d'une des plus grandes batailles de l'Epoque contemporaine

***Adrien ROSELAER** est historien, auteur, documentaliste et professeur au Collège Saint-Pierre d'Uccle.*

La conférence d'A. Roselaer sur la bataille de Waterloo, programmée au CEPULB pour le 6 octobre 2022, vous proposera de vivre au plus près des soldats et des généraux les moments-clés des combats. Ils ont fait de cette bataille de Waterloo un des moment épique de notre Histoire !

Bibliographie

BARBERO Alessandro, *Waterloo*, Paris, 2005.
BILLUART Ronald, *Waterloo : les lettres anglaises*, Paris, 2009.
COPPENS Bernard, *Waterloo : les combattants racontent*, Paris, 2014.
CROYET Jérôme, *Paroles de Grognards 1792-1815*, Marseille, 2016.
LECLERCQ Alain, *Waterloo : curieuses histoires*, Paris, 2014.
LOGIE Jacques, *Waterloo : La campagne de 1815*, Bruxelles, 2003.
ROBIN Pierre, *Waterloo : La campagne de 1815 racontée par les soldats français*, Paris, 2015

De Zeus Pater à Dieu le Père

Naissance des religions du salut

PAR XAVIER DE SCHUTTER

De 1914 à 1940, l'érudit anglais Arthur Bernard Cook a consacré trois gros volumes à Zeus. Xavier De Schutter y a passé de nombreuses heures à l'époque où il était étudiant… : "Autant dire tout de suite qu'il est impossible de résumer Zeus Pater en quelques pages. C'est pourtant ce que je vais tenter de faire en simplifiant à l'excès", précise-t-il. Que Zeus lui pardonne.

Zeus, le cosmocrate, et Thétis - Ingres (1811)

Étymologie

Le rapprochement entre Zeus Pater et Dieu le Père est un bon angle d'attaque pour aborder le sujet. En effet, du point de vue étymologique, Zeus Pater et Dieu le Père sont deux cousins germains. Au génitif, Zeus se dit *Dios*, terme qui correspond au latin *Deus,* à l'espagnol *Dios* ou à l'italien *Dio* et bien sûr à notre français *Dieu*. C'est le même *Dios* que l'on retrouve dans :

- *Ju*-piter (*piter = pater*) à Rome,
- *Dei- paturos* (*paturos = pater*) chez les Illyriens,
- et jusqu'en Inde dans *Dyaus* Pitar (*pitar = pater*) en sanskrit, plus exactement en védique : dans le Véda, ce dieu forme le premier couple divin avec son épouse Prithivi, la Terre.

Il s'agit d'une racine indo-européenne qui désigne « la lumière du jour ». Étymologiquement, Dieu-Dios est « la

Du point de vue étymologique, Zeus Pater et Dieu le Père sont deux cousins germains.

lumière ». Les textes mazdéens d'Iran disent aussi que « le très beau corps d'Ahura Mazda est fait de lumière ». À Rome, Jupiter était qualifié de *Lucetius*, « lumineux ». Il en va de même dans le monde sémitique. Songez aux premières lignes de l'Évangile de Jean : « Je suis la lumière du monde ». Et le Coran dit qu'« Allah est la Lumière » ; c'est de cette lumière qu'il créa les anges, sorte d'émanation de lui-même. N'est-ce pas cette même lumière divine que les constructeurs de cathédrale ont tenté de traduire dans l'architecture gothique ? Et tous les mystiques le disent : voir Dieu, c'est être aveuglé par une lumière irradiante. Du christianisme à l'islam ou à l'hindouisme, l'expérience mystique est un photisme : voir Dieu, c'est voir et recevoir la lumière. Souvenons-nous à ce propos du récit biblique où Moïse, redescendant du Mont Sinaï, est baigné dans la lumière dont Yahvé « est entouré comme d'un manteau », à tel point que « nul ne pouvait regarder sa face » et qu'il dut se couvrir d'un voile pour cesser d'éblouir l'assistance. De même, dans les Évangiles, lors de la transfiguration du Christ sur le mont Thabor, Jésus se métamorphosa devant ses disciples et « son visage resplendit comme le soleil et ses vêtements devinrent blancs comme la lumière », d'où le nimbe dans l'iconographie. De tous les mystiques, c'est sans doute saint Jean de la Croix qui insista le plus sur ce photisme : « Cette lumière dépasse la faiblesse de l'œil », dit-il : l'éclat divin est à ce point aveuglant que l'âme est plongée dans une nuit mystique.

Zeus-Dios est le *Diurne*, la lumière du jour : or, le jour se dit *dies* en latin, comme dans mi-*di* (moitié du jour). Son nom se retrouve dans les sept jours de la semaine, de lun-*di* à *di*-manche. Voilà qui met le sujet en lumière, si je puis dire.

Outre cette étymologie, Zeus et Dieu partagent un autre point commun : la paternité, qualification du dieu suprême depuis l'Âge du Bronze. Auparavant, durant tout le Néolithique, le culte semble s'être adressé à une Mère tellurique plutôt qu'à un Père céleste. Pour le dire autrement, il semble que, quelque 3 000 ans avant notre ère, l'homme ait tourné son regard et ses prières vers le ciel pour y loger une divinité mâle plutôt que vers les entrailles de la terre où jusque-là était située la divinité maternelle ; pour le dire encore autrement, à la religion de la Mère néolithique succéda, à partir de l'Âge des Métaux, la religion du Père. Mais peu importe ici cette vraisemblable antériorité de la déesse Mère sur le dieu Père ; ce qui nous intéresse, c'est le constat que, dans l'imaginaire occidental, Dieu est le Père, ou à tout le moins une projection sublimée du père humain, personnification de la Loi et symbole de l'autorité. Dans toutes les langues indo-européennes, le terme *pater* désigne le père comme géniteur et chef de famille, mais il est en outre la qualification permanente du dieu suprême, le Père universel dont les enfants sont unis par une fraternité d'ordre mythique. Dans la mythologie grecque, le comportement de Zeus Pater est modelé sur celui d'un *pater familias.* Il maintient l'ordre au sein de l'Olympe en chef de famille doté de pouvoirs surnaturels. C'est sur le terreau de cette mythologie grecque qu'a poussé la croyance chrétienne en un Dieu le Père, et non sur celui des conceptions juives : Dieu le Père des chrétiens est le descendant des Zeus Pater, Jupiter, Dyaus Pitar et autres Pères divins indo-européens bien plus que du Yahvé vétéro-testamentaire. Certes, il arrivait à Yahvé de se déclarer père d'Israël, mais les hommes ne s'adressaient pas à lui en le désignant comme tel. La paternité n'est pas un trait dominant du Dieu juif : Yahvé est le Créateur plutôt que le procréateur. Le Coran évite lui aussi le qualificatif de Père, sans doute parce qu'il était trop entaché de connotation chrétienne et trinitaire. En ce sens, Allah est plus proche de Yahvé que du Dieu le Père chrétien. Toutefois, il est dit dans le Coran que Allah « a créé l'homme d'une goutte de sperme », métaphore qui renvoie incontestablement à la paternité.

Dans l'imaginaire occidental, Dieu est le Père, ou à tout le moins une projection sublimée du père humain, personnification de la Loi et symbole de l'autorité.

Une figure à multiples facettes

Zeus, comme toutes les autres divinités dont se compose le panthéon, est une figure à multiples facettes.

Zeus, comme toutes les autres divinités dont se compose le panthéon, est une figure à multiples facettes. Le polythéisme signifie que les dieux sont multiples, mais aussi que chacun d'eux présente une multitude d'aspects. À titre d'exemple, 2 000 divinités sont répertoriées dans la liste des dieux de Ninive retrouvée dans la bibliothèque du roi assyrien Assourbanipal. Le ciel des polythéistes est surpeuplé. Mais la complexité du panthéon est surtout due au fait que chacune des divinités possède un éventail de fonctions, une panoplie de pouvoirs auxquels correspond une multitude de surnoms, ou épiclèses (ou épithètes). Un détour par le polythéisme hindou nous apprend que les textes sanskrits donnent la liste des 1008 surnoms de Shiva. De même, pour Zeus (et pour tous les Olympiens), d'une cité à l'autre et d'un temple à l'autre, ce n'est pas le même Zeus qui est honoré. À titre d'exemples, Zeus est tout à la fois :

- *Basileus* : dieu souverain, protecteur des rois
- *Polieus* : dieu de la cité, divinité poliade

- *Agoraios* : dieu de l'agora, centre urbain où s'exerce la politique des hommes
- *Alexikakos* : celui qui écarte les maux
- *Sôter* : le sauveur, qui apporte la victoire
- *Eleutherios* : libérateur, vénéré par les affranchis qui viennent déposer des offrandes sur ses autels
- *Hikesios* : protecteur des suppliants en quête d'un asile
- *Xenios* : protecteur des étrangers et des voyageurs qui demandent l'hospitalité
- *Patrôos* : protecteur des pères maltraités par leur fils
- *Philios* : dieu de l'amitié
- *Gamélios* : dieu du mariage
- *Ephestios* : dieu du foyer domestique
- *Herkeios* : dieu de l'enclos et des haies qui clôturent les propriétés dont il écarte les voleurs
- *Ktèsios* : l'acquéreur, gardien du cellier et de toutes les denrées qu'il recèle, en quelque sorte protecteur du magasin à provisions
- *Georgos* : cultivateur
- *Meilichios* : doux comme le miel, c'est-à-dire pourvoyeur de prospérité.

À chacun de ces Zeus correspondent un mythe propre, un rite bien particulier, un jour de fête dans le calendrier liturgique, un prêtre, un temple, un autel. Tous ces Zeus diffèrent tellement les uns des autres que Xénophon, parti en guerre, obtenait les faveurs de Zeus *Basileus* (roi) et de Zeus *Sôter* (sauveur, le salut en question n'a rien à voir avec ce que les chrétiens entendaient par là ; ici, il s'agit du salut à la guerre, autrement dit de la victoire). Ces deux Zeus l'assistaient dans l'exercice de ses fonctions militaires, mais Zeus *Meilichios* (doux comme miel, c'est-à-dire pourvoyeur de la prospérité économique) lui refusait son assistance. En effet, Xénophon avait pris soin de sacrifier aux deux premiers, mais avait oublié d'offrir au troisième les sacrifices prescrits par l'usage et cet oubli ou cette négligence lui valut d'être démuni d'argent ! Cette anecdote résume de façon significative un aspect fondamental du polythéisme.

Il est clair que dans le monothéisme chrétien cette diversité de fonctions a été endossée par le culte des saints, qui sont des intercesseurs accessibles dont on peut espérer l'assistance, alors que Dieu le Père est trop éloigné, trop transcendant pour être sollicité dans les affaires courantes de la vie quotidienne. À défaut de s'adresser au roi ou au président, on s'adresse à ses subalternes. Il en va de même dans le christianisme qui, de ce point de vue, est resté un polythéisme qui cache son nom (sans parler de la trinité qui en fait un trithéisme).

Zeus, c'est tout d'abord la puissance météorologique : les Grecs ne disaient pas « il pleut », mais « Zeus pleut » (*Zeus hyei*). Non pas « il neige », mais « Zeus neige » (*Zeus niphei*). Non pas « il tonne », mais « Zeus tonne » (*Zeus astrapei*). Zeus, c'est avant tout les manifestations de notre troposphère et des changements météorologiques. C'est pourquoi il est :

- *Astrapios* ou *Kéraunios* : foudroyant
- *Brontôn* : tonnant
- *Katabaitès* : celui qui descend, dont la foudre descend du ciel
- *Maïmaktès* : tempétueux
- *Néphélégèretès* : assembleur des nuées
- *Ombrios* ou *Hyetios* : pluvieux
- *Ikmaios* : humide.

Ses coups de foudre sont toujours annonciateurs de la pluie fertilisante, cette eau céleste sans laquelle la terre resterait stérile. Zeus est porteur de fertilité, fertilité qui se confond aisément avec fécondité. Depuis le Néolithique, époque où l'homme se fit cultivateur travaillant la terre pour en tirer sa subsistance, le Ciel ne se conçoit pas sans la Terre, la Terre-Mère, son épouse dont les rondeurs de stéatopyge étaient garantes de prospérité et de vie. Je mentionne que cette déesse néolithique était souvent flanquée d'un taureau, épiphanie du dieu mâle (et plus tard de Zeus).

> Dans le monothéisme chrétien cette diversité de facettes, de fonctions a été endossée par le culte des saints

En Grèce, les Mystères d'Éleusis étaient initialement un culte agraire. La déesse agricole qui y était vénérée portait le nom de Déméter, nom qui était compris comme Gè-Méter : la Terre-Mère, pourvoyeuse de céréales (Cérès en latin). Les initiés à ces Mystères levaient la tête vers le ciel et clamaient : « *hye* », c'est-à-dire « pleus », puis ils baissaient les yeux vers la terre, vers le sol de la mère patrie (de la *matrie,* faudrait-il dire) et lui disaient : « *kye* », c'est-à-dire « conçois », « enfante », « produis ». L'union entre le Ciel et la Terre, visible à chaque ondée, pluie ou averse, était comprise comme une hiérogamie, « un mariage sacré », une union garante de la production agricole et donc de la survie des humains qui travaillent le sol pour en tirer leur subsistance. Voilà pourquoi Zeus est *Georgos* (cultivateur) ou *Meilichios* (doux comme le miel, garant d'abondance).

Ce substrat préhistorique attenant à la personnalité de Zeus a bien sûr évolué au cours des siècles et, lorsque nous le découvrons sous la plume des poètes du I^er^ millénaire avant notre ère (Homère, Hésiode, Eschyle, et consorts), il nous apparaît comme un dieu dominant une société patriarcale et donnant libre cours à sa libido fécondante. Sa progéniture ne se compte pas : il a engendré les Heures, les Moires, les Charites, les Muses, Athéna, Hébé, Ilithye, Arès, Apollon,

Artémis, Hermès, Corè, Dionysos, Persée, Héraclès, Minos, Pollux, Hélène de Troie, et j'en passe.

Ces innombrables coups de foudre amoureux ont donné lieu aux mythes de la tradition classique où le Roi des Olympiens se métamorphose en :

- taureau (pour s'unir à Europe avec qui il aura Minos),
- coucou (pour s'unir à Héra qui lui donnera trois enfants : Arès, Hébé et Ilithye),
- caille (pour s'unir à Léto, mère d'Apollon et Artémis),
- cygne (pour Léda, mère des Dioscures Castor et Pollux, ainsi que d'Hélène). On aura noté au passage que les métamorphoses ornithologiques sont ses préférées, sans doute parce que l'oiseau habite le ciel et échappe à la pesanteur qui cloue les hommes au sol,
- pluie d'or (pour Danaé, mère de Persée),
- humain (pour séduire Alcmène, mère d'Héraclès).

Les amours adultérins de Zeus, qui lui valent mille déboires avec son épouse Héra (déesse du mariage et donc de la jalousie), sont l'expression mythologique de la puissance fécondante du Ciel.

Autant d'authentiques incarnations du Père céleste, afin de posséder sexuellement tout qui porte jupon et, par la même occasion, de répandre sa semence fertile. Les amours adultérins de Zeus, qui lui valent mille déboires avec son épouse Héra (déesse du mariage et donc de la jalousie), sont l'expression mythologique de la puissance fécondante du Ciel.

Je voudrais à présent évoquer une autre facette du Père céleste qui a vu le jour dans les cités grecques : Zeus incarne aussi l'ordre, cet ordre qu'il a instauré dès qu'il a pris le pouvoir en reléguant les Titans dans le Tartare. Ici, les coups de foudre expriment la colère et les représailles lorsque l'ordre n'est pas respecté. Le grec possède un mot magnifique pour exprimer cette notion d'ordre : exact opposé du *chaos*, le *cosmos* est le monde ordonné, où tout est à sa place, hommes, dieux, animaux, éléments. Zeus a réduit les forces chaotiques au silence en les plongeant dans le Tartare, béance infinie, trou sans fond qui ressemble précisément au chaos initial : sa victoire sur les puissances primordiales, Titans, Géants et autre Typhon, a instauré le *cosmos*. Les coups de foudre sont alors une arme contre le *chaos* qui toujours menace de revenir. Ce Zeus-là est le protecteur des rois (*Basileus*), des pères (*Patrôos*), garant des lois (*Agoraios*), divinité poliade (*Polieus*).

Zeus a réduit les forces chaotiques au silence en les plongeant dans le Tartare. Sa victoire a instauré le *cosmos*.

Les principaux mythes autour de Zeus

Passons rapidement en revue les principaux mythes qui relatent les aventures de Zeus.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que les débuts de Zeus furent difficiles. Kronos, son père, roi des Titans qui fut assimilé au Temps (Chronos) craignait d'être détrôné par sa progéniture. Il est vrai qu'il avait lui-même châtré son père Ouranos et s'était ainsi emparé du pouvoir suprême. Il dévorait ses enfants dès leur naissance. Il goba ainsi Poséidon, Hadès, Héra, Déméter, et Hestia. Lasse de mettre au monde une descendance aussitôt avalée par son mari infanticide, Rhéa enfanta Zeus en cachette en Crète et livra à l'appétit de son mari vorace une pierre emballée dans des langes que le Titan avala sans se rendre compte de rien. Zeus était sauvé. Rhéa cacha l'enfant dans une grotte en Crète où il fut nourri par le lait de la chèvre Amalthée (à sa mort, une de ses cornes devint la fameuse corne d'abondance) et le miel des abeilles de la nymphe Mélissa. Devenu adulte, il se fit passer pour un échanson à la cour de son père et lui servit un vomitif, suite à quoi Kronos restitua les frères et sœurs de Zeus. Les Olympiens sont nés des vomissures de leur père…

Les Titans, puissances primordiales déchues, n'avaient pas dit leur dernier mot : ils se révoltèrent contre les jeunes Olympiens. Le conflit qui s'ensuivit – la titanomachie – se solda par la victoire des Olympiens. Zeus relégua les Titans dans l'abîme du Tartare, sorte de prison où allaient désormais aboutir tous les ennemis de Zeus. Il put ainsi instaurer un ordre nouveau, celui des Olympiens.

Zeus était désormais le cosmocrate, le maître du monde, le roi des Olympiens. Au chaos initial, il fit succéder le cosmos, univers ordonné. Quelques vers d'Eschyle (*Les Suppliantes)* illustrent bien son statut : « Du haut de leurs ambitieuses espérances, Zeus précipite les mortels dans le néant, mais sans s'armer de violence : rien ne coûte de peine à ce dieu. Sa pensée qui plane au haut du ciel exécute de là tous ses desseins, sans quitter son

siège sacré ». Et : « Nul pouvoir ne siège au-dessus du sien et il est aussi fort que les plus forts. Personne n'est assis plus haut que lui et il n'a personne à honorer d'en bas. Il parle et l'effet suit : ce que son esprit a décidé s'accomplit aussitôt ».

Cependant, Zeus savait que lui aussi serait détrôné s'il laissait vivre un fils né de son épouse Métis, la Ruse. N'avait-il pas détrôné son père Kronos qui lui-même avait détrôné son père Ouranos ? Lorsque Métis fut enceinte, il n'attendit pas qu'elle eut mis au monde le fils redouté pour s'en débarrasser, mais, mesure radicale, il avala sa femme. Lorsque la gestation arriva à terme, un terrible mal de tête s'empara de lui. Il demanda donc à Prométhée de lui fendre le crâne. De sa blessure jaillit la déesse Athéna, toute en armes. Née de la tête de son père qui avait avalé la Ruse, elle est elle-même la déesse de la ruse (de la stratégie guerrière) et la protectrice attitrée du rusé Ulysse.

Le Titan Prométhée était un philanthrope. Désireux d'apporter la civilisation aux hommes qui jusque-là vivaient tels des bêtes sauvages, il vola le feu à Zeus pour en faire cadeau à l'humanité. La colère de Zeus s'abattit non seulement sur ce héros civilisateur, mais aussi sur les hommes qui avaient bénéficié de sa philanthropie. Prométhée fut enchaîné sur le mont Caucase et l'aigle de Zeus venait chaque matin lui dévorer le foie qui repoussait durant la nuit. Il est intéressant de noter au passage que les chrétiens ont vu dans le Titan qui expiait, attaché à un roc pour avoir trop aimé les hommes, une préfiguration païenne de leur rédempteur cloué à une croix pour la même raison. Ils ont comparé le supplice du Caucase à la passion du Golgotha. Des siècles plus tard, des philosophes humanistes ont préféré voir en lui l'emblème de la conscience en lutte avec le pouvoir arbitraire, le prototype du révolté contre l'oppression, le garant du progrès humain. Les francs-maçons n'ont pas hésité à s'emparer de cette figure philanthrope.

Quant aux hommes, Zeus les punit en leur envoyant un redoutable cadeau : la femme. Jusqu'alors l'humanité était composée des seuls mâles. Pandore, « cadeau de tous les dieux » (version grecque de la tentatrice Ève) débarqua sur terre avec une jarre (dont on fit ensuite une boîte). Celle-ci contenait tous les maux possibles et imaginables, la Maladie, la Famine, la Misère, la Guerre, la Folie, le Vice, la Tromperie, la Passion, l'Orgueil ainsi que l'Espérance bien enfouie au fond du récipient (ce qui autorise à se demander si l'espoir est un bien ou un mal). La jarre était fermée par un couvercle que nul jusqu'alors n'avait osé soulever. Comme tout le monde sait, la femme est un être dévoré par la curiosité et Pandore, créée aussi sotte que belle, fut brûlée par le désir de savoir ce que contenait cette mystérieuse jarre scellée. Elle l'ouvrit et tous les maux se répandirent sur terre. Depuis lors, ils accablent l'humanité. Seul subsiste l'espoir.

Zeus dut encore à quelques reprises faire preuve de fermeté pour rappeler que c'était lui le maître de l'univers. Il précipita dans le Tartare Tantale et Sisyphe. Tantale avait eu l'insigne honneur d'être invité à la table des dieux dans l'Olympe. Le fourbe en profita pour dérober un peu de nectar et d'ambroisie, boisson et mets réservés aux Immortels et qui confèrent l'immortalité à qui en consomme. Il comptait, une fois redescendu sur terre, régaler ses amis de ces élixirs d'immortalité. Le larcin de Tantale était pire encore que celui de Prométhée : ce dernier avait ravi le feu céleste pour améliorer le sort de l'humanité, tandis que Tantale escomptait carrément accorder l'immortalité à ses amis. Que deviendrait le monde si les dieux devaient partager leur immortalité avec des hommes ? Zeus précipita donc Tantale dans le Tartare et, puisqu'il avait convoité boisson et nourriture des dieux, il le condamna à être consumé par la soif et la faim. Il fut placé au milieu d'un lac limpide, mais l'eau fraîche se dérobait sans cesse à ses lèvres. Des arbres inclinaient vers lui leurs rameaux chargés de fruits, mais il ne parvenait jamais à les cueillir car un vent soudain redressait les branches tentatrices dès qu'il tendait la main vers elles.

Quant à Sisyphe, entre autres forfaits, il était parvenu à enchaîner Thanatos. Chargée de chaînes, la Mort ne pouvait plus arpenter la terre pour exercer son office, et plus aucun humain ne décédait. L'ordre du monde était menacé : les mortels ignoraient la mort ! La situation était pire encore que lors du larcin de Tantale. Alors que celui-ci voulait partager l'immortalité avec quelques-uns de ses amis, la ruse de Sisyphe rapprochait l'humanité entière de la condition divine et de surcroit menaçait la terre de surpeuplement. Zeus le condamna à rouler sans cesse une roche jusqu'au sommet d'une montagne. Aussitôt arrivée, la pierre se précipitait dans la plaine d'où elle venait et l'épreuve était à recommencer, sans relâche, ad vitam aeternam.

Le dernier combat que Zeus eut à mener fut sans doute le plus redoutable : il dut affronter le monstre Typhon bien décidé à le détrôner et à restaurer le chaos primordial. C'est Gaia, la Terre, qui avait mis au monde ce monstre, authentique ouragan sur patte, afin de venger l'élimination des Titans. Après une lutte que Zeus faillit perdre, il lança contre Typhon le mont Etna qui l'écrasa. Il est à tout jamais enfoui sous ce volcan dont les éruptions sont les hurlements furieux que vomit Typhon. Une fois de plus, la puissance régulatrice de Zeus eut raison des forces maléfiques. Par cette victoire remportée sur Typhon, il a purgé le cosmos du plus dangereux de tous les monstres.

Coups de foudre amoureux

Ces coups de foudre coléreux étaient bien sûr entrecoupés de coups de foudre galants. Sa maîtresse humaine, Sémélé, lui fit promettre de réaliser un vœu, quel qu'il fût. Zeus promit par les eaux du Styx de réaliser le vœu en question. Jurer par les eaux du Styx constitue le serment par excellence des dieux ; une fois ce serment prêté, plus moyen de se dédire. Sémélé (trompée par Héra qui voulait ainsi se débarrasser de sa rivale) demanda au dieu de la foudre de lui apparaître sous ses traits réels et non sous l'aspect d'un humain en qui il se métamorphosait chaque fois qu'il se montrait à elle. Le résultat ne se fit pas attendre : Sémélé périt foudroyée. Zeus eut cependant le temps d'extraire l'enfant dont la malheureuse était enceinte. Vu qu'il n'était pas encore arrivé à terme, Zeus inventa la première couveuse de l'histoire : il cousit le fœtus dans sa cuisse. Après neuf mois, le petit Dionysos en sortit, « né de la cuisse de Jupiter », comme disaient les Romains.

Zeus métamorphosé en cygne pour séduire Léda – copie par Giovanni Francesco Melzi d'après l'original perdu de Leonard de Vinci.

Zeus tomba ensuite amoureux de Léda, l'épouse de Tyndare, roi de Sparte. Chaste et fidèle à son époux, elle tenta de résister aux avances de Zeus. Pour lui échapper, elle se transforma en oie. Peine perdue, Zeus se métamorphosa aussitôt en cygne et la posséda sous ce déguisement ornithomorphe. C'est ainsi que Léda pondit deux énormes œufs fécondés par les soins du maître du ciel, mais également par l'étreinte légitime de son mari Tyndare. Car la nuit même de l'union de Zeus avec Léda, Tyndare l'avait rejointe et aimée à son tour : de Zeus naquirent Pollux et la belle Hélène qui allait plus tard provoquer la guerre de Troie, tandis que de Tyndare naquirent Castor et Clytemnestre, future épouse d'Agamemnon.

Ce n'est pas en volatile mais en taureau que Zeus se métamorphosa pour approcher et aimer la jeune Europe. Il l'emmena dans son île natale, la Crète, et de leur union (qui se passa au pied d'un platane que l'on peut encore voir de nos jours à Gortyne) naquit Minos, futur roi de l'île et futur beau-père du célèbre Minotaure.

Zeus métamorphosé en taureau pour ravir Europe – pièce de 2 Euros

Ce rapide survol des coups de foudre amoureux de Zeus est loin d'être exhaustif. Je le clôture par son aventure avec la princesse Danaé. Acrisios, le roi d'Argos, partageait un point commun avec Zeus : un oracle lui avait prédit que le fils de sa fille Danaé le tuerait. Aussi Acrisios prit la vaine précaution de construire une chambre souterraine aux parois de bronze pour y enfermer sa fille. Elle y vécut cloîtrée sous haute surveillance. Zeus eut recours à une métamorphose originale, je dirais même romantique, pour l'approcher et l'aimer. Il se transforma en une pluie d'or – n'est-il pas le dieu de la pluie ? – et s'immisça dans

Zeus métamorphosé en pluie d'or pour s'unir à Danaé – G. Klimt (1907).

la geôle par une fente de la toiture. Danaé le reçut durant son sommeil sans se rendre compte de rien, sinon qu'elle fit cette nuit-là un rêve érotique qui la laissa rêveuse, et par la même occasion enceinte, à son réveil. De cette union naquit le héros Persée, celui qui affronta les Gorgones et délivra la belle Andromède condamnée à être dévorée par un monstre marin. Le même Persée est par ailleurs l'ancêtre d'un autre fils de Zeus et non des moindres : Héraclès, le parangon des héros grecs.

Critiques

Ces mythes, qui constituent la trame de la biographie ou plutôt de la mythographie de Zeus, plaisaient aux Grecs, amateurs de poésie et de théâtre, mais ces mêmes récits ont été âprement critiqués dès l'Antiquité par les philosophes, Platon en tête, mais aussi Xénophane de Colophon ou Héraclite d'Ephèse qui estimait qu'« Homère méritait d'être chassé des assemblées et de recevoir la bastonnade ». Ces philosophes ne voyaient dans ces récits mythiques qu'histoires immorales à ne surtout pas raconter aux enfants. Platon a d'ailleurs exclu Homère de sa République idéale. Il n'a pas fallu attendre les chrétiens pour que la mythologie soit passée aux cribles des critiques. Ces critiques portaient essentiellement sur quatre points.

Primo : Les dieux homériques furent jugés trop anthropomorphes, trop humains, pas assez divins. Souvenons-nous des propos de Xénophane de Colophon au sujet des dieux de la vieille religion polythéiste : « Les Éthiopiens représentent leurs dieux noirs et avec un nez camus, alors que les Thraces disent que les leurs ont les yeux bleus et les cheveux roux ». Il avance même que « si les bœufs, les chevaux et les lions avaient des mains, et si, avec leurs mains, ils pouvaient peindre et créer des œuvres d'art comme le font les hommes, les chevaux peindraient les formes des dieux semblables à celles des chevaux, les bœufs les peindraient semblables à celles des bœufs et ils feraient leurs corps chacun selon son espèce propre ». Notons au passage que le christianisme (protestantisme excepté) n'a nullement renoncé à cet anthropomorphisme, que condamnent par contre le judaïsme et l'islam.

Secundo : Ils furent jugés immoraux. De fait, les dieux de l'épopée étaient dénués de toute qualité morale; ils mentent, se battent, se trompent, commettent l'adultère, sont jaloux, se mettent en colère. Pour être précis, Hésiode puis les tragiques ont toutefois inséré dans l'Olympe une nouvelle déesse : Dikè, la Justice.

Tertio : Le culte officiel de la religion civique n'offrait aux fidèles aucune relation personnelle avec les divinités poliades. Il se résumait à une sorte de contrat, du type *do ut des* : je te donne pour que tu me rendes. Entendez : je t'élève des temples somptueux, je t'adresse des offrandes et des sacrifices juteux ; en échange, tu m'accordes ta protection, la victoire, la prospérité, la réussite, de riches moissons. La relation hommes-dieux se limitait à ce contrat. Il eut semblé saugrenu à un Grec de concevoir que Dieu est Amour, comme le penseront les chrétiens. La religion était alors purement formelle, politique, étatique, contractuelle, civique, collective, impersonnelle. L'individualisme n'était pas encore né.

Quarto : Les mythes homériques envoyaient les âmes croupir dans un Hadès poussiéreux, sans distinction entre le brave homme et le pécheur, entre le vertueux et l'assassin, et sans aucun espoir eschatologique. Il n'y avait pas de jugement des âmes (comme il y en avait par exemple en Égypte et en Perse) : toutes, réduites à l'état de pâle fantôme ou d'ombre volatile, étaient vouées à une triste survie dans un royaume souterrain. Pas plus que l'Aralou des Mésopotamiens ou le Shéol des Hébreux, l'Hadès homérique n'offrait de perspective réjouissante : les Anciens reconnaissaient tout simplement que la descente au tombeau est triste, mais leur sagesse consistait à accepter cette vérité sans rien lui ajouter, sans rien lui ôter non plus. Je vous cite à ce propos Sylvain Tesson (*Un été avec Homère)* : « Être païen consisterait à se tenir debout devant le spectacle du monde et à l'accueillir sans rien espérer, aucun lendemain qui chante (cette tartufferie !), aucune vie éternelle (cette farce !) … Faut-il avoir le cœur sec et l'âme fatiguée pour espérer des paradis hypothétiques, alors que le champ d'émerveillement se déploie là, somptueusement vivant, devant nous ».

Perdurer après la mort dans un monde meilleur

Les cultes proches-orientaux ne tardèrent pas à déferler sur le monde gréco-romain. Contrairement à la vieille religion homérique, ils promettaient à leurs initiés une vie heureuse dans l'au-delà…

La religion civique et collective fut ébranlée dès le VI^e^ siècle avant notre ère par les Mystères d'Éleusis et l'orphisme (ou l'orphico-pythagorisme), et plus encore après l'expédition menée par Alexandre le Grand en Orient, lorsque le monde méditerranéen poussa jusqu'aux frontières de l'univers hindo-bouddhiste. Les vannes du mysticisme étaient ouvertes : les cultes proches-orientaux, cultes initiatiques, cultes réservés aux seuls adeptes initiés aux arcanes de la secte, ne tardèrent pas à déferler sur le monde gréco-romain. Ces cultes de Cybèle et Attis venus de Phrygie, d'Isis et Osiris venus d'Égypte, de Mithra venu de Perse, pour ne citer qu'eux, venaient combler un manque : ils répondaient au désir d'une relation plus intime, individuelle, directe, issue du cœur et des sens. Et surtout ils répondaient à l'attente nouvelle (l'espoir resté coincé au fond de la boîte de Pandore, en somme) : le désir métaphysique par excellence, c'est-à-dire le désir de perdurer après la mort dans un monde meilleur. La religion se chargea d'un message sotériologique. Initialement la religion grecque enseignait qu'un fossé sépare à jamais les Immortels des mortels et que ceux-ci ne doivent pas chercher à s'égaler aux dieux – ce qui est un péché d'orgueil (*hybris*). Désormais la religion incitera l'homme à développer sa part divine, à se rendre semblable à la divinité, à accéder à une immortalité bienheureuse. Il s'agit là d'une véritable révolution, une façon autre de faire de la religion.

La divinité devint *Sôter*, « salvatrice » (apportant le salut après la mort) à partir du moment où elle avait elle-même expérimenté la mort mais n'en était pas moins sortie victorieuse, en ressuscitant au rythme des saisons. À titre d'exemples, je mentionne :

- La mort de Corè-Perséphone suivie d'un aller-retour entre le monde des morts (en automne et en hiver) et celui des vivants (au printemps et en été) ; les initiés à la secte espéraient renaître dans les Champs Élysées à l'instar de Corè.

- La mise à mort de Dionysos Zagreus : il a été dépecé par les Titans mais sauvé in extremis par Zeus et Athéna ; les orphiques célébraient sa résurrection et espéraient renaître dans un monde meilleur s'ils menaient une vie « orphique » qui consistait à développer en l'homme son caractère dionysiaque (divin) et à faire disparaître son caractère titanesque (démoniaque).

- La mort et la renaissance d'Attis : le dieu était mort suite à son émasculation, mais il reprit vie ; les adeptes de ce culte commémoraient annuellement la mort du dieu lors de la « journée du sang », mais aux lamentations succédaient le « jour de joie » (*Hilaria*) pendant lequel ils fêtaient la résurrection d'Attis.

- La mort d'Osiris**,** dépecé par son frère mais reconstitué par sa sœur-épouse Isis ; les initiés à ce culte égyptien, qui se répandit dans tout le bassin méditerranéen, espéraient une « osirification », ce qui revenait à partager le destin cyclique du dieu qui meurt et renaît.

- La mise à mort du taureau par Mithra : ce sacrifice assurait le salut cosmique de la nature (et non pas, il est vrai, un espoir en une vie meilleure dans l'au-delà).

Ces divinités qui meurent et ressuscitent prennent part à la souffrance humaine, tout en jouissant d'une immortalité cyclique par-delà la mort. Ayant elles-mêmes souffert, elles compatissent aux souffrances humaines et sont davantage promptes à entendre les prières qui, de la terre, s'élèvent vers elles. Voilà pourquoi, ce sont elles qui ont connu le plus large succès auprès des foules durant l'Antiquité finissante.

Il est clair que le succès de ces nouvelles religions qui se répandirent dans l'empire romain est dû au fait qu'elles offraient l'apaisement et le réconfort à leurs adeptes gagnés par l'inquiétude existentielle, produit de l'individualisme et d'un égo qui exige de survivre au-delà de la mort. Contrairement à la vieille religion homérique, les cultes orientaux promettaient à leurs initiés une vie heureuse dans l'au-delà, une renaissance dans un paradis, à l'instar de leur dieu mort et revenu à la vie. Ces sectes mystiques affirmaient que la fin (la mort) est en réalité un commencement (une renaissance). Il revint à Jésus de Nazareth, lui aussi mort et ressuscité, et prometteur de beaux jours, de rafler la mise et de s'imposer durablement.

La fin de Zeus l'immortel ?

Face à cette invasion de mysticisme oriental, la vieille religion gréco-romaine ne pouvait que s'incliner. Zeus l'Immortel allait bientôt mourir de sa belle mort : un dieu ne meurt-il pas avec son dernier fidèle ?

Bientôt, vers la fin du IV[e] siècle de notre ère chrétienne, l'empereur Constantin, qui transforma la vieille Byzance grecque en une capitale fastueuse appelée à être la tête du vaste empire byzantin, se convertit au christianisme ; quant à Rome, capitale des Césars, elle ne tarda pas à se muer en capitale du césaro-papisme des temps médiévaux. Si Constantin se montra tolérant, on ne peut en dire autant de ses successeurs. Bientôt (sous Théodose), l'ordre fut donné de fermer les temples païens ou – ce qui était plus intelligent – de les transformer en églises. Nombre d'entre eux furent fanatiquement saccagés ; c'est ainsi que le Parthénon, temple de la Vierge (*Parthénos)* Athéna, fut transformé en église consacrée à la Vierge Marie (avant que les Turcs ne le convertissent en mosquée). L'interdiction fut faite de sacrifier aux idoles des polythéistes ; les autels païens ne pouvaient plus recevoir une quelconque offrande ; l'eucharistie supplanta les sacrifices antiques ; la célébration des Jeux Olympiques fut interdite (ils renaîtront de leurs cendres en 1896) puisqu'il s'agissait d'une fête païenne en l'honneur de Zeus *Olympos*.

Le vieux polythéisme disparut sous les coups d'un monothéisme tout entier tourné vers le salut dans un autre monde.Dès lors, la religion devint une sorte de sortie hors du monde, une fuite du réel auquel fut préféré un hypothétique ciel. Zeus Pater fut évincé par Dieu le Père.

Bref, le vieux polythéisme qui avait été le chant naturel du monde, une religion naturaliste qui ne promettait aucune espérance eschatologique, disparut sous les coups d'un monothéisme tout entier tourné vers le salut dans un autre monde et qui, par la même occasion, dévalorisait ce monde-ci en n'y voyant qu'un tremplin vers la « Vraie Vie » censée nous attendre dans l'au-delà. Dès lors, la religion devint une sorte de sortie hors du monde, une fuite du réel auquel fut préféré un hypothétique ciel. Zeus Pater fut évincé par Dieu le Père. Le polythéisme, religion ancrée dans l'immanence, fut évincé par le monothéisme sotériologique aspirant à la transcendance. Autant le culte de Zeus était enraciné sur terre et dans les éléments, autant celui de Dieu le Père n'aspire qu'à un ciel idéal. Désormais, l'on estima que la mortalité est la suprême injure que la nature adresse à l'être, et l'on y remédia en imaginant une immortalité surnaturelle. Depuis lors, qu'elle se nomme résurrection ou réincarnation, la volonté de prolonger l'individu dans l'au-delà, en niant le fait irréductible de la mort, constitue l'arrière-fond de toutes les religions. Cette volonté est devenue en quelque sorte le plus petit commun dénominateur de tout Homo religiosus. Autrement dit, l'espoir d'une survie paradisiaque se retrouva désormais dans l'arrière-boutique des religions qui initialement ne se préoccupaient pas ou guère de l'au-delà.

Quant à Zeus, l'Immortel qui ne promettait nulle immortalité aux humains, il avait fait son temps et … il mourut de sa belle mort. La tradition rapportait d'ailleurs qu'on pouvait voir son tombeau en Crète. L'île aurait donc été non seulement son berceau, mais aussi sa dernière demeure.

Xavier DE SCHUTTER *est philologue classique et historien des religions, professeur à l'École européenne et à l'Athénée Royal d'Auderghem. Il est également collaborateur scientifique au CIERL/ULB.*

Il est l'auteur de nombreux articles de recherche et de vulgarisation ainsi que de livres sur l'histoire comparée des religions, dont le récent "Les coups de foudre de Zeus", éd. Panthéon, Paris, 2019 (206 pages ; 18,90 € ; aussi en version électronique).

Les médecins de l'ULB engagés dans la guerre 14-18

PAR **ALBERT JORTAY**

S.M. la Reine Élisabeth assistant le chirurgien Antoine Depage à l'Ambulance de l'Océan pendant la Première Guerre mondiale, photo provenant de l'académie royale de médecine de Belgique, peinture de Fernand Allard l'Olivier

Donner les premiers soins aux blessés sur le champ de bataille ou au poste de secours ou de chirurgie avancé, opérer et soigner dans les hôpitaux du front ou dans ceux de l'arrière lorsque la gravité des blessures le justifiait... Revenons sur les apports de différents médecins, issus de l'ULB, présents aux côtés des blessés et plaçant leurs compétences professionnelles au service des nombreuses victimes de cette Grande Guerre.

Parmi les médecins de l'ULB engagés dans la Grande Guerre, la personnalité d'**Antoine Depage** domine le monde de la chirurgie, bien avant le conflit de 14-18. En effet, diplômé médecin de l'ULB en 1887, avec la plus grande distinction, il présente en 1890 sa thèse d'agrégation sur la tuberculose osseuse. Il devient chef du Service de Chirurgie de l'Hôpital Saint-Jean en 1904.

Auparavant, ce ténor de l'organisation participe en 1892 à la création de la Société Belge de Chirurgie et, 10 ans plus tard, à la création de la Société Internationale de Chirurgie. Ceci l'amène à de fréquents déplacements, notamment aux USA, où il découvre l'organisation des grands hôpitaux américains selon le principe de la division du travail cher aux économistes de l'époque (usines Ford).

C'est en 1912 qu'il délaisse le confort de sa position à Bruxelles pour rallier les Balkans, où se combattent Russes et Turcs, pour développer une ambulance* chirurgicale à Istanbul. Cette première expérience d'une guerre moderne lui révèle les dégâts humains provoqués par les bombardements et les tirs d'artillerie.

Lors de l'entrée en guerre de la Belgique, Antoine Depage va organiser des postes de secours et des ambulances avec le concours efficace de la Reine Élisabeth, qui permettra l'ouverture d'une ambulance de la Croix-Rouge au château de Laeken.

Quand le front se stabilise, à l'automne 1914, le Comité national de la Croix-Rouge décide l'installation d'un hôpital à La Panne, et c'est avec l'appui de la Reine qu'Antoine Depage transforme l'Hôtel de l'Océan en un vaste complexe hospitalier pouvant accueillir plus de 1 000 blessés au maximum de son développement. Pour cela, il fallut construire de nombreux baraquements dans les dunes du voisinage et réserver une villa pour les contagieux (villa Bellevue).

Il engage des infirmières anglaises pour former le personnel soignant à la discipline stricte héritée de Florence Nightingale. Édith Cavell, restée à Bruxelles, sera fusillée en 1915 pour ses activités de résistance aux occupants allemands.

Pour le personnel médical, Antoine Depage fait appel à ses confrères bruxellois mais aussi à des médecins issus de l'UCL (Dr Georges Debaisieux) comme d'autres venus de l'université de Liège (prof. Nolf).

La Panne, l'Hôtel de l'Océan, qui sera transformé en hôpital de campagne, l'Ambulance de l'Océan

La prise en charge des blessés est établie par Antoine Depage selon un schéma en 5 échelons :

1. Évacuation de la tranchée
2. Poste de secours (premiers soins : panser, morphine)
3. Poste de Chirurgie Avancé (PCA)
4. Hôpitaux du front (*L'Océan*, Cabour)
5. Hôpitaux de l'arrière (France/Angleterre)

Un Poste de Chirurgie avancé (PCA), avec Antoine Depage

Les projectiles de la guerre industrielle ont un pouvoir délabrant que ne connaissent pas les belligérants des guerres napoléoniennes. Il existe une théorie chez les militaires, au sujet de plaies propres engendrées par la balle de fusil cautérisant les tissus sur son passage…

Mais c'est ignorer les complications dues à la contamination des plaies par des morceaux d'uniforme, de la boue, des fragments de projectiles ainsi que les complications infectieuses par divers staphylocoques. Et

**Les ambulances dont il est question ne sont pas (encore) les véhicules permettant de transporter les malades et les blessés mais les hôpitaux de campagne.*

surtout le tétanos et la gangrène gazeuse, responsables au début du conflit de beaucoup de morts vu le délai de prise en charge lorsqu'on débarque les blessés après 24 à 48 heures de train, pour atteindre les hôpitaux de l'arrière.

Averti par son expérience de la guerre des Balkans, de l'effet délabrant des obus et autres shrapnel, Antoine Depage instaure la prise en charge la plus précoce possible des blessés et définit le traitement des plaies selon 3 phases :

1. Débridement (excision des tissus, extirpation des corps étrangers)
2. Irrigation continue par une solution d'antiseptique (méthode de Carrel) durant plusieurs jours
3. Fermeture secondaire (après bourgeonnement du fond de plaie)

Cette technique permit de sauver de nombreux blessés de l'amputation.

Irrigation des plaies par la méthode de Carrel

Faisons une parenthèse à propos du **Dr Albert Hustin** qui publia en avril 1914 le résultat de ses recherches sur la transfusion sanguine indirecte. Cette méthode consiste à prélever du sang chez un donneur et à le transvaser dans un flacon contenant du citrate de soude, rendant ainsi le sang incoagulable et pouvant être conservé jusqu'à 21 jours dans un frigidaire.

Il faut reconnaître que ce procédé original ne fut appliqué durant la Grande Guerre que par les armées américaines et canadiennes. Mais Albert Hustin eut toute la reconnaissance de son invention et il fonda en 1919 le premier centre de transfusion sanguine à l'hôpital Brugmann, centre qui sera transféré plus tard à l'hôpital Saint-Pierre de Bruxelles.

Les médecins de l'ULB à l'hôpital de l'Océan

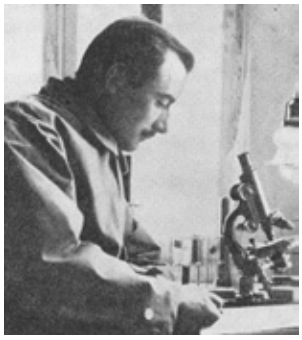

Paul Govaerts s'est intéressé aux conséquences des hémorragies sur la qualité du sang (anémie post-hémorragique) et a bien compris la nécessité de combler le déficit en globules par la transfusion sanguine.

La technique de transfusion de bras à bras a prévalu durant la Grande Guerre.

Carl Janssen, chef de la chirurgie cranio-thoracique, eut à opérer de nombreux cas de plaies de la tête, partie du corps très exposée dans la guerre des tranchées.

Carl Janssen

Étienne Henrard

Il fut grandement aidé par **Étienne Henrard**, chef du service de radiologie qui, à l'aide du compas de Hirtz, sorte d'appareil stéréotaxique, parvenait

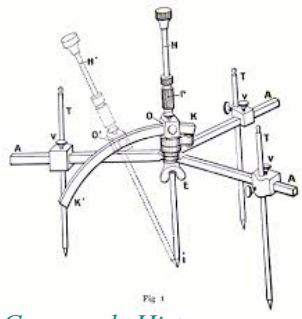

Compas de Hirtz

à localiser les fragments de métal dans la profondeur des plaies. Cet appareil était également très utile pour guider l'extraction de ces corps étrangers grâce à un électro-aimant, évitant ainsi d'inutiles intrusions dans le tissu cérébral.

Albert Dustin, chef du centre de neurologie-revalidation, s'occupa des blessés, dont il étudia au microscope les conséquences des lésions sur les nerfs, en particulier le développement de névromes, sortes de callosités cicatricielles fort invalidantes.

Il eut aussi à accueillir les victimes de « shell shock » ou état de choc induit par les bombardements incessants en première ligne, mettant les hommes dans un état de prostration et d'incapacité motrice qui furent, dans les premiers temps de la guerre, considérés comme de la couardise et dont plusieurs soldats firent les frais devant le peloton d'exécution.

Abordons maintenant l'innovation la plus terrifiante sans être nécessairement la plus mortelle, je veux parler de la **guerre des gaz** qui fut inaugurée par les Allemands en 1915.

Edgard Zunz eut à faire face aux nouveaux dégâts humains par le **phosgène,** gaz toxique à base de chlore et qui avait pour effet de provoquer une inflammation aiguë des poumons (oedème pulmonaire) souvent mortelle pour les plus exposés.

Soldats portant des masques à gaz

Oxygénateur

Le traitement consistait en l'administration d'oxygène par des bonbonnes sous pression.

C'est en 1917 que les Allemands récidivèrent en vaporisant du **gaz moutarde**, appelé aussi Ypérite, du fait de sa première utilisation lors de la deuxième bataille d'Ypres. S'agissant d'un produit à effet vésicant, il était très dangereux pour la peau (ulcérations) et pour les yeux (uvéite avec perte temporaire de la vue). Le traitement consistait en des rinçages abondants de la peau exposée et à des collyres anti-inflammatoires pour les lésions oculaires.

Évidemment, la lutte contre les gaz fit appel, dans un premier temps, au système D : mettre un peu d'urine dans un mouchoir comme protection. Plus tard, la généralisation des masques à gaz intéressa tous les belligérants de même que les chiens et les chevaux !

Les médecins du front

Sortons maintenant du cadre de l'*Ambulance de l'Océan*, pour découvrir **ces médecins du front** qui donnèrent les premiers soins.

J'évoquerais volontiers le **Dr Armand Colard.** Celui-ci fut en première ligne pendant les trois premières années de la guerre, puis il servit comme assistant du professeur Nolf à l'hôpital Cabour. La paix revenue, il s'installa comme généraliste à Bruxelles et fut distingué au point de devenir le médecin du roi Albert.

Parmi les médecins engagés sur le front, signalons **Georges Hubinont** qui officia dans une batterie d'artillerie et s'y montra si actif qu'il fut cité plusieurs fois à l'ordre du jour pour actes de courage et reçut la Croix de guerre ainsi que la Légion d'honneur. Après l'armistice, il revint dans sa commune de Morlanwlz et y ouvrit une clinique chirurgicale; c'est aussi le père de Pierre-Oliver Hubinont, professeur notoire de gynéco-obstétrique à la faculté de médecine de l'ULB.

Nous pourrions aussi évoquer la personnalité truculente de **Joseph Van de Meulebroeck**, futur bourgmestre de Bruxelles, qui se porta volontaire comme médecin de bataillon et fut cité à plusieurs reprises pour actes de bravoure. Il reçut la Croix de Guerre et fut fait grand officier de la Légion d'honneur.

Les Poste Chirurgicaux Avancés (PCA)

Les **Poste Chirurgicaux Avancés (PCA)** constituaient un élément important dans la prise en charge chirurgicale des blessés et bénéficiaient de la proximité du front (moins de 5 km) pour un traitement précoce des lésions les plus graves comme les plaies hémorragiques.

Ainsi, le **Dr Fernand Neuman** était le responsable du PCA de Sint-Jansmolen et il opéra de nombreux blessés de l'abdomen avec une réduction importante de la mortalité, du fait de la précocité de ses interventions chirurgicales.

L'évacuation des blessés vers les hôpitaux du front qui mettront en œuvre les traitements spécialisés

Nous avons déjà décrit l'*Ambulance de l'Océan*, nous en venons alors à évoquer l'hôpital Cabour (du nom du propriétaire de la villa d'origine) situé à Adinkerke, derrière La Panne. Le chef de service est **Paul Derache**, un médecin militaire ayant fait ses études à l'ULB et qui ne dédaignera pas de passer de longues heures en salle d'opération pour tirer de la mort les blessés qui lui vouaient une réelle admiration, tant pour se prouesses chirurgicales que pour ses qualités humaines. Paul Derache finira la guerre avec

Le Poste Chirurgical Avancé de Sint-Jansmolen

L'Hôpital Cabour, à Adinkerke, et sa salle d'opération

le grade de général-médecin et sa popularité fut telle qu'une avenue d'Ixelles porte son nom.

Les hôpitaux de l'arrière constituaient le 5e échelon de la prise en charge des blessés. En France, citons en premier l'hôpital de Calais, à la Porte de Gravelines, qui fut dirigé par **Ernest Detrain**, chirurgien de talent, originaire de Beloeil en Hainaut. Passionné de recherches cliniques, il fournit durant toute la guerre des relevés trimestriels des activités chirurgicales, assortis de commentaires éclairés.

Parmi les autres hôpitaux de l'arrière, citons ceux de **Rouen**, de **Dunkerke**, du **Havre** et même dans le Midi de la France celui de **St Jean-Cap Ferrat**, réservé aux tuberculeux.

De l'autre côté de la Manche, les services de santé militaire belge avaient développé les **King Albert's hospitals** au nombre de quatre dont le numéro un était situé à Londres. Y œuvrait le Dr **René Sand**, chef du service de médecine interne. Cet hôpital était aussi une école d'infirmières dont la première promotion fut affectée à l'*Ambulance de l'Océan* dès la fin de 1916.

En Afrique centrale

Tournons-nous maintenant vers la **guerre en Afrique centrale**, où les troupes belgo-congolaises combattirent les troupes du général von Lettow-Verbeke et leurs affidés Askaris, pour obtenir enfin la victoire à Tabora, sous la conduite du général Charles Tombeur, le 8 septembre 1916 (à l'origine du nom de la *rue de Tabora* à 1000 Bruxelles).

Diverses personnalités médicales sont à évoquer, dont en premier **Pol Gérard**, un des seuls à avoir une expérience de l'Afrique, ayant travaillé comme médecin au sein de l'Union Minière du Katanga. Il participa aux campagnes et, après-guerre, il fut un des fondateurs du CEMUBAC, institut de recherches tropicales de l'ULB.

Le jeune **Albert Dalcq**, encore étudiant et ayant participé à la bataille de l'Yser comme auxiliaire médical, fut ensuite envoyé au Congo en tant qu'assistant de Pol Gérard.

Albert Dalcq se passionna pour les maladies tropicales, en particulier la malaria, la maladie du sommeil et la fièvre jaune qu'il étudia sur les malades et au laboratoire avec le microscope.

Terminons cet aperçu africain par deux ULBistes dont **Paul Martin**, étudiant mobilisé comme auxiliaire sur le front de l'Yser, puis envoyé en Afrique pour participer à la mise sur pied d'hôpitaux de campagne. Après la guerre, il s'orienta vers la neurochirurgie et devint le premier chef de service de neurochirurgie à l'Institut Jules Bordet.

Charles Vermeersch eut un destin assez particulier car, âgé de 44 ans, il se porta volontaire pour le front oriental et eut à traiter une épidémie de typhus en Albanie. Revenu en Angleterre, il s'embarqua pour le Congo et fut affecté à l'hôpital de Kigoma pendant l'offensive vers Tabora.

Les médecins sur le front russe

Nous arrivons maintenant à l'épisode le moins connu de l'aventure des belges engagés sur le front russe, c'est celui de la folle équipée des Autos Canons Mitrailleuses (ACM) qui furent une aide apportée par les occidentaux aux troupes du tsar.

Autos Canons Mitrailleuses (ACM)

Ce groupe de 400 hommes participa avec succès aux batailles de Tarnopol et de Zlorov avec comme médecin d'unité **Valère Brassine** qui eut fort à faire avec les cas de typhus qu'il rassemblait dans son lazaret* d'Ezernat. Lors de la révolution, les bolcheviks désarmèrent le groupe des ACM et leur intimèrent l'ordre de rentrer chez eux. Mais comment ? Et dans quelle direction ?

*Lazaret : Établissement où sont isolées les personnes contaminées ou susceptibles d'avoir été contaminées par une maladie épidémique.

Premiers soins aux Russes, avec Valère Brassine

Valère Brassine au lazaret d'Ezernat

Ce fut par le transsibérien puis l'embarquement à Port Arthur pour la traversée de l'océan Pacifique et ensuite l'accostage en Californie ! Un voyage à travers les États-Unis, pour une arrivée triomphale à New-York, avant le retour vers l'Europe en mars 1918 ! Quel périple ! Le courage de Valère Brassine lui vaudra plusieurs citations et décorations belges et russes.

Les progrès réalisés en médecine de guerre au XX^{e} siècle

Les nombreux **progrès réalisés en médecine de guerre au XX^{e} siècle** le furent …. grâce à la guerre !

Pensons
- aux techniques opératoires (précocité d'action, irrigations des plaies, asepsie rigoureuse en salle d'opération)
- à la réanimation médicale, incluant les transfusions de sang
- aux équipements de protection (casques, gilets pare-balles)
- aux moyens de transport (avions, hélicoptères)
- au suréquipement des hôpitaux (air conditionné, respirateurs, hypothermie)
- aux équipes opératoires polydisciplinaires (chirurgiens, neuro-chirurgiens, plasticiens, ORL, maxillo-faciaux)

Du point de vue statistique, la mortalité globale des blessés a fortement diminué, passant de 50% durant la Grande Guerre à 9% lors de la guerre en Irak

Encore plus spectaculaire, la mortalité des blessés hospitalisés qui est passée de 15% à 2,6% en moins de 60 ans.

En guise de fin, ayons une pensée pour les 14 médecins de l'ULB morts au champ d'honneur et dont une stèle orne le Grand Hall de notre université.

Albert JORTAY *est docteur en médecine et chirurgien honoraire du CHU Brugmann*

Mark Dunz Unsplash

Factures d'énergie et transition énergétique feront-elles bon ménage ?

PAR **PIERRE KUNSCH**

Depuis la sortie de la crise COVID, les prix de l'énergie n'ont pas arrêté de croître. Cette situation a encore empiré au début de l'année 2022 avec le déclenchement de la guerre en Ukraine et les sanctions contre la Russie. Cette montée des prix est-elle inexorable et quand va-t-elle s'arrêter ? Donner une réponse définitive n'est pas encore possible au moment de la publication du présent article. Pourtant il est parfaitement possible de comprendre que ces événements ne constituent pas les vraies causes structurelles du futur accroissement de la cherté de l'énergie, et en particulier de l'électricité. L'origine de la croissance des prix doit être cherchée plus en arrière dans le temps dans deux événements qui marquent ce premier quart de siècle. Il s'agit du projet de transition énergétique du Green Deal, basé sur les énergies renouvelables pour combattre le réchauffement climatique, et avant cela même, la libéralisation du marché de l'électricité dans l'Union européenne.

Au beau temps des monopoles sans renouvelables : la vie était simple et belle ?

Avant 2000, les producteurs privés Electrabel SA (inclus aujourd'hui dans la société française Engie, anciennement Gaz de France) et Spe (devenu entretemps Luminus EDF) produisaient, transportaient et fournissaient l'électricité en Belgique à travers les intercommunales de distribution. Il s'agissait bien d'un monopole regroupant toutes ces activités régulées par le CCEG (Comité de Contrôle de l'Électricité et du Gaz). L'objectif de la libéralisation du marché de l'électricité entamée par une directive européenne de 1996 était de partager les trois tâches de production, transport et fourniture. **La concurrence devait réduire les prix aux consommateurs, tout en développant les réseaux pour les échanges entre pays selon les règles du grand marché. La libéralisation a échoué, nous voyons ici pourquoi.**

Le marché de l'électricité a donc radicalement changé au début du siècle : de nouveaux acteurs sont entrés en piste et les métiers de producteurs, transporteurs, fournisseurs et distributeurs ont été scindés. La Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG) a remplacé la CCEG et le gestionnaire de transport est devenu la société Elia, société cotée en bourse, indépendante d'Engie. Elle est suppléée en Belgique - fédéralisation oblige - par les régulateurs VREG en Flandre, CWAPE en Wallonie, et BRUGEL à Bruxelles. Les intercommunales – une particularité belge – continuent à assurer la distribution de l'électricité vers les clients des fournisseurs. Tout cela a entraîné une complexification avec ce partage des tâches. De nombreux fournisseurs (Engie, Luminus, Eneco, Mega et d'autres) ont vu le jour dont certains sont en même temps producteurs. Ils travaillent à présent comme 'traders' dans des salles de marché pour acheter de l'électricité pour leurs clients **(voir l'encadré 1)**.

En parallèle, l'Union européenne (UE) a développé les grands réseaux, dont fait partie le réseau de transport de l'électricité, pour permettre les échanges entre pays. Ces échanges deviennent d'autant plus importants que se développe la politique de transition énergétique dans laquelle l'électricité devrait jouer un rôle majeur. Elle devrait être le socle commun vers un approvisionnement énergétique libéré des énergies fossiles gaz et charbon. Les écologistes de plusieurs pays ont jugé que le nucléaire était trop dangereux pour des pays densément peuplés - comme la Belgique. Ils ont fait dès 2003 passer une loi de sortie qui interdit même tout développement futur de cette technologie. Tout cela apparaissait comme plutôt mirifique : une électricité assurée grâce aux interconnexions entre pays, des prix réduits grâce à la concurrence et des énergies propres et gratuites venant du vent et du soleil, donc bon marché, moins d'émissions de CO_2, moins de déchets nucléaires … Mais n'était-ce pas un mirage ?

La vie après la libéralisation du marché avec les renouvelables : la dure réalité ?

Malheureusement, le simple devient compliqué, plus cher et moins efficace dans le nouveau contexte du grand marché libéralisé et du Green Deal orienté vers le 100% renouvelable. Le temps d'avant la directive de libéralisation et l'explosion des capacités renouvelables débutant vers le tournant du siècle, les choses étaient simples car l'approvisionnement était assuré pour satisfaire une demande largement prévisible avec des moyens pilotables disponibles en Belgique même. Le charbon, particulièrement polluant et nocif pour la santé, allait largement disparaître de la scène énergétique pour être remplacé par le nucléaire et puis par le gaz.

La Belgique était exportatrice nette d'électricité grâce à ses sept réacteurs nucléaires et pouvait pratiquer une politique de tarifs de jour et de nuit. Le surplus de production nucléaire était stocké pendant la nuit dans la station de pompage de l'électricité de Coo pour être

Encadré 1 : Le trading de l'électricité et la formation des prix à la bourse de l'électricité EPEX (European Power Exchange) (source : https://www.elia.be/)

La croissance des énergies renouvelables intermittentes éoliennes et photovoltaïques (EnRi) a compliqué les choses : l'offre devient, avec leur croissance, de plus en plus volatile, voire imprévisible, du fait des aléas de la météo, alors que la demande évolue toujours lentement.

returbiné pendant la journée pour satisfaire les pointes de consommation. De plus, grâce aux réacteurs nucléaires amortis après 20 ans d'exploitation et un prix maîtrisé du gaz, le prix de l'électricité restait bas, autour de 10-12 cents par kWh. Le prix était fixé - et il l'est toujours aujourd'hui - selon un système d'ordre de mérite : c'est la source d'énergie la moins chère qui 'fait' le prix au coût marginal - le coût de la dernière unité de production – afin d'ajuster à chaque fraction de seconde l'offre à la demande sur le réseau. Le charbon qui jouait ce rôle a été remplacé par le gaz encore bon marché et moins polluant. Le nucléaire, moins flexible, permet moins facilement de descendre ou de monter en puissance selon les fluctuations de la demande. Il a donc un coût marginal supérieur pour produire une unité d'énergie en plus ou en moins. L'ajustement au coût marginal était aisé avant 2000, car il était basé sur une demande largement prévisible, en évolution lente, et des capacités suffisantes. **La croissance des énergies renouvelables intermittentes éoliennes et photovoltaïques (EnRi) a drôlement compliqué les choses : l'offre devient, avec leur croissance, de plus en plus volatile, voire imprévisible, du fait des aléas de la météo, alors que la demande évolue toujours lentement.**

Les **EnRi**, en effet, ne sont pas pilotables pour produire de l'électricité quand on en a besoin. Elles ont un caractère fatal : pas de vent, pas d'éolien ; pas de soleil, pas de production photovoltaïque. Pour cette dernière, c'est toujours le cas la nuit, et en pratique au creux de l'hiver. Ces sources intermittentes ne sont donc pratiquement jamais en mesure d'ajuster l'offre à la demande comme peut le faire une source pilotable comme le gaz (et un peu moins facilement le nucléaire). Bien que leur coût marginal soit nul – le vent et le soleil sont des combustibles gratuits - elles ne peuvent pas servir pour la mise à l'équilibre entre offre et demande. C'est toujours le gaz qui reste en charge du pilotage à travers les interconnexions du réseau pour faire face à l'offre de plus en plus fluctuante avec la météo. Comme le prix du gaz fixe le prix de marché de l'électricité, cela explique l'inquiétante montée actuelle du prix associé de l'électricité.

Les EnRi n'ont pas de valeur économique mais leurs coûts sont pourtant importants

L'Encadré 2 (voir page suivante) donne une image de la situation du réseau dans la première moitié du mois de juillet 2022. On voit ici que **les éoliennes et les panneaux photovoltaïques ne peuvent pas se passer des autres sources de production pilotables pour compenser leur perpétuelle variabilité.** Or la valeur d'un bien, c'est sa capacité à répondre à une demande. De ce point de vue strictement économique, les EnRi n'ont aucune valeur : elles produisent indépendamment de la demande réelle de consommation. **Si on dispose par ailleurs de sources pilotables en suffisance, comme le gaz, même cher, il n'y a pour le réseau aucune raison d'utiliser les EnRi incapables d'assurer la sécurité d'approvisionnement.** Leur valeur est nulle, comme l'est leur coût marginal. Cette valeur nulle devient même négative quand elles produisent trop par grand vent ou par grand soleil au-delà de la demande. Il faut alors se débarrasser de cette offre trop importante en payant des entreprises ou des personnes pour accroître leurs consommations : les prix sont négatifs. Par exemple, en période de plein soleil on demande de mettre en route les climatiseurs pour éviter une surcharge sur le réseau de distribution. Mais ne nous leurrons pas : même si le prix de marché devient parfois négatif, le prix du kWh ne va pas baisser pour autant. Le producteur doit payer pour augmenter la consommation de l'électricité produite et il répercute sa charge additionnelle vers les fournisseurs et donc vers le client final.

Pourquoi donc vouloir développer ces sources d'énergie dont la valeur économique est nulle ou parfois négative ?

Bien sûr, la raison invoquée est que les EnRi n'émettent pas de CO_2 en opération. Ceci reste à prouver, puisqu'en réalité elles ont besoin d'un apport pilotable en cas de pénurie, et celui-ci n'est pas décarboné si on utilise le gaz ou le charbon. De toute façon, pour que ces énergies soient mises en place, l'argument du CO_2 n'est pas suffisant. Il faut assurer aux producteurs une rentabilité suffisante. La même chose est vraie pour les sources d'appoint qu'on doit mettre en route en cas de pénurie de vent ou de soleil. D'où la nécessité d'implémenter un mécanisme de rémunération de capacité pour les centrales au gaz – le MRC/CRM voté par le Parlement en 2021. Celles-ci doivent travailler en-deçà de leurs capacités de fonctionnement normal pour assurer l'appoint et deviennent donc non, ou moins rentables. En résumé, **les EnRi ne peuvent survivre dans un marché concurrentiel que si elles sont**

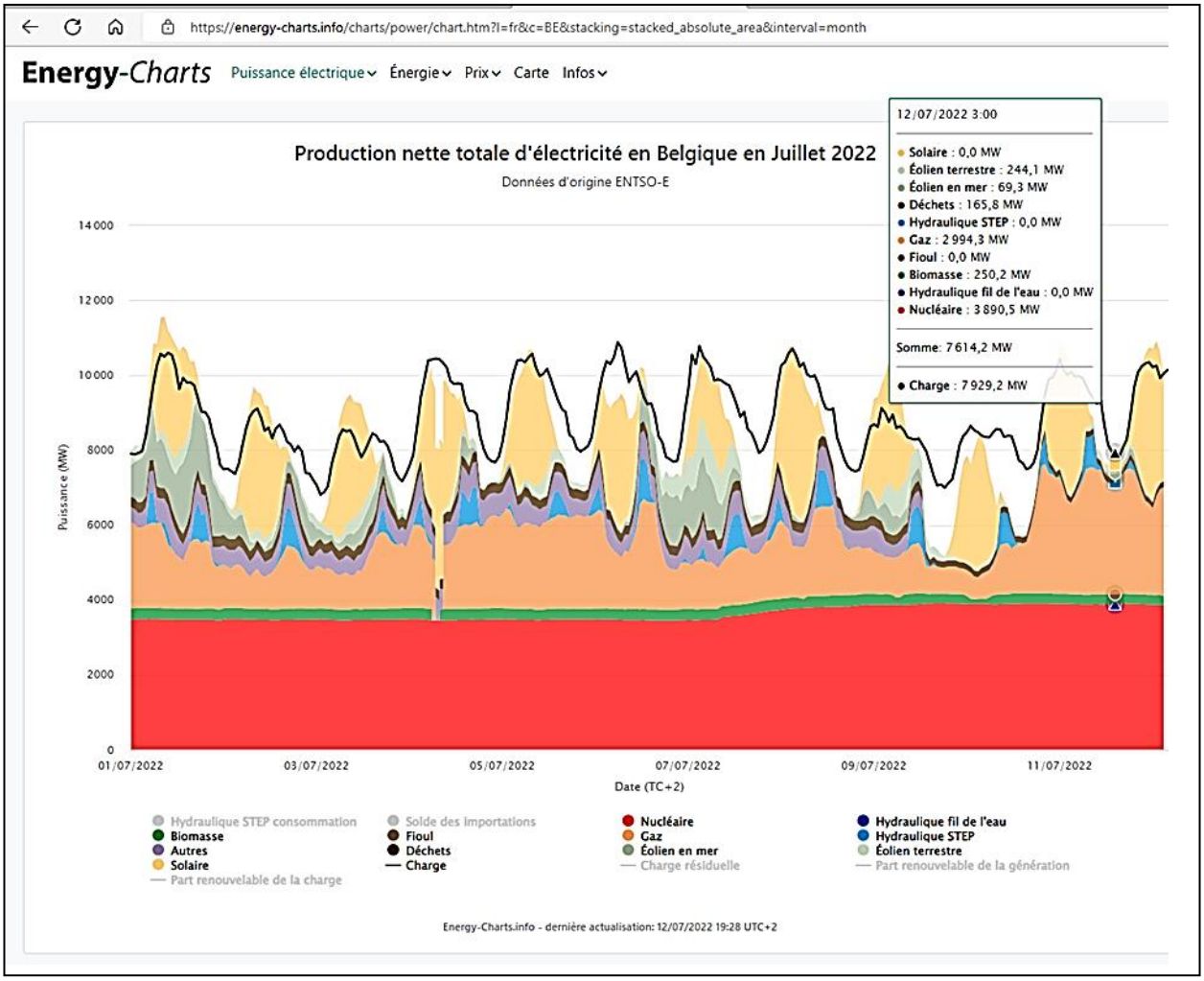

Encadré 2 : La consommation d'électricité dans la première semaine de juillet 2022

La consommation d'énergie électrique en Mégawatts-heure/heure = 1.000 kWh par heure (d'où l'échelle en MW : puissance moyenne par heure) sur la période du 1 juillet au 12 juillet 2022 en Belgique. Les productions des éoliennes sur terre et sur mer (surfaces en grisés clair et sombre), ainsi que du solaire photovoltaïque (surface en jaune) doivent être soutenues par des sources pilotables pour rencontrer la consommation (courbe en noir). La capacité de base (en rouge) est assurée par le nucléaire. Le suivi de la consommation résiduelle (hors base et production non pilotable) est assuré principalement par le gaz naturel (surface orange) qui définit pour cela le prix du kWh sur le marché européen de l'électricité.

subsidiées, soit directement, soit indirectement par le biais des sources d'appoint.

La forme de subsidiation la plus directe pour les rendre incontournables sur les réseaux malgré leur faible intérêt économique, c'est d'imposer une obligation d'achat assortie d'un prix garanti pour les producteurs. En plus, on a introduit des instruments financiers appelés certificats verts que les fournisseurs doivent acheter sur un marché dédié : leur prix fixé par les autorités évolue sur ce marché en fonction des quotas d'énergie verte minimaux à respecter pour les fournitures aux consommateurs.

Pour les particuliers qui ont installé des panneaux photovoltaïques chez eux – les prosumers à la fois producteurs et consommateurs – des formules de rétribution ont été mises en place pour promouvoir leur implantation sur les toits des maisons. Outre l'abandon des subsides à l'installation après 2010, on a dû renoncer aux certificats verts – sauf à Bruxelles - du fait de la formation d'une bulle photovoltaïque en 2012 de 1,8 milliards en Wallonie. (*NB*: elle est encore à apurer en 2022 par les consommateurs wallons à travers les tarifs du réseau de transport). Un

mécanisme de compteur qui tourne à l'envers a été longtemps en usage et l'est encore en Wallonie pour les installations prosumers moins récentes. Ce mécanisme a conduit pendant de longues années à des surcoûts puisque les particuliers prosumers ont eu la possibilité d'annuler leurs factures en injectant davantage d'électricité sur le réseau que celle qu'ils prélevaient du réseau pour remédier à leur autoconsommation insuffisante. Le poids de cette subsidiation indirecte a été mis à charge des consommateurs qui n'ont pas de panneaux, ce qui a fait monter leur prix du kilowatt-heure. Ce montage strictement financier devrait disparaître à terme avec l'apparition d'un tarif prosumer pour mieux partager les coûts de réseaux, mais il n'est pas encore en place partout.

En plus, il faut prévoir des mécanismes de subsidiation indirectes comme le MRC/CRM ou le prix carbone à payer pour les centrales thermiques fossiles et prendre en compte les **'coûts système'**. Ceux-ci s'ajoutent aux coûts directs d'investissement des installations pour permettre à l'ensemble du système électrique de fonctionner correctement. Ils sont d'abord induits par la grande dispersion des sources de production renouvelables. Leur décentralisation oblige à la construction de nombreuses nouvelles interconnexions avec les réseaux. De plus, la nécessité d'équilibrer à tout moment la charge du réseau en puissance engendre elle aussi des coûts importants **(Encadré 3).**

Tous ces coûts additionnels sont à charge du consommateur final. Ils apparaissent dans les factures dans les rubriques « surcharges des coûts de réseau ». Ceci explique l'importante croissance des prix que l'on peut observer par l'analyse des factures **(Encadré 4,** voir page suivante**)**. **On peut vérifier qu'il y a bien un lien de causalité entre la croissance du prix du kilowattheure entre 2010 et 2019 et les puissances installées de EnRi.** Celles-ci ont dépassé 12 000 Mégawatts en Belgique en 2021, alors que la puissance maximale appelée au cœur de l'hiver ne dépasse pas 14 000 Mégawatts. On a donc un quasi doublement des puissances – à un coût important - pour une consommation domestique d'électricité qui

Encadré 3. Les coûts système et les subsides EnRi

Les coûts système induits par les EnRi s'ajoutent aux subsides nécessaires pour maintenir la rentabilité des investissements et sont, comme eux, couverts par les surcharges réseau (encadré 4). La décentralisation de ces productions intermittentes exige : 1) de nouvelles liaisons depuis les lieux de production décentralisés sur terre et sur mer (mentionnons les futures interconnexions planifiées depuis la mer du Nord Ventilus et Boucle du Hainaut) ; 2) le renforcement des réseaux de distribution pour la production photovoltaïque (plus de 7 000 MW début 2022) ; 3) les mesures de pilotage de l'équilibre production=demande des réseaux, compte tenu des importations et des exportations d'électricité et de l'appoint à l'intermittence par les centrales pilotables. (Photos : https://www.elia.be/)

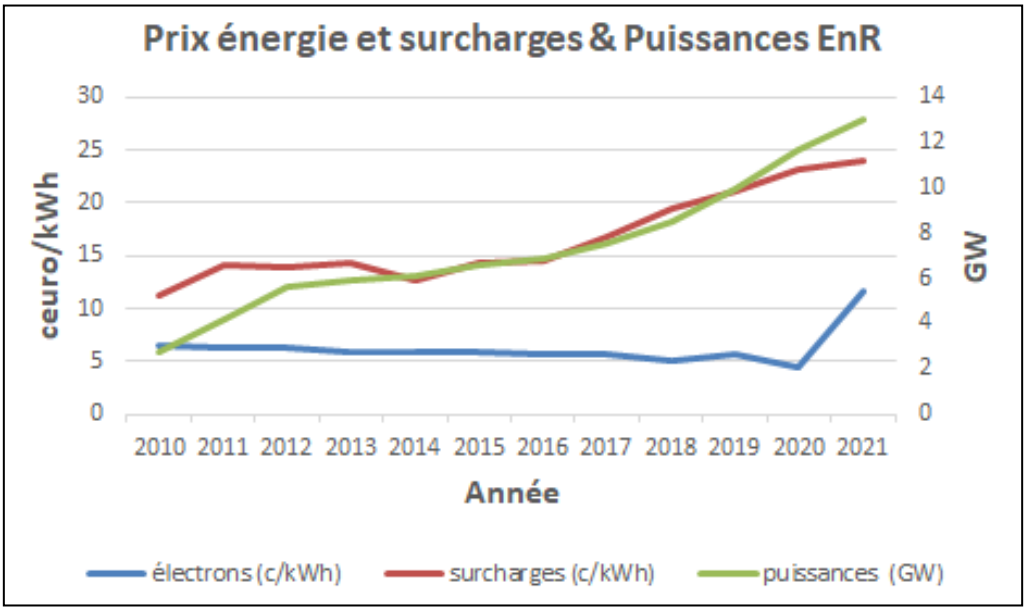

Encadré 4 : Évolution du prix du kWh (valeurs moyennes à Bruxelles) et des puissances renouvelables installées entre 2010 et 2021 (https://www.febeg.be/fr/statistiques-electricite)

Le prix du marché de l'électricité (='prix des électrons', courbe bleue, échelle de gauche) est resté stable entre 2010 et 2020 entre 5 et 6 c€/kWh. La très forte croissance du prix du marché depuis 2021 s'explique par la montée du prix du gaz. Les surcharges réseau (courbe rouge, échelle de gauche) sont montées de 11 c€/kWh à 22 c€/kWh en 2019, soit un doublement depuis 2010. Les puissances installées d'énergies renouvelables (EnR= EnRi + biomasse, biogas et hydraulique au fil de l'eau ; courbe verte, échelle de droite) ont eu dans cette période une évolution très semblable avec un quasi doublement entre 2012 et 2020. La croissance des prix est due aux diverses formes de subsidiation et aux coûts système (voir encadré 3). La facture de 600 €/an/ménage en 2010 pour une consommation moyenne de 3.500 kWh/ménage/an est grimpée vers 950 €/an/ménage environ en 2020 puis jusqu'à 1 800 €/an/ménage (et plus) en 2022.

a peu augmenté dans les dix dernières années. **On a de fait une duplication tout à fait inutile de capacités qui explique en grande partie la montée des prix dès avant 2021.**

Les enseignements à tirer

La crise de l'énergie que nous traversons a eu pour effet principal l'augmentation du prix du gaz naturel, et par ricochet du prix de l'électricité. Toutefois, ce dernier prix avait déjà fort augmenté depuis le début du siècle avec le développement des EnRi. **On peut ainsi affirmer que la libéralisation du marché de l'électricité a raté ses objectifs.** On comprend, après une vingtaine d'années de mise en œuvre, qu'elle est basée sur de fausses prémisses. La libre concurrence dans le grand marché n'a pas réduit les prix. **La production d'électricité par les énergies renouvelables n'est quasi-gratuite qu'en apparence.** Le développement des EnRi a conduit, d'une part à une très grande volatilité du prix du marché à travers les pays interconnectés, et d'autre part, à une dépendance accrue au gaz et à son prix, même dans les pays qui en utilisent peu comme la France qui produit la plus grande partie de son électricité en recourant au nucléaire et à l'hydraulique. Il était de fait inévitable que, en plus de cette dépendance, le développement des EnRi conduise, dès avant la crise de 2022, à une forte montée des coûts système et des mécanismes de subsidiation ruineux de sources énergétiques non rentables. En même temps, la mise en place du Green Deal a confronté les économies de l'UE à une réalité ignorée jusque-là : **un**

La production d'électricité par les énergies renouvelables n'est quasi-gratuite qu'en apparence.

marché électrique libéralisé ouvert n'est pas compatible avec un système électrique fortement subsidié. Cette constatation s'est vérifiée en Allemagne. Ses énormes capacités éoliennes et photovoltaïques n'ont pas réduit ses émissions de CO_2, puisque celles-ci sont au contraire parmi les plus élevées de l'UE – alors même que son prix du kWh est lui le plus élevé. La Belgique, en abandonnant le nucléaire et en suivant la même voie que l'Allemagne, va évoluer vers plus d'émissions de CO_2 et des factures d'énergie de plus en plus impayables.

Comment réformer le marché de l'électricité et le Green Deal de l'UE pour réduire les factures ?

En premier lieu, il faudra bien trouver une voie diplomatique pour le retour à la normale des prix du gaz naturel qui restera longtemps indispensable dans la production d'électricité et de chaleur dans l'UE. Toutefois, pour limiter sa trop grande influence sur les prix de l'électricité et leur volatilité**, il ne faut pas se priver des moyens pilotables dont on dispose, pour préserver la sécurité d'approvisionnement en électricité. Donc en Belgique, il faut garder opérationnels nos sept réacteurs nucléaires, en abrogeant la loi de sortie du nucléaire de 2003, devenue totalement obsolète.** Il faut en même temps arrêter le développement anarchique des Enri subsidiées par des fonds publics : autrement, les coûts système et les divers subsides en croissance sont et resteront inévitablement répercutés dans les factures d'électricité. S'en remettre à un réseau fragilisé par trop d'électricité intermittente serait une erreur fatale pour notre économie et notre bien-être. C'est bien une menace pour notre sécurité d'approvisionnement en électricité - sans résultats patents de décarbonation. Une réforme durable du marché européen de l'électricité ne pourra se faire qu'en abandonnant l'illusion du tout renouvelable, le leitmotiv du Green Deal. Le grand réseau européen a rendu de plus en plus compliquée la tâche de recouvrer plus d'indépendance par rapport au prix du gaz. L'électricité est difficilement stockable, elle n'est ni une action financière, ni une matière première : il faut mettre fin au système de trading actuel. En conservant les capacités pilotables dans chaque pays la volatilité des prix diminuera, et on regagnera plus d'autosuffisance électrique dans chaque pays.

Pierre KUNSCH *est physicien, Dr en Sciences, et professeur honoraire de l'ULB*

Quelques références à consulter en direct

Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG) Evolution des prix de l'énergie en Belgique et les pays voisins

https://www.creg.be/fr/professionnels/fonctionnement-et-monitoring-du-marche/evolution-prix-de-lenergie-belgique-et-pays?msclkid=f6761879c49d11ecae6091beeb483dbe

Pierre Kunsch : Sécurité d'approvisionnement et factures – Un désastre en cours, Trends Tendances, Carte blanche, 31 janvier 2022

https://trends.levif.be/economie/politique-economique/electricite-securite-d-approvisionnement-et-factures-un-desastre-en-cours/article-opinion-1519475.html

Réseau de transport de l'électricité (France) éCO2mix - Les données de marché en direct

https://www.rte-france.com/eco2mix/les-donnees-de-marche

Jean-Pierre Schaeken : Pourquoi le prix de l'électricité facturé aux ménages est-il parmi les plus élevés d'Europe ? Le Vif, Carte blanche 12 septembre 2021

https://trends.levif.be/economie/pourquoi-le-prix-de-l-electricite-facture-aux-menages-belges-est-il-parmi-les-plus-eleves-d-europe/article-opinion-1467155.html

ASTRONOMIE

Un cours public et gratuit d'astronomie se donne chaque année, d'octobre à mars. Il a été fondé en 1823 par Adolphe QUETELET (1796-1874) et a été donné régulièrement depuis 1906. Après avoir été accueilli par la Ville de Bruxelles, il se déroule actuellement sous les auspices de l'Université Inter-Âges. Le cours se donne le mercredi, de 18 h à 19 h, à l'ULB, campus du Solbosch, bâtiment H, avenue Paul Héger à Ixelles (Bruxelles), (auditoire H2215 en septembre - octobre puis auditoire H1302 pour le restant de l'année). L'accès y est entièrement libre et ne nécessite aucune inscription préalable. Le niveau est celui de l'enseignement secondaire supérieur. Nouveautés cette année : un module sera donné en anglais et chaque module se clôturera par une séance de questions/réponses, afin d'assurer plus d'interactivité.
Le **programme** de cette année est le suivant :

- *Étoiles multiples* par **Thibault Merle**
  H2215 : 21 et 28/09, 05/10, 12/10 et 19/10/2022
  mouvements apparents des astres - planètes, étoiles et galaxies - et leur explication.
- *Neutron stars: birth, life and death* par **Guilherme Gram**
  H1302: 09, 16, 23 et 30/11, 07/12/2022
- *Exoplanètes et exobiologie* par **Antoine Thuilliez**
  H1302: 11, 18 et 25/01/2023
- *Constellations de satellites* par **Sophie Van Eck**
  H1302: 01, 08 et 15/02/2023
- *La danse des astres: Orbites en tout genre* par **Christos Siopis** *: H1302: 08, 15, 22 et 29/03/2023*

Observations à la coupole (11e étage du bâtiment D, Avenue Depage 30, campus du Solbosch) **après le cours (19h15) en cas de ciel dégagé.** Il est recommandé de téléphoner au 02 6503098 le mercredi après 17h pour savoir si la coupole sera ouverte ce mercredi-là, en fonction des conditions météo.

INFORMATIONS : Pour les mises à jour et les modalités pratiques, prière de consulter le site : http://www.astro.ulb.ac.be/CPA/
Tél. : 02 650 28 34 - ajorisse@ulb.ac.be
Des fascicules reprenant certains modules de cours des années précédentes sont en vente aux Presses Universitaires.
Le cours facultaire d'astronomie («La structure de l'univers», PHYS-F-105, 12 x 2h) d'Alain JORISSEN et Rodrigo ALVAREZ est également accessible au premier quadrimestre, *moyennant inscription auprès du CEPULB - Université Inter-Âges.* Pour de plus amples informations, consulter le site du cours : http://www.astro.ulb.ac.be/pmwiki/Teaching/PHYS-F-105.

LES SAMEDIS DE LA PHYSIQUE

Le programme 2022-2023 est constitué de 4 modules :

Module 1 : Méthodes fonctionnelles et topologie en physique quantique - Jan Govaerts (Professeur à l'UCLouvain), Clémentine Dassy et Yannis Georis (Doctorants à l'UCLouvain)
L'expérience MoEDAL au LHC a comme objectif la recherche de ''monopôles magnétiques'' (particules théoriques comportant une charge magnétique) et de ''dyons'' (particules théoriques comportant à la fois une charge magnétique et une charge électrique). Jan Govaert et son équipe nous exposeront les fondements théoriques de ces recherches.

Module 2 : Théories et champs de jauge & Symétrie brisée - Fabian Watermans (SaPhyBru)
Avec son enthousiasme et son bagou habituel, Fabian Waetermans nous en dira plus sur ces deux sujets fondamentaux de la théorie quantique des champs.

Modules 3 : Introduction à la théorie des champs à température finie et à l'effet Casimir - Glenn Barnich (Professeur à l'ULB)
En 1948, le physicien néerlandais Hendrik Casimir prédit une force attractive entre deux plaques parallèles conductrices et non chargées, c'est l'effet Casimir. Sa vérification expérimentale remonte à 1958, elle a fait depuis l'objet de nombreuses mesures toujours plus précises au fil des décennies. Glenn Barnich nous expliquera les aspects théoriques de l'effet Casimir qui trouve son origine dans la théorie quantique des champs.

Module 4 : La mécanique statistique loin de l'équilibre - Pierre Gaspard (Professeur à l'ULB)
Pierre Gaspard va nous initier à ses travaux qui portent sur les phénomènes physiques non linéaires et la Mécanique Statistique pour lesquels il fut récompensé par le prix Francqui en 2006.

Le programme détaillé et le calendrier des cours peuvent être téléchargés à partir des onglets «Programme» et «Calendrier» du site www.saphybru.com. Les modalités d'inscriptions aux cours sont définies dans l'onglet ''À savoir''.

Les cours sont donnés les samedis matin de 10h à 12h dans l'auditorium DC2.223 au 30 avenue Antoine Depage.

À LIRE...

LES INDES FOURBES

OU UNE SECONDE PARTIE DE L'HISTOIRE DE LA VIE DE L'AVENTURIER NOMMÉ DON PABLOS DE SÉGOVIE, VAGABOND EXEMPLAIRE ET MIROIR DES FILOUS

d'Alain EYROLES et Juanjo GUARNIDO, Éditions Delcourt, 2019

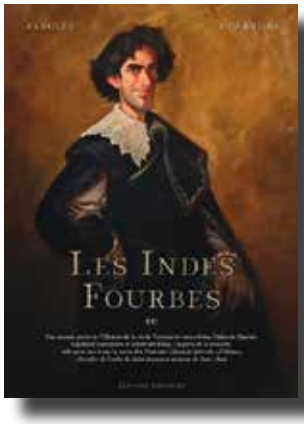

C'est un vrai coup de cœur pour bon nombre de libraires : 140 pages captivantes d'un roman picaresque, à la manière des maîtres de la littérature espagnole du XVII[e]siècle, qui nous emmène à la recherche de l'El Dorado par de multiples détours.

Le « picaro » en question, Don Pablos, cet anti-héros, est un gueux, une fripouille, un gredin aventurier, voleur, tricheur, menteur mais diablement sympathique, qui voudrait élever sa condition et part ainsi s'enrichir aux Indes.

Le scénario, astucieux et plein de « suspense », est parsemé d'allusions à Cervantès, à Francisco Gomez de Quevedo y Villegas, aux Ménines de Velasquez, au « Taxi driver » de Scorcese, voire même à … Tintin. Certaines scènes font penser à la folie d'Aguirre, ce héros halluciné de Werner Herzog dans son superbe film de 1972.

Chaque chapitre est une chronique des moeurs de ce XVII[e] siècle qui nous emmène de l'Espagne vers la Cordilière des Andes puis vers l'Amazonie pour de nouveaux rebondissements avec un regard très cru et sans complaisance sur les pratiques des « colonisateurs » et « porteurs de la Foi » de l'époque.

Le dessin et les couleurs sont simplement superbes et nous détaillent des scènes de batailles, de végétation tropicale ou de vie quotidienne au palais avec la même précision, composant parfois de véritables œuvres picturales tout en proposant des expressions corporelles et faciales souvent empreintes d'humour et d'ironie. Le découpage est dynamique, presque haletant et certains plans relèvent clairement du langage cinématographique.

Une oeuvre tout à fait unique donc, qui montre que la BD est loin d'être un art mineur.

Une dernière chose : le final est totalement surprenant et pour tout dire « énorme ».
Ne le « divulgachez » pas auprès des amateurs de BD auxquels vous ne manquerez pas d'offrir ce livre après l'avoir lu vous-même !

CLAUDE BOFFA

LE PETIT PAPE PIE 3,14

de François BOUCQ, Fluide glacial - Audie, 2022

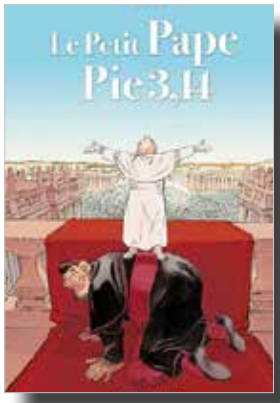

Vous aimez les bandes dessinées ?

Vous aimez les belles illustrations ?

Vous aimez les scénarios loufoques ?

Vous appréciez l'humour, surtout lorsqu'il est déjanté ?

Alors, vous devez courir acheter le Petit Pape de François Boucq aux Éditions Fluide Glacial :
« Le conclave a élu un nouveau pape en la personne de Pie 3,14. Mais lors de la présentation à la foule, elle découvre avec stupeur qu'il est fort petit, au point de ne pas dépasser de la barrière du balcon du Vatican. On a vu mieux comme présentation au peuple…
Mais cela n'atteint pas le moral débonnaire de ce petit Pape qui vivra des aventures bien plus rocambolesques au fil des pages, sous l'incroyable plume de Boucq qui revient chez Fluide Glacial avec une série absurde à souhait. Flanqué de Gontrand, son Cardinal / garde du corps (2m10 pour 120 kg), Pie 3,14 va aller au contact de la population et nous montrer que le quotidien d'un pape est semé d'embûches et de rencontres en tout genre, tout ça avec un sourire si communicatif qui restera gravé sur votre visage longtemps après la lecture de cet album » (Fnac.com).

ALAIN BROOKE

SIDDHARTA

de Hermann HESSE, Livre de Poche, 1975

Le jeune héros ne se satisfait pas de l'enseignement traditionnel dispensé par les Brahmanes ni celui des ascètes Samanas.

Il rencontre Gotama, le Bouddha mais sa doctrine pourtant sublime ne lui convient pas, pas plus que la belle Kamala et son riche marchand.

Partant dans la forêt, sans but précis, il rencontre un solitaire. En sa compagnie, il s'apaise et trouve sa voie, dernier cycle de son évolution.

Court récit, lecture apaisante en ces temps troublés et combien riche de Hermann HESSE (Prix Nobel).

GABY CAERS

PITIÉ POUR LE MAL

de Bernard TIRTIAUX, Livre de Poche, 2008

Voici un livre plein d'humanité, qui m'avait marquée il y a quelques années déjà et que j'ai eu envie de relire tant l'actualité a ramené la guerre au premier plan et tant l'écriture de Bernard Tirtiaux est lumineuse. Ce neveu d'Henri Bauchau ne nous avait-il pas déjà séduit.es avec son premier roman, « Le Passeur de Lumière » ?

L'histoire que nous propose ici Bernard Tirtiaux, toute simple en apparence, est l'histoire de deux gamins dont la famille, une famille de fermiers wallons, s'est vue dépouillée de ses chevaux et chariots lors de la retraite des troupes allemandes fin août 1944. L'aîné, Mutien (13 ans), entraîne le cadet, Abel (8 ans), à la poursuite des soldats afin de récupérer Gaillard de Graux, un cheval brabançon magnifique, primé à de nombreuses reprises et orgueil du père tué par les Allemands en 1943. Les Allemands ont converti ce cheval en cheval d'attelage pour faciliter leur retraite vers l'Allemagne.

L'histoire contée par Abel, et émaillée de dialogues avec son intransigeant grand frère, nous emmène sur des routes semées d'embûches et qui ne pourront éviter des confrontations entre les militaires en déroute et les enfants. Leur fraternité s'exprimera pleinement à de nombreuses reprise. Mais autant Mutien restera totalement hostile aux ex-envahisseurs durant toute cette équipée autant Abel se laissera apprivoiser par le plus âgé des soldats au regard doux et si doué pour créer des sculptures dans le bois…

Ce beau roman initiatique, où se tissent insidieusement des liens d'amitié entre ennemis, pose la question fondamentale de la faute et du pardon, et, au-delà, évoque les écueils de l'existence qui, à l'instar de Gaillard de Graux, nous conduisent sur d'autres chemins que les voies tracées d'avance. Un véritable coup de cœur !

Martine VERHAEGEN-LEWALLE

LES MOTS IMMIGRÉS

d'Erik ORSENNA et Bernard CERQUIGLINI, Stock, 2022

Erik Orsenna poursuit, avec le linguiste Bernard Cerquiglini, son histoire de la langue française. Il nous dit : « le conte est savoureux, instructif et politique. J'ai voulu raconter le grand enrichissement à la place du remplacement dans la langue française ».

Le français n'existerait pas sans les mots immigrés, venus de toutes les invasions et influences du voisinage.

L'auteur nous le montre, même sous l'aspect politique de cette période électorale en France !

Quoiqu'on reste un peu sur sa faim, ce petit livre est agréable à lire, et fait réfléchir !

LA FONTAINE : UNE ÉCOLE BUISSONNIÈRE

d'Erik ORSENNA, Livre de Poche, 2017

J'ai beaucoup aimé ce petit livre. Un de plus sur cet auteur ? Mais quel plaisir de lire cette belle langue française !

Par de petits détails, Erik Orsenna nous montre un écrivain qui veut exprimer son rêve, déteste le travail mais peaufine son œuvre.

Cet ouvrage est plein de récits qui dépeignent très bien les démêlés familiaux, politiques et artistiques de ce grand de la littérature.

Annette COLASSIN

PARTAGEONS NOS LIVRES AVEC LES ÉTUDIANT·ES

Chères amies lectrices, chers amis lecteurs,

Suite à l'annonce parue dans la revue *L'Artichaut* d'avril dernier, nous allons publier sur le site web du CEPULB (https://cepulb.ulb.be/) une première liste de livres que les étudiants du Professeur Manuel Couvreur devront se procurer pour la rentrée académique prochaine. Nous espérons que certains d'entre vous pourront aider ces étudiants en regardant les richesses que leur bibliothèque pourrait receler dans ce domaine, certes un peu pointu. Ne vous inquiétez pas, d'autres domaines vous seront communiqués ultérieurement. D'avance un tout grand merci.

De la part de Manuel Couvreur et Martine Verhaegen-Lewalle

Petites histoires du quartier universitaire

Cette année encore, partons avec ***Yves ROUYET,*** *géographe - urbaniste, professeur à la Faculté d'Architecture de l'ULB et conférencier au CEPULB, à la découverte du quartier universitaire, un quartier riche en anecdotes et chargé d'histoire !*

Poussons les grilles du Cimetière d'Ixelles pour nous recueillir avec Thyl Ulenspiegel sur la tombe de son auteur, l'écrivain ixellois et ULBiste Charles De Coster.

Thyl Ulenspiegel, héros du libre examen ?

Thyl l'Espiègle est probablement un des personnages légendaires les plus célèbres de Belgique. Son histoire fut contée en 1867 dans un roman majeur, au titre interminable : « La Légende et les Aventures héroïques, joyeuses et glorieuses d'Ulenspiegel et de Lamme Goedzak au pays de Flandres et ailleurs ».

Le siècle de Thyl

Mythe importé d'Allemagne, Charles De Coster choisit d'ancrer les aventures de Thyl dans un contexte historique bien réel : le 16e siècle, quand nos régions faisaient partie des Pays-Bas espagnols. Une époque formidable et terrifiante à la fois. Celle des « Grandes découvertes », du développement de la géographie avec Mercator et de Deventer, de l'anatomie avec Vésale, de l'imprimerie avec Plantin. Au 16e siècle, l'économie flamande est florissante, le port d'Anvers connait un âge d'or et Bruxelles est une place essentielle sur l'échiquier géopolitique européen.

Ce siècle fut également terrible car il marque le début des guerres de religions et l'avènement de l'Inquisition dans nos régions. Pour mater la Révolte des Gueux menée par le Prince d'Orange, l'implacable Duc d'Albe est envoyé aux Pays-Bas à la tête de 10 000 soldats espagnols. Il gouverne le pays d'une main de fer. Chargé de défendre la Couronne d'Espagne et l'autorité catholique, il instaure un Conseil des Troubles et pourchasse violemment les personnes séduites par le protestantisme, considérées comme hérétiques, en particulier l'élite intellectuelle urbaine. La répression est féroce, près de 8 000 personnes périrent sur le bûcher, accrochées à des roues, dévorés par les corbeaux ou torturés. Le point d'orgue de la lutte entre

les troupes de Philippe II d'Espagne et celles du Prince d'Orange sera le siège d'Anvers (1584-85) auquel participera Thyl.

C'est aussi le siècle de Pierre Breughel l'ancien qui dépeint à merveille ces deux aspects contradictoires : le pays de Cocagne et l'oppression.

La légende de Thyl

Thyl nait à Damme, près de Bruges. Jeune adolescent, il court la campagne, insouciant et espiègle. Il va cependant brutalement prendre conscience de la terrible réalité politique de son temps lorsque son père Claes est dénoncé par un voisin pour avoir accueilli chez lui un ami, soupçonné d'être un hérétique. Claes sera condamné au bûcher ! Perdu de douleur et d'indignation, Thyl rassemble les cendres de son père dans une petite bourse en cuir - qu'il portera dorénavant toujours sur le cœur - et décide de rejoindre les troupes du Prince d'Orange pour combattre l'oppresseur Espagnol. Il quitte les Polders pour parcourir le pays, de ville en ville, en compagnie de ses ami-es Nele et Lamme, souvent déguisé-es en saltimbanques. Ce faisant, nos héros deviendront des symboles de la liberté, de la lutte contre l'intolérance, l'oppression et la mesquinerie.

Charles De Coster, l'ULBiste

Né à Munich en 1827, l'auteur de la légende de Thyl Ulenspiegel, Charles De Coster vécut son enfance dans les Marolles, le quartier de Breughel, truculent et zwanzeur, où Lamme Goedzak, le gourmand compagnon de Thyl aurait certainement trouvé son bonheur. Bien qu'éduqué au Collège Saint-Michel, il poursuivit ses études supérieures à l'ULB. À cette époque, tant le célèbre collège jésuite que l'université étaient situés au centre-ville de Bruxelles. À l'ULB, De Coster découvre la libre pensée et développera une opinion franchement anticléricale. Il est une des chevilles ouvrières de la création du Cercle du Libre examen et il rejoint la loge des Vrais amis de l'union et du progrès réunis où il côtoie notamment Félicien Rops. Plus tard, occupant un poste aux Archives du Royaume, il deviendra spécialiste des fanatismes religieux, en particulier les procès en sorcellerie.

Peu reconnu par le grand public mais admiré par ses pairs, Charles De Coster trouve en 1870 un emploi d'enseignant à l'école royale militaire située à l'Abbaye de La Cambre. Il réside alors à Ixelles, dans diverses rues proches de la place communale : rue de la Tulipe, du Viaduc et, enfin, rue de l'Arbre Bénit. Il mourra en 1879, à 51 ans, dans l'indifférence générale et ruiné.

Thyl, patrimoine immatériel

Ironie du sort, Charles De Coster et son personnage d'Ulenspiegel sont aujourd'hui très populaires à Ixelles. Des géants de Thyl et Nele ont été confectionnés jadis par une guilde créée par les artistes et commerçants du quartier Flagey, un cercle folklorique Thyl a également existé à l'ULB. Le 1050e costume de Manneken Pis, fut réalisé par la Commune d'Ixelles à l'effigie de Thyl.

Pas moins de trois monuments ont été érigés à la mémoire de De Coster à l'initiative d'écrivains amis (comme Camille Lemonnier), de mécènes et des autorités communales, convaincus par l'immense talent de Charles et déterminés à faire connaître son œuvre le plus largement possible.

- place Flagey, les statues de Thyl et Nele prennent place au sein d'un magnifique monument (1894) à la gloire de Charles De Coster, truffé de symboles dont le hibou (uil) et le miroir (spiegel) qui accompagnent toujours Thyl et de références aux personnages du roman ;
- au Cimetière d'Ixelles, une statue de Thyl se recueille sur la tombe de son auteur. Notons qu'il s'agit d'une nouvelle sépulture car, dans un premier temps, Charles avait été enterré aux côté de sa mère dans une tombe vouée à la désaffection ;
- rue Mercelis (à l'arrière de la maison de l'Arbre Bénit), un médaillon est apposé sur la façade.

La Légende de Thyl Ulenspiegel est aujourd'hui traduite dans la plupart des langues et largement diffusée à travers le monde. Du roman furent tirés des pièces de théâtre, des marionnettes (notamment de Toone), des films (dont un avec Gérard Philippe et Jean Vilar), des bandes dessinées (notamment de Willy Vandersteen, l'auteur de Bob et Bobette) et d'autres romans, dont celui de Daniel Kehlmann qui devrait être prochainement adapté en série par Netflix !

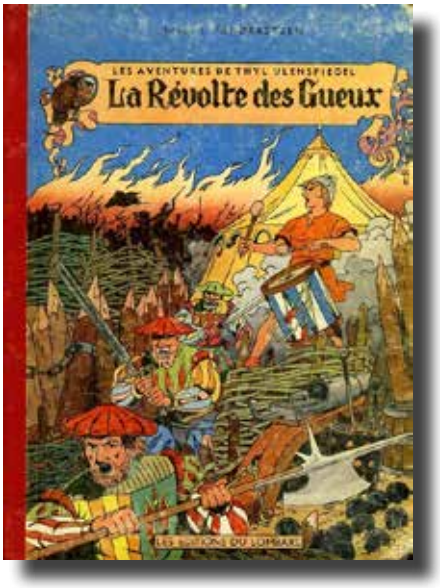

Il est temps que le mythe de Thyl Ulenspiegel, qui apparait à différentes époques, en différents lieux, du nord de l'Allemagne à la Flandre, sous diverses orthographes, soit enfin reconnu patrimoine immatériel de l'humanité.

Un ancien doyen de la Faculté de Médecine nous raconte

*Retour dans le passé de l'ULB, avec **Raymond MAYER**, qui nous a malheureusement récemment quittés. Il a contribué à plusieurs reprises à cette rubrique. R. Mayer était professeur émérite de l'ULB, docteur en médecine, ancien chef du service de stomatologie de l'Hôpital Saint-Pierre.*
En cette rentrée universitaire, découvrons le texte qu'il nous avait laissé au sujet de cet attribut emblématique des étudiants de l'ULB qu'est la penne.

Il fut un temps où femmes et hommes étaient chapeautés lorsqu'ils fréquentaient des lieux publics. C'était une sorte d'affirmation d'un statut social. C'est en 1850 que les étudiants de l'ULB, abandonnant tout autre couvre-chef, se coiffèrent d'une casquette, **« la penne »**.

La penne était blanche, ornée d'un écusson facultaire et d'un ruban dont la couleur et le tissu variaient selon les facultés. La visière était courte.

Des questions viennent à l'esprit. Pourquoi cette dénomination « penne » ? Pourquoi porter une casquette et pourquoi la couleur blanche ? Penne est un mot wallon qui signifie visière.

La casquette était portée par les gens du peuple à partir du 19e siècle et faisait partie de l'uniforme du travail. Quel est l'étudiant qui ne fut pas quelque peu provocateur, contestataire, parfois révolutionnaire ? En portant la casquette du peuple, l'étudiant cherchait à choquer le bourgeois et voulait marquer son indépendance par rapport à la bourgeoisie (à laquelle il appartiendra tôt ou tard). L'histoire ne dit pas pourquoi le blanc fut choisi pour la coiffe alors que le blanc est le symbole de la virginité !

Une hypothèse ! Le blanc est la synthèse des couleurs de l'arc-en-ciel et donc l'amalgame des plus hautes qualités. En outre, le blanc s'oppose au noir, symbole des ténèbres et de l'obscurantisme.

La penne n'était ni rouge, ni jaune, ni bleue. Le blanc exprimait une volonté de neutralité, de liberté de pensée et d'action. La penne de médecine est ornée d'un ruban de velours rouge écarlate et d'un écusson rouge et vert, couleurs de la ville de Bruxelles, sur lequel est brodé en fil d'or le bâton d'Esculape surmonté du miroir qui ne ment pas.

Jadis on ne fréquentait pas un lieu public sans être coiffé, de sorte que l'étudiant ULBiste, muni de sa penne, circulait fièrement en rue.

Une photo montre des dizaines d'étudiants réunis à l'occasion du 75e anniversaire de l'Université et tous portent la penne, tandis qu'une autre, datée de 1880, représente Antoine Depage coiffé de la penne, fumant une pipe recourbée, vêtu d'un costume deux pièce et cravaté. La main droite repose sur une canne, l'autre main tient un livre. Tel était l'équipement de l'étudiant de la fin du 19e siècle.

En bref, l'étudiant arborait sa penne et il y avait aussi unanimité en ce qui concerne le port de la moustache, attribut indispensable pour affirmer sa virilité. On pouvait même utiliser « la pommade exotique » qui faisait pousser la moustache, le succès était garanti même à 15 ans. « Un baiser sans moustache, c'est comme un dîner sans fromage » disait-on à l'époque.

Mais le temps passe, les traditions s'altèrent et la lèvre perdit son ornement masculin. La visière de la penne s'allongea ... Pourquoi ? Etait-ce à l'exemple des « longues pennes » portées en Wallonie par de mauvais garçons ? Toujours ce souci provocateur ! D'autres disent que la longue penne met l'étudiant à l'abri du regard de Dieu alors que certains étudiants considèrent la longue penne comme une protection de l'appendice nasal en cas de coup de bâton.

La coiffe supporta toutes sortes d'inscriptions et différents insignes et breloques.

La penne est unique dans le monde universel estudiantin, elle fait partie de notre patrimoine et elle doit être glorieuse.

On voit aujourd'hui la coiffe blanche barbouillée de bleu, ce qu'il faut considérer comme un outrage à une tradition qui remonte à 1850. La penne d'origine a la visière courte et la coiffe est blanche immaculée, vierge d'inscription.

Une nouvelle mode s'est installée à l'ULB. En effet, lors de la proclamation des résultats de la dernière année d'un master, les étudiants revêtent une toge aux couleurs de leurs Facultés et sont coiffés du chapeau carré. Il s'agit d'une copie de ce qui se fait en Grande-Bretagne et aux USA, où les étudiants sont fidèles à une tradition.

Pourquoi copier alors que la penne fait partie de l'histoire de l'ULB ? Alors qu'elle est unique dans le monde universel estudiantin, elle fait partie de notre patrimoine et elle doit être glorieuse. Il serait donc préférable lors des proclamations que tous les étudiants soient porteurs de la penne immaculée de 1850 constellée d'étoiles dorées, c'est ce que veut la tradition des étudiants de l'ULB.

Pour que l'histoire soit complète, il faut rappeler qu'à la réouverture de l'Université après la Libération (novembre 1944), les Autorités décidèrent que les pennes de toutes les Facultés seraient noires (comme celle de la Polytech) et garnies d'un cordonnet aux couleurs de la Faculté. Le bâton d'Esculape, brodé de fils d'argent, garnissait la penne de médecine. La penne noire fut portée durant deux ans, la tradition reprit ses droits et on en revint à la penne blanche.

Que souhaiter ? Que chaque étudiant de l'ULB, baptisé ou non, porte fièrement une penne, non outragée, lors de toutes les cérémonies.

Imaginons la proclamation des masters en médecine où 400 nouveaux promus, plaçant la penne constellée à hauteur du cœur, entonnent *Le Semeur* alors que 2 400 étoiles scintillent sous les rayons des projecteurs … La Nuit des Étoiles. Merveilleux spectacle !

Photos : Jean Jottard

DU 26 SEPTEMBRE 2022 AU 3 FÉVRIER 2023

CEPULB - UNIVERSITÉ INTER-ÂGES

SÉRIE DU LUNDI

16h00 à 18h00, auditoire Chavanne UD2.218a

CYCLE 1 : GÉOPOLITIQUE

lundi 26/09/2022

Ressources et enjeux stratégiques dans l'Arctique

Nicolas GOSSET, politologue, chercheur au Centre d'études de sécurité de l'Institut royal supérieur de défense, membre associé du CECID à l'ULB

L'espace arctique traverse des changements sans précédent dans ses réalités physiques, environnementales, géoéconomiques et géopolitiques. Ces changements rapides ont un impact considérable sur la sécurité dans et autour de la région. La question se pose aujourd'hui de savoir si la coopération dans l'Arctique peut survivre aux chocs extérieurs et continuer à relever le large éventail des défis actuels et futurs. À ce titre, la conférence éclairera la complexité des paramètres de transformation du visage de l'Arctique et les grandes questions et défis stratégiques posés à sa sécurité par les dynamiques géopolitiques conflictuelles du monde contemporain.

lundi 03/10/2022

De Gaulle vu de Belgique, de l'icône au mythe

Catherine LANNEAU, docteur en histoire, spécialisée en relations internationales, professeure à l'ULiège

Plus de cinquante ans après sa mort, la figure du général de Gaulle demeure, pour beaucoup, une référence incontournable sinon un mythe politique, bien au-delà des frontières françaises. La conférence décryptera l'évolution de l'image du général de Gaulle en Belgique depuis la Seconde Guerre mondiale. Elle évoquera également la présence de celui-ci dans la sphère mémorielle et les références à sa personne et à sa pensée dans les discours politiques.

lundi 10/10/2022

La géopolitique de l'énergie, une clé de lecture de la géopolitique

Samuele FURFARI, docteur en sciences appliquées et ingénieur, président de la Société Européenne des Ingénieurs et des Industriels, professeur à l'ULB

Au début du 20e siècle, Winston Churchill a compris avant tout le monde l'importance stratégique de l'approvisionnement en énergie. Il peut être considéré comme le père de la géopolitique de l'énergie. Puis les fondateurs de l'UE ont réalisé au milieu du 20e siècle qu'il n'y aurait pas d'avenir pour la communauté européenne sans une énergie abondante et bon marché. Malheureusement, au début de ce siècle, on pensait que cette question serait surmontée par de nouvelles solutions. La guerre en Ukraine nous a réveillés avec beaucoup de douleur. Grâce à leur confiance dans la géopolitique de l'énergie, qui découle de leur richesse énergétique, les États-Unis, la Russie, la Chine, l'Australie, le Canada et quelques pays du Moyen-Orient dominent la géopolitique de l'énergie et donc la scène internationale. Cette leçon présente la situation énergétique actuelle dans le monde, en contraste avec la position de l'UE ces dernières années.

CYCLE 2 : SCIENCES

lundi 17/10/2022

Les exoplanètes : de Giordano Bruno à James Webb

Michaël GILLON, astronome et astrophysicien, professeur à l'ULiège

À la fin du XVIe siècle, le philosophe napolitain Giordano Bruno a émis l'hypothèse révolutionnaire que chaque étoile est un soleil semblable au nôtre autour duquel orbitent aussi des planètes, certaines abritant la vie.
Il aura fallu attendre plus de 400 ans pour voir cette hypothèse partiellement confirmée. En effet, grâce au progrès de l'astronomie moderne, nous savons depuis peu que la majorité des étoiles abritent leur propre cortège de planètes, et que certaines pourraient présenter des conditions propices à la vie à leur surface. En cette année 2022, le télescope spatial le plus puissant jamais construit, James Webb, va commencer à sonder la composition chimique de l'atmosphère de certaines de ces «exoplanètes potentiellement habitables». Confirmera-t-il l'ubiquité de la vie pressentie par Bruno ? Si c'est le cas, notre vision de l'Univers changera à jamais.

lundi 07/11/2022

L'évolution de la coopération dans le monde animal

Serge ARON, biologiste éthologue, professeur à l'ULB

L'apparition de la coopération dans le règne animal est considérée comme une transition majeure de

l'évolution. Plusieurs concepts expliquent aujourd'hui le passage de la vie solitaire à la vie sociale. À partir des découvertes les plus récentes, le conférencier illustrera (1) comment la sélection naturelle a favorisé la coopération entre les animaux, et (2) comment l'expression des gènes affecte les comportements sociaux.

lundi 14/11/2022
La fusion nucléaire : à la conquête de l'énergie des étoiles
Fabrice LOUCHE, physicien spécialisé en physique des plasmas et de la fusion, chercheur à l'École Royale Militaire (ERM)
La fusion nucléaire est le processus qui alimente les étoiles en énergie et la source des éléments chimiques qui constituent la matière. L'idée de la réaliser sur Terre à des fins pacifiques de production d'électricité remonte à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Si l'immense projet ITER sera discuté, nous verrons que le futur réacteur pourrait bien arriver plus vite que prévu et ainsi apporter une solution bienvenue à l'actuelle problématique énergétique.

CYCLE 3 : DROIT ET SOCIÉTÉ

lundi 21/11/2022
Le politiquement correct au péril de la liberté de pensée
Guy HAARSCHER, philosophe, professeur émérite de l'ULB
Le refus des valeurs de la démocratie libérale se manifeste de deux manières opposées. D'une part l'attaque frontale, par le raciste ou l'intégriste..... D'autre part la stratégie dite du loup dans la bergerie : l'attaque utilise cette fois le langage de l'adversaire. .... On ne parlera par exemple plus de blasphème, mais de « sensibilités blessées ». La valeur invoquée sera plus acceptable, mais le résultat sera le même : la parole aura été supprimée.
Du danger de l'expression politiquement correcte… Les exemple pullulent à cet égard.

lundi 28/11/2022
Le jury populaire et le juge d'instruction : deux institutions sacrées remises en cause
Laurent KENNES, avocat au barreau de Bruxelles, spécialisé en droit pénal, maître de conférences et professeur à l'ULB
Dans un projet de réforme de la procédure pénale auquel l'orateur a participé depuis 2015, il est question de « supprimer » le jury populaire et le juge d'instruction. Hérésie ou saine réflexion ?

lundi 05/12/2022
Loi, régulation, autorégulation : quelle responsabilité pour les médias ?
Jean-Jacques JESPERS, docteur en droit, journaliste et professeur invité à l'ULB
À l'heure des *fake news* et des affabulations conspirationnistes, à l'heure où les plateformes numériques de collecte de données personnelles remplacent de plus en plus les médias comme sources d'information, il est plus urgent que jamais de se demander comment rendre compatibles la sacro-sainte liberté de la presse et la responsabilité sociale de celles et ceux qui s'expriment dans le débat public. Cette mission doit-elle relever de l'État, comme le pensent certains ? Ce serait une régression grave de notre démocratie. Mais alors, que faire ?

CYCLE 4 : MÉDECINE

lundi 12/12/2022
Expertise, urgence, politique et médias : quels enseignements pour la prévention des crises ?
Marius GILBERT, ingénieur agronome, directeur du laboratoire d'épidémiologie spatiale de l'ULB, professeur à l'ULB

lundi 19/12/2022
Focus sur les plantes médicinales : traditions d'utilisation et recherche avancée
Caroline STÉVIGNY, pharmacienne, spécialisée dans l'étude des métabolites secondaires utilisés à des fins médicinales, alimentaires et cosmétiques, responsable de l'Unité de recherche en Pharmacognosie, Bioanalyse et Médicaments (PBM) de l'ULB, professeure à l'ULB
Le monde végétal est une ressource indispensable à l'homme à bien des égards. Cette conférence abordera l'historique de l'utilisation du végétal au sens large (principalement les plantes médicinales (savoir ancestral)) jusqu'à l'emploi actuelle de celles-ci (challenges et défis à relever). Des exemples de plantes issus de notre flore seront utilisés pour illustrer cette conférence.

lundi 09/01/2023
Le traitement de l'obésité
Guy-Bernard CADIÈRE, docteur en médecine, chef du service de chirurgie digestive au CHU Saint-Pierre de Bruxelles
La morbidité et la mortalité associées à l'obésité morbide ont été démontrées et l'espérance de vie des personnes obèses morbide est fortement réduite.
La chirurgie est le seul traitement de l'obésité morbide qui a prouvé son efficacité à long terme. L'intervention chirurgicale idéale doit être efficace, entraîner peu de complications immédiates, être bien tolérée et ne pas entraîner de complications tardives.

CYCLE 5 : ART ET CULTURE

lundi 16/01/2023
Bâtiments modernes en Belgique
Yves ROUYET, géographe - urbaniste, professeur à l'ULB

lundi 23/01/2023
Impact du climat sur la production de vin en Europe et sur sa qualité
Fabrizio BUCELLA, physicien, professeur à l'ULB, Centre

de recherche en Architecture Leonardo Da Vinci (CRALDV) et directeur de l'école d'oenologie InterWine & Dine

lundi 30/01/2023
L'icône byzantine, origines et fonctions
Céline TALON, historienne de l'art, restauratrice de tableaux et conférencière

SÉRIE DU MARDI

14h00 à 16h00, Plaine - Forum AB

CYCLE 1 : DROIT ET SOCIÉTÉ

mardi 04/10/2022
La loi relative à l'euthanasie a 20 ans
Jacqueline HERREMANS, avocate chez Lallemand et Legros, présidente de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD), membre du Comité consultatif de bioéthique, membre du Centre d'Action Laïque (CAL)

mardi 11/10/2022
Droits humains et justice climatique
Françoise TULKENS, ancienne juge et vice-présidente de la Cour européenne des Droits de l'Homme, membre associée de l'Académie royale de Belgique et professeure émérite de l'UCLouvain

Les droits humains sont de plus en plus liés aux défis environnementaux qui se posent au niveau mondial et dont le changement climatique est l'expression la plus violente. C'est « la mère des batailles » soutient Edwin Zaccai. Dans ce contexte, l'idée s'est acclimatée d'utiliser les leviers de l'État de droit et, ces dernières années, la société civile en Europe a saisi les juges et les tribunaux de ce que l'on appelle le contentieux climatique.

mardi 18/10/2022
Les scénarios prospectifs de dégradations majeures de l'environnement et du climat sont-ils politiquement audibles ?
Edwin ZACCAÏ, ingénieur civil physicien et docteur en sciences de l'environnement, professeur à l'ULB

Depuis le Rapport au Club de Rome de 1972, de nombreuses publications, dont les rapports du GIEC, émettent des scénarios prédisant des dégradations croissantes de l'environnement, qui sont les sous-produits de fonctionnements économiques et sociaux profonds. Quel peut être le rôle de scénarios prospectifs de ce type dont la charge émotionnelle n'est pas à négliger, comme cela est avéré par des réactions actuelles dans la population et particulièrement pour les jeunes générations ? Jusqu'où est-il possible de trouver des façons de s'emparer de ces analyses pour conduire à des changements politiques, en dépit des difficultés, voire des rejets ? Telles seront les questions que cette conférence propose d'aborder à partir de différents exemples.

CYCLE 2 : MÉDECINE

mardi 08/11/2022
Acquis et défis de la vaccination
Muriel MOSER, biologiste, directrice du laboratoire d'immunobiologie de l'ULB, professeure émérite de l'ULB

La pandémie que nous vivons depuis 2020 a mis évidence le rôle majeur de la vaccination pour protéger la population mondiale d'un virus contagieux et pathogène. Qu'avons-nous appris pendant cette période ? Quelles sont les avancées scientifiques et médicales ? Et quelles sont les questions auxquelles nous devons encore répondre ? Le développement d'un vaccin en moins d'une année est un exploit. Comment expliquer alors qu'un vaccin ne permet pas encore de protéger du SIDA et de la malaria ?

mardi 15/11/2022
Système auditif : fonctionnement, pathologies et espoirs thérapeutiques
Antoine HUET, docteur en médecine, spécialiste en neuroscience auditive, Institute for Auditory Neuroscience (University Medical Center Göttingen)

L'ouïe joue un rôle majeur dans la perception de notre environnement et dans nos interactions sociales.
Dans cette conférence, nous aborderons les mécanismes biophysiques et moléculaires impliqués dans l'audition ainsi que les nouvelles pistes thérapeutiques découlant de ces récentes découvertes.

mardi 22/11/2022
La médecine d'après : leçons du Covid-19
Michel GOLDMAN, docteur en médecine, immunologue, président de l'institut pour l'innovation en santé (Institute for Interdisciplinary Innovation in healthcare, I^{3}h), professeur émérite de l'ULB

La pandémie Covid-19 nous rappelle que la lutte contre les infections est une guerre sans fin. Les leçons que nous devons en tirer dépassent largement le cadre des maladies infectieuses. Ce sont les nouvelles frontières de la médecine qu'elle nous engage à définir. Les clés de cette entreprise ambitieuse sont dans les mains de celles et ceux qui, venus d'horizons divers, rejoignent aujourd'hui le monde des soignants.

CYCLE 3 : GÉOPOLITIQUE

mardi 29/11/2022

La Turquie dans le contexte historique et géopolitique actuel

Firouzeh NAHAVANDY, sociologue, professeure émérite de l'ULB

La conférence se focalisera sur la manière dont la Turquie se projette dans le monde après avoir considéré l'évolution dans la conception du pouvoir de ses dirigeants, en particulier la vision historique du président Erdogan. Dans ce cadre, seront abordés les relations et les positionnements de la Turquie avec les pays dits occidentaux et le monde arabe.

mardi 06/12/2022

La montée en puissance de la Chine dans le monde : réalisations et limites

Thierry KELLNER, docteur en relations internationales, spécialiste de la politique étrangère chinoise, professeur à l'ULB

Depuis 2013, Xi Jinping a placé au cœur de sa politique étrangère le projet « One Belt, One Road » (OBOR), rebaptisé « Belt and Road Initiative » (BRI) en 2016. Les branches et les projets autour de cette « nouvelle route de la Soie » se sont multipliés depuis cette date. Présenté comme une initiative économique « gagnant-gagnant », la BRI n'est pas dénuée d'autres ambitions, notamment géopolitiques. Malgré des réalisations, la BRI se heurte pourtant à des limites et des obstacles de plus en plus sérieux, dont il ne faut pas mésestimer l'importance…

mardi 13/12/2022

Détruire les patrimoines archéologiques : entre politique et profit

Didier VIVIERS, historien et archéologue, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique et président de la Fondation Philippe Wiener - Maurice Anspach, professeur à l'ULB

CYCLE 4 : ART ET CULTURE

mardi 20/12/2022

Les 4 points G de l'esprit français/franchouillard : galanterie, grivoiserie, gauloiserie, goujaterie. Une analyse de discours

Laurence ROSIER, romaniste, professeure à l'ULB

La conférencière passera au crible de l'analyse sociale et linguistique les notions de galanterie, grivoiserie, gauloiserie et goujaterie. La galanterie est-elle un système désuet ? Les calembours sont-ils la forme préférée de la grivoiserie ? Savez-vous que le mot goujat désignait initialement une servante ou un valet ? La gauloiserie est-elle la trace d'un esprit libre ?
À partir d'exemples issus de la littérature et autres arts, des médias et du champ politique, Laurence Rosier revisitera avec les lunettes du genre ces 4 points G d'un certain esprit français.

mardi 10/01/2023

Gaudi et le Modernisme

Marie-Jeanne STALLAERT, historienne et historienne de l'art, chercheure indépendante

Antoni Gaudi i Cornet (1852-1926) est lié au mouvement du Modernisme (version catalane de l'Art nouveau). Il a bénéficié d'un contexte économique et intellectuel favorable et a marqué Barcelone de ses constructions. Gaudi concevait tout, de l'architecture au bouton de porte, bouleversant les structures et gonflant les façades, utilisant une grande variété de techniques et de matériaux. Laissant libre cours à son imagination, il a créé une œuvre fantastique et colorée.

mardi 17/01/2023

***Street Art* ? L'évolution du graffiti à Bruxelles**

Adrien GRIMMEAU, historien de l'art, curateur, auteur, professeur et directeur de l'ISELP (Institut supérieur pour l'étude du langage plastique)

Le graffiti à Bruxelles, c'est une histoire de près de quarante ans. Depuis ses balbutiements dans la foulée de mai 68 jusqu'à sa surprésence dans les politiques urbaines actuelle, les temps ont changé. Entre les deux, l'histoire du mouvement hip hop puis la mode du *Street Art* ont défini des codes successifs. Dérouler cette chronologie et regarder les graffitis avec les outils de l'historien de l'art permet de comprendre ses enjeux, et de poser un regard différent sur ce qui fait une ville, et la place que chacun peut y prendre.

CYCLE 5 : HISTOIRE

mardi 24/01/2023

Réseau européen des Hôtels-dieu et Apothicaireries

Raphaël DEBRUYN, biologiste moléculaire, conservateur du musée de l'Hôpital Notre-Dame à la Rose à Lessines

L'Hôpital Notre-Dame à la Rose de Lessines porte depuis plusieurs années un dossier de reconnaissance du patrimoine hospitalier historique. Une candidature en série est aujourd'hui en cours d'élaboration en partenariat privilégié avec les Hospices de Beaune et l'Hôpital Santa Maria della Scala de Sienne. Le Réseau des Hôtels-Dieu et Apothicaireries (apothicaireries.eu), regroupant à ce jour 42 sites, vous sera également présenté dans le cadre de cette candidature Unesco.

mardi 31/01/2023

Le jugement de la collaboration avec l'Allemagne nazie en Belgique. Histoire d'un exploit logistique inavouable

Pieter LAGROU, historien, membre du Centre de recherches Mondes modernes et contemporains (MMC) à l'ULB et professeur à l'ULB

SÉRIE DU JEUDI

14h00 à 16h00, Plaine - Forum D

CYCLE 1 : HISTOIRE

jeudi 29/09/2022

***Fake news* : regards historiques et enjeux contemporains**

Irène DI JORIO, historienne, professeure à l'ULB

Désinformation et *fake news* sont des expressions largement utilisées aujourd'hui pour désigner la diffusion intentionnelle du faux. Dans les débats publics, ces mots sont souvent associés au contexte numérique actuel. Pourtant, les rumeurs et les fausses nouvelles ne naissent pas avec les réseaux sociaux numériques. Entre pratiques anciennes et enjeux contemporains, cette conférence porte un regard historique sur une question d'actualité.

jeudi 06/10/2022

La bataille de Waterloo : de la légende à l'Histoire

Adrien ROSELAER, historien, auteur, documentaliste et professeur au Collège Saint-Pierre d'Uccle

C'est au cœur de la campagne de Belgique, qui devait conduire les soldats napoléoniens jusqu'à Waterloo, que vous convie cette conférence. Un exposé au bruit des sabots de chevaux, des canons et des troupes piétinant dans la boue avec pour ambition de démêler le récit légendaire de la réalité historique. Au cours de cette conférence, le conférencier vous propose de suivre au plus près les protagonistes de cette terrible bataille pour tenter de comprendre pourquoi la journée du 18 juin 1815 occupe aujourd'hui une telle place dans nos livres d'Histoire. À travers les témoignages de Napoléon, de Wellington, de Blücher ainsi que de leurs soldats, vous plongerez au cœur de ces événements terribles qui ont vu l'Europe entière se liguer contre un seul homme. Loin de retracer l'ensemble de l'épopée napoléonienne, cette conférence se concentre tout particulièrement sur les passionnantes journées entre le 15 et le 22 juin 1815.

jeudi 13/10/2022

L'histoire de la transplantation cardiaque

Martine ANTOINE, docteure en médecine, chirurgienne, Hôpital Érasme - chirurgie cardiaque, attachée à la direction médicale

CYCLE 2 : ÉCONOMIE

jeudi 20/10/2022

Peut-on combattre l'inflation ?

Bruno COLMANT, docteur en économie appliquée, membre de l'Académie royale de Belgique et professeur à l'ULB

Eu égard aux grands bouleversements qui affectent notre économie, la conférence se penchera sur le parallèle qui peut être effectué entre les années septante et la situation actuelle. Sommes-nous au bord d'un précipice économique ?

jeudi 10/11/2022

Monoculture ou multiculturalité du management d'entreprise

Christian JOURQUIN, ancien CEO du groupe Solvay

La culture d'entreprise est – plus que jamais – un élément différenciant pour les agents économiques. Elle représente un avantage compétitif indéniable lorsqu'elle est perçue de manière positive. Nous essaierons, au cours de cet exposé, d'en définir les caractéristiques et d'en apprécier les éléments constitutifs.

jeudi 17/11/2022

Faut-il investir dans le marché de l'art ?

Kim OOSTERLINCK, économiste, chercheur du CEPR (Centre for Economic Policy Research), professeur à l'ULB

Est-il intéressant d'investir dans le marché de l'art ? La conférence visera à répondre à cette question en présentant les caractéristiques principales du marché de l'art puis en donnant une perspective sur la rentabilité et le risque des investissements en œuvre d'art. La présentation mettra aussi en avant l'intérêt de ce type d'investissement en temps de crise (crise économique, conflits) puis discutera de stratégies souvent présentées comme intéressantes par des acteurs du marché.

CYCLE 3 : MÉDECINE

jeudi 24/11/2022

Traitements par cellules souches : mythe ou réalité ?

Dominique BRON, docteure en médecine, hématologue, chef honoraire du service d'hématologie de l'Institut Jules Bordet, membre de l'Académie royale de Médecine, professeure à l'ULB

jeudi 01/12/2022

Friedrich Nietzsche, ses pathologies et leurs conséquences sur son oeuvre

Jean-Paul SCULIER, docteur en médecine, chef honoraire du service de médecine interne de l'Institut Jules Bordet, cotitulaire de la Clinique de médecine interne, professeur à l'ULB et François FLAMÉE, docteur en droit, spécialiste en droit financier et économique, professeur émérite de la VUB

Friedrich Nietzsche (1844-1900) est un philosophe allemand qui a eu une influence considérable au 20e siècle. Vivant ses dernières années dans un état de démence, il meurt précocement à 55 ans d'une

pneumonie dans le contexte d'un ultime AVC.
Au cours des vingt dernières années, le diagnostic souvent énoncé de syphilis tertiaire a largement été remis en cause pour y substituer d'autres. Nous les examinerons et les discuterons de façon systématique. Nous commenterons également l'influence des troubles médicaux de Nietzsche sur ses travaux philosophiques.

jeudi 08/12/2022

Les infections nosocomiales

Baudouin BYL, docteur en médecine, chef de la Clinique d'épidémiologie et hygiène hospitalière et médecin directeur adjoint à l'Hôpital Érasme, membre de l'Académie royale de Médecine et professeur à l'ULB

Alors que la découverte des antibiotiques et la vaccination semblaient avoir apporté une solution définitive à la problématique des infections au sens large, la survenue récente de plusieurs événements, allant du bioterrorisme aux épidémies diverses en passant par l'émergence de la résistance aux antibiotiques et la problématique des infections nosocomiales, a contribué à une modification de la perception du risque infectieux. La pandémie de Covid 19 est venue éclairer ces problèmes de santé publique d'une lumière crue. Au cours de la conférence, nous tenterons de dresser un tableau réaliste de la situation actuelle, des risques réels, des mesures de prévention à mettre en œuvre et des enjeux futurs.

CYCLE 4 : MUSIQUE ET LITTÉRATURE

jeudi 15/12/2022

Quatre regards scientifiques sur la musique
(Mathématique de la gamme, physique des instruments, physiologie de l'oreille et acoustique des salles)

Jean-Louis MIGEOT, ingénieur civil, acousticien, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur au Conservatoire Royal de Musique de Liège et professeur à l'ULB

La musique est art, plaisir, créativité, émotion … mais c'est aussi un terrain de jeu merveilleux pour les scientifiques. Cette conférence évoquera successivement l'acoustique (le son musical : hauteur, volume et timbre), la physiologie (l'oreille humaine), l'arithmétique (base de notre solfège occidental), la physique vibratoire (fonctionnement physique des instruments de musique) et l'architecture (les salles de concert). Tous les sujets seront évidemment évoqués cursivement mais dans un souci de vulgarisation intelligente.

jeudi 22/12/2022

L'épée et la plume. L'œuvre littéraire du prince Charles-Joseph de Ligne (1735-1814)

Manuel COUVREUR, historien de l'art et du spectacle, membre de l'Académie royale de Belgique et professeur à l'ULB

Né à Bruxelles, Ligne est passé à la postérité comme l'incarnation suprême de l'esprit et de l'élégance « à la française ». À côté d'une carrière militaire obligée, le prince n'a pourtant cessé d'écrire, de ses 15 ans jusqu'à son dernier souffle. L'œuvre de cet écrivain malgré lui, aussi vaste que diverse, fait entendre une voix des plus personnelles, comme Germaine de Stäel ou Goethe le soulignaient déjà en leur temps.

jeudi 12/01/2023

Mozart en Belgique

Philippe CAUFRIEZ, sociologue et journaliste, auteur de publications sur l'histoire de la radio, ancien directeur de Musique 3 à la RTBF, collaborateur de l'Académie royale de Belgique

Ce n'est pas le célèbre compositeur qui traverse la Belgique en 1763. C'est l'enfant prodige dont son père veut montrer le talent à toute l'Europe. Quelle place a la Belgique dans ce périple ? Qu'a vu et rencontré W.A.Mozart ? Comment se déplaçait-on dans nos régions au XVIII^{e} siècle ? Retour sur un génie précoce et son époque.

CYCLE 5 : GÉOPOLITIQUE

jeudi 19/01/2023

Le conflit israélo-arabe : 75 ans de symphonie martiale

Didier LEROY, docteur en sciences sociales, politiques et militaires, assyriologue, islamologue, chercheur à l'Institut Royal Supérieur de Défense (IRSD), assistant au Centre d'études de la coopération internationale et du développement (CECID) de l'ULB et chercheur associé à l'Observatoire du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (OMAN) de l'Université du Québec à Montréal

L'année 2023 marque le 75^{e} anniversaire de la création de l'État d'Israël, date pivotale pour un Moyen-Orient cycliquement en guerre depuis lors. Cet exposé proposera un regard rétrospectif sur l'évolution de l'équation sécuritaire israélo-arabe, avant de dresser un état des lieux quant aux perspectives de paix (et de guerre) dans la région.

jeudi 26/01/2023

L'Europe : la désunion ?

Marianne DONY, docteure en droit, membre de l'Académie royale de Belgique, présidente du centre de droit européen et professeure honoraire de l'ULB

jeudi 02/02/2023

Espace, sécurité et défense : de l'appui militaire à l'arsenalisation

Alain DE NEVE, politologue, chercheur au Centre d'études de sécurité et défense (CESD) de l'Institut Royal Supérieur de Défense (IRSD)

La conquête spatiale est née de la guerre froide et de la dissuasion nucléaire. Soixante ans après Spoutnik, les

technologies spatiales se situent au cœur de l'immense majorité des organisations de défense des pays les plus avancés. Et en dépit des retombées commerciales qu'il a pu permettre, le spatial est et demeurera une question de puissance et de rang. Pourtant, la dépendance de nos sociétés et de nos organisations aux satellites et aux réseaux a également engendré de nouvelles fragilités. L'espace n'offre plus seulement un appui à nos organisations militaires, il est sur le point de devenir un nouveau champ de conflictualité et de batailles.

ANTENNES INTERUNIVERSITAIRES UCL-ULB

BRAINE - L'ALLEUD

Foyer socio-culturel, rue Jules Hans 4
Le lundi à 14h30.
Renseignements : tél. 02 854 05 94.

17/10/2022
La mode se démode, le style jamais ... Coco Chanel
Martine CADIÈRE, historienne de l'art, écrivaine

14/11/2022
Gaudi et le Modernisme
Marie-Jeanne STALLAERT, historienne de l'art

05/12/2022
Nos plus jolis belgicismes
Jacques MERCIER, auteur, animateur radio et TV, avec Philippe GELUCK

16/01/2023
Les violences entre partenaires en tant que manifestation de la structuration sexiste de la société
Sylvie LAUSBERG, historienne, psychanalyste et écrivaine, directrice de la Cellule Étude et Stratégie du Centre d'Action Laïque, présidente honoraire du Conseil des Femmes francophones de Belgique

JETTE

Salle des fêtes communales, place Cardinal Mercier 10
Le jeudi à 14h30.
Renseignements : tél. 02 423 12 65.

29/09/2022
Sur les traces de l'Arche d'Alliance : histoires et légendes
Thomas GERGELY, romaniste, professeur honoraire de l'ULB

20/10/2022
Bitcoin et cryptomonnaies, monnaies alternatives de demain ?
Gilles QUOISTIAUX, journaliste à *L'Écho*

17/11/2022
Gaudi et le Modernisme
Marie-Jeanne STALLAERT, historienne de l'art

15/12/2022
Du rêve à la réalité : de Liège à Istanbul, en passant par Millau
Vincent DE VILLE DE GOYET, administrateur-président de Greisch, bureau d'études de génie civil et travaux publics à Liège

12/01/2023
Ludwig van Beethoven. La joie retrouvée
Jean-Marie ONKELINX, musicien, conférencier, professeur, interprète

NIVELLES

Waux-Hall, 1 place Albert I^{er}
Le lundi à 14h30.
Renseignements : tél. 0476 29 00 17.

10/10/2022
Impact du changement climatique sur les maladies infectieuses : une boîte de Pandore
Nathan CLUMECK, docteur en médecine, professeur émérite de l'ULB, chef de service honoraire des maladies infectieuses au CHU Saint-Pierre

31/10/2022
20 ans après le 11 septembre : le complotisme a-t-il gagné ?
Marie PELTIER, historienne, enseignante à la Haute École Galilée et essayiste

21/11/2022

Soldes et promotions. Une bonne idée ? Et pour qui ?
Claude BOFFA, ingénieur commercial, professeur honoraire et maître de conférences à l'ULB, chargé de cours ICHEC, président de l'Université Inter-Âges de l'ULB (CEPULB)

05/12/2022

Léon Spilliaert, le pouvoir intemporel de l'image insolite
Anne ADRIAENS-PANNIER, docteur en histoire de l'art (Universiteit Gent), conservateur honoraire du MuséeModernMuseum BXL

19/12/2022

Le cerveau au coeur des apprentissages
Laurence RIS, docteur en sciences, professeure et cheffe du service de Neurosciences, Université de Mons

23/01/2023

Et Dieu créa l'énergie ?
Jean-Paul PONCELET, ancien ministre, ingénieur civil, membre de l'Académie royale de Belgique

UCCLE

Salle du conseil communal, rue de Stalle 77.
Le vendredi à 14h30 (sauf exceptions).
Renseignements : tél. 02 605 15 54 (ou 55)

30/09/2022

Pour un engagement en faveur des droits humains. Bilan, questions critiques, enjeux.

Françoise TULKENS, ancienne juge et vice-présidente de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) et membre associée de l'Académie royale de Belgique, professeure émérite à la faculté de droit et de criminologie de l'UCL.

21/10/2022

Bruxelles, l'architecture et le bâtiment : une page méconnue de l'histoire de la ville
Roel JACOBS, juriste de formation, devenu historien par passion et auteur de plusieurs livres

18/11/2022

Que reste-t-il des printemps arabes ?
Firouzeh NAHAVANDY, sociologue, directrice du CECIB de l'Institut de sociologie et professeure à l'ULB

16/12/2022

La guerre en ukraine : enjeux et bilan
Pierre VERCAUTEREN

13/01/2023

Les passions de Colette
Martine CADIÈRE, historienne de l'art et écrivaine

WATERLOO

Salle polyvalente de la Maison communale,
rue François Libert 28. Le vendredi à 14h00.
Renseignements : tél. 02 352 98 83.

11/10/2022

Plus de 60 ans de vie politique active : les dinosaures de la politique belge se font rares… !
Herman DE CROO, professeur émérite de la Faculté de droit à la VUB, Ministre d'État, président honoraire de la Chambre, ancien ministre, député et bourgmestre.

18/11/2022

Alimentation, élevage et émergence de maladies à potentiel pandémique : recherche, expertise et communication
Marius GILBERT, ingénieur agronome, épidémiologie spatiale, professeur à l'ULB

16/12/2022

L'Europe face à la guerre en Ukraine. Un tournant ?
Vincent DUJARDIN, professeur à la Faculté de philosophie, arts et lettres de l'UCLouvain

13/01/2023

Le conflit israélo-arabe : 75 ans de symphonie martiale
Didier Leroy, Dr en sciences sociales, politiques et militaires, assyriologue, islamologue. Chercheur à l'Institut Royal Supérieur de Défense (IRSD), assistant au Centre d'études de la coopération internationale et du développement (CECID) de l'ULB et chercheur associé à l'Observatoire du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (OMAN) de l'Université du Québec à Montréal.

Atelier narration

HOMMAGE À RENÉ DE OBALDIA

Avoir un hiatus à son nom, n'est-ce pas déjà un signe distinctif ? Qualifié d'inventeur de langage, René de Obaldia écrit des textes souvent plein d'humour, de fantaisie et de fantastique. Son imagination s'exprime pleinement dans ses pièces de théâtre.

Le voilà proche du lettrisme quand il écrit sa première pièce « Génousie », présentée au TNP de Jean Villar en 1961. L'Atelier avait déjà « visité » le lettrisme en 2008. Ce mouvement littéraire du surréalisme s'attache au départ à la poétique des sons, des onomatopées, à la musique des lettres.

À l'instar d'Isidore Isou ou de François Dufrêne, Arnold Massart, notre compatriote, réinvente les mots de toutes pièces ; le sens, interprété dans les intonations de la musique, peut donner des messages réels avec des mots autres que signifiants.

Chez René de Obaldia, j'ai trouvé une « berceuse génousienne », c'est -à-dire de ce pays imaginaire qu'est la Génousie, dont la langue est particulièrement riche, les mots porteurs de tant de subtilités que, suivant le lecteur, le poème peut prendre de multiples significations.

Alors … amusons-nous !

Voici le texte de cette berceuse génousienne.

Blou, patchipatchi blou
Galaksidaréne, galaksidaro.
Blou, patchipatchi blou
Stellamortroéne, stellamoréko…
Ariskaye
Dobariskaye !
Oflagor nokséminou,
Blou, patchipatchi blou…

Je vous demande donc, suivant votre … inspiration … de m'en donner une traduction littéraire et non littérale !

Je vous conseille la lecture du « Tombeau de Pierre Larousse » du Français François Dufrêne, publié en 1958 aux Presses du réel, ISBN 2-84066-053-9.

ANNETTE COLASSIN

Atelier visites et voyages

Rassembler les membres intéressés autour d'événements ou de voyages culturels en Belgique et au-delà de nos frontières, en leur assurant un encadrement de qualité, un choix de visites hors des sentiers battus, dans un climat de convivialité, tel est l'esprit et la dynamique qui anime ces diverses activités.

Chaque année, nous organisons ainsi :
- **quelques visites et excursions,** réparties sur l'ensemble de l'année académique.
- **trois magnifiques voyages** de destination, de durée et de prix différents ainsi qu'**un à deux à trois minitrips** de trois jours.

Nos Points forts

➢ Un choix d'activités originales voire inédites, commentées par des guides professionnels.
➢ Un suivi des expositions phares à Bruxelles et l'avantage de visites guidées.
➢ Un accompagnement par un membre du CEPULB qui veille au bon déroulement de l'activité.
➢ Une convivialité de groupe bien connue au CEPULB et fortement appréciée par nos membres

Votre équipe voyage se réjouit de vous accueillir et vous souhaite déjà une belle rentrée culturelle.

- **Inscriptions aux visites guidées et excursions**

L'ouverture des inscriptions est annoncée **par mail** et publiée **sur notre site internet.** Quelques exemplaires papier seront disponibles dans nos bureaux pour les membres ne disposant pas d'ordinateur.

L'inscription n'est valable qu'une fois le paiement bancaire enregistré. Aucun pourboire ne vient s'ajouter aux prix communiqués.

1. Nul ne peut se présenter aux visites et excursions sans y avoir été préalablement inscrit.
2. Lors de chaque visite, le rendez-vous des membres est prévu **un quart d'heure avant** le début de l'activité.
3. Durant les visites et excursions, tout membre du CEPULB bénéficie de l'assurance dont il est fait mention au dos de la carte de membre.

Conditions de désistement

En cas de désistement signalé au plus tard 2 jours avant l'activité :
– soit la personne concernée trouve à se faire remplacer par un membre du CEPULB et en avise immédiatement le CEPULB.
– soit la personne concernée sera remboursée d'un montant calculé en fonction des sommes déjà engagées et non récupérables par le CEPULB.
En cas de non-participation sans avertissement, au plus tard la veille de l'activité, aucun remboursement ne sera effectué.

- **Inscriptions aux voyages et aux minitrips**

La procédure d'inscription est détaillée dans la brochure - programme de chaque voyage.

Les activités de l'Atelier Voyages sont strictement réservées à nos membres en règle de cotisation.

PROGRAMME POUR L'ANNEE ACADEMIQUE 2022-2023

Alexandrie : futurs antérieurs
Tête de Bérénice@Musée royal de Mariemont

➢ VISITES : 3 visites guidées

- **Les Studios de la RTBf** à **Reyers** : visite inédite ; le 09 décembre 2022, l'après-midi.
- **« Alexandrie : futurs antérieurs »** à **Bozar** ; le 16 décembre 2022, le matin.
- « **Picasso et Abstraction** » aux **Musées Royaux des Beaux-Arts** ; le 10 février 2023, le matin.

➢ EXCURSIONS : 5 excursions d'une journée

- **Musée de Mariemont**, une collection permanente exceptionnelle et une exposition unique sur la Chine au féminin ; le 14 octobre 2022.
- **La Louvière, découverte de deux musées, celui de la Gravure et Kéramis** ; le 20 janvier 2023.
- **La Chapelle Musicale** : visite du site le matin, repas et après-midi musical ; mars 2023.
- **Anvers** : deux joyaux : le **musée du diamant** et le **MAS** (museum aan de Stroom) ; avril 2023.
- L'**écomusée du Viroin**, à Treignes, qui fait partie du réseau des musées de l'ULB ; juin 2023.

Anvers, MAS (Photo : Jürgen Heimann/Wikipedia)

WikiImages/Pixabay

➢ MINITRIPS : 3 minitrips

- **Moselle-Rhin**, buccolique et romantique, sur les traces de Beethoven; 3 jours, 20-22 septembre 22.
- **Esch, Metz, Luxembourg**, trois projets vitrines de l'art d'aujourd'hui; 3 jours, 16-18 novembre 22.
- **Normandie**, un passé chargé d'histoire, un présent riche de ses traditions ; 4 jours, 24-27 mai 23.

- ***Les dates d'inscription pour chaque activité seront précisées au fur et à mesure de leur publication sur les feuillets visites/excursions envoyés à nos membres par mail ou publiés sur notre site web (https://cepulb.ulb.be).***
- ***Pour les visites extérieures impliquant des déplacements, une bonne mobilité est nécessaire ! Il est impératif d'en tenir compte !***

➤ LES VOYAGES CULTURELS DE L'ANNÉE 2022-2023

1. Circuit au PORTUGAL

- 10 jours, du mardi 11 au jeudi 20 avril 2023
- C'est au contact de l'Atlantique et à la faveur des Grandes Découvertes que le Portugal s'est véritablement constitué en nation. Notre itinéraire commencera à Porto d'où nous rayonnerons vers Braga, Guimarães et la vallée du Douro qui nous offrira le paysage grandiose de ses collines parées de vignobles et son précieux vin de Porto. Puis nous gagnerons la ville universitaire de Coimbra pour continuer ensuite vers la cité historique d'Évora. Notre circuit s'achèvera à Lisbonne dont la riche architecture manuéline et baroque suscitera notre émerveillement. Nous y découvrirons aussi de merveilleux musées : les richesses de la Fondation Gulbenkian rivaliseront avec le charme des azulejos et le faste des joyaux de la Couronne récemment présentés dans un somptueux écrin au sein du Palais d'Ajuda. Un spectacle de Fado achèvera notre approche de l'âme portugaise.

Porto (Photo : Woody Van der Straeten/ Unsplash)

Blenheim Palace (Photo : Ad Vertentie/ Pixabay)

2. Autour de Sir Winston CHURCHILL

- 5 jours (4 nuits au même hôtel), du lundi 27 au vendredi 31 mars
- Au-delà de la figure historique de Sir Winston Churchill, ce voyage nous invite à la découverte de somptueux châteaux et jardins. Nous découvrirons ainsi Chartwell House, le manoir personnel de Sir Winston Churchill; Blenheim Palace, le palais de son ancêtre Marlborough où il passa son enfance ainsi que Windsor Palace, la résidence de la Reine d'Angleterre et Aspley House la demeure du duc de Wellington. La visite de ces monuments historiques sera complétée par une échappée dans les Cotswolds où nous visiterons le merveilleux parc de Hidcote Manor. Parallèlement, ce sont des pans méconnus de l'histoire de la Seconde Guerre Mondiale qui s'ouvriront à nous : outre les Cabinet War Rooms, le bunker secret qui abritait au centre de Londres le commandement militaire britannique, nous visiterons les Tunnels du Château de Douvres d'où fut organisée l'évacuation de Dunkerque et Bletchley Park où Alan Turing décrypta les communications codées des nazis. Cet épisode est devenu récemment célèbre grâce au film « Imitation game ».

Tscqspk_rcp_ (Photo : Giulia Gasperini / Unsplash)

3. Les POUILLES

- 8 jours (7 nuits au même hôtel), du jeudi 8 au jeudi 15 juin 2023
- Au sud de la péninsule italienne, l'antique Apulie s'est développée autour de la Via Appia entre Adriatique et Mer Tyrrhénienne, véritable trait d'union cosmopolite entre l'Occident, l'Orient et les Balkans. Outre l'empreinte gréco-romaine que nous étudierons à Tarente, ce sont d'extraordinaires cathédrales romanes que nous admirerons à Bari, à Trani, à Conversano et à Ruvo di Puglia tandis que l'exubérance du Baroque nous éblouira à Martina Franca et à Lecce. La visite du château ésotérique de Castel del Monte sera l'occasion d'évoquer l'humanisme de Frédéric II de Hohenstaufen qui régna sur la région au XIII^{e} siècle. Les Pouilles s'enorgueillissent aussi d'un riche patrimoine rural traditionnel. Nous en explorerons les « Trulli » de pierre sèche à Alberobello, les « Sassi » troglodytiques à Matera et les « Masserias » de la vallée d'Itria.

Organisation du CEPULB

Conseil d'administration

M. Claude BOFFA, *Président*
Mme Claudine HERMAN-BUESS, *Vice-Présidente*
M. Alain BROOKE, *Trésorier*
M. Philippe ATTAS, *Trésorier Voyages*
Mme Annie COURTOIS, *Secrétaire*
Mme Annemie SCHAUS, *Rectrice de l'ULB (ex officio)*
M. Jean-Pierre BERNARD
Mme Gabrielle CAERS
M. Manuel COUVREUR
M. Georges DESTRÉE
Mme Bernadette DEVOS
M. Roland DILLIEN
Mme Nicole GALLUS
M. Michel KAISIN
M. François RENIERS
M. Jean SERVATY
Mme Marie-Paule SPINETTE-ROSE
Mme Martine VERHAEGEN

Assemblée générale

Les administrateurs du CEPULB;
Les membres fondateurs;
Les représentants des membres adhérents;
Les représentants des Facultés et Instituts de l'ULB.

Collaboratrices

Anne-Françoise ERHARDT
Camille ROMBEAUX

Soutenez notre action en versant dons, legs ou autres libéralités sur le compte BE86 2100 4207 8450 du CEPULB.

L'ARTICHAUT
qui se déguste feuille à feuille

Magazine trimestriel.
Édité par le
l'Université Inter-Âges de l'ULB
CEPULB asbl

Publié avec le soutien de la
Fédération Wallonie-Bruxelles

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Rédacteur en chef :
Claude Boffa
Rédactrice en chef adjointe :
Anne-Françoise Erhardt
Comité de rédaction :
Claude Boffa
Alain Brooke
Gaby Caers
Anne-Françoise Erhardt
Michèle Michiels
Martine Verhaegen
Mise en page :
Anne-Françoise Erhardt
Impression :
Snel

CEPULB UNIVERSITÉ INTER-ÂGES

av. F. D. Roosevelt 50,
CP 160/14
1050 Bruxelles
Tél. 02 650 24 26
E-mail : cepulb@ulb.be
https://cepulb.ulb.be/

L'ARTICHAUT

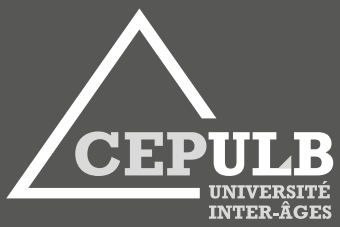

Éditeur responsable et rédacteur en chef:
Claude BOFFA

Périodique trimestriel du **CEPULB** - Université Inter-âges de l'ULB

Tél. 02 650 24 26
cepulb@ulb.be

Adresse postale:
CP 160/14 - av. F. D. Roosevelt 50 - 1050 Bruxelles

Bureaux:
ULB - campus du Solbosch - Bâtiment U, porte C, niveau 4, local 240

https://cepulb.ulb.be/